

MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ
DE MADAGASCAR
TRAVAUX ET DOCUMENTS

VIII

JEAN - PIERRE DOMENICHINI

HISTOIRE DES PALLADIUM D'IMERINA

d'après des manuscrits anciens
(Texte bilingue)

17, RUE DU Dr VILLETTE - ISORAKA - TANANARIVE - 1971

Juillet 1971



Jean-Pierre DOMENICHINI

HISTOIRE DES PALLADIUM D'IMERINA
d'après des manuscrits anciens
(Texte bilingue)

---oO---

MUSEE d'ART et d'ARCHEOLOGIE
de
L'UNIVERSITE DE MADAGASCAR
17, rue du Dr. Villette, 17
Isoraka
TANANARIVE.-

TABLE DES MATIERES.

=====

Fanolorana	I
Avant-propos	II
INTRODUCTION	III
I. Les missionnaires malgachisants au XIX ^{ème} siècle.	V
II. Dix cahiers manuscrits.	X
III. Des <u>mpitantara</u> au copiste.	XIV
IV. Le copiste face à la tradition.	LVIII
V. L'intérêt de cette édition.	LXV
LISTES DES OUVRAGES.	LXXI

NY TANTARAN'NY SAMPIH-PANJAKANA TETO IMERINA

I. Ikelimalaza	1
II. Ramahavaly	93
III. Imanjakatsiroa	179
IV. Rabehaza	241
V. Rafataka	293
VI. Rafaroratra	353
VII. Andriankazobe	407
VIII. Rafohitarana	443
IX. Inandresiarivo	471
X. Imatsatso.	541
XI. Ratsisimba	611
XII. Inanjaibôla	633
XIII. Ravololona	675
XIV. Inanjakalanitra	699

=====

F A N O L O R A N A

Ity tantaran'ny sampim-panjakana avoakako ity, dia mba hataoko tsangambato fanomezam-boninahitra

an'ireo mpitantara maro nifandinby nitahiry ny hatry ny ela,

an-dry Rainibao sy Ramboa ary ny namany avy, izay nanoratra ny lovan-tsofina sy ny tadidivava an-taratasy, hananan-ko tantaraina,

an'Ingahy Lars Vig sady nampielly ny Filazantsara no nampanangona ireo tantaran'ny sampin'ny 12 Nanjaka ireo.

Ary hatonta ity tantara ity ho lovan-jafiafy tsy ho hadinon'ny velona. Koa dia samia manao ny asany, ka ataovy ny hahamainty molaly ny tantaran'ny lasa, ka ny tadidivava ho tadidian'ny lehilahy, sy ny lovan-tsofina ho ren'ny vehivavy, ary ny nentin-drazana ho hajain'ny ankizy, fa samy mpandova avokoa izy rehetra.

&

& &

AVANT-PROPOS

Aujourd'hui la collecte des traditions historiques est plus que jamais nécessaire si l'on veut qu'il soit un jour possible de faire l'histoire des pays dont on crut longtemps qu'ils n'en avaient pas, et l'on a coutume de répéter, à juste titre, qu'avec tout vieillard qui disparaît, s'écroute définitivement tout un panneau de l'Histoire. Cependant la collecte des traditions n'est pas chose nouvelle, et il est heureux que nous puissions aujourd'hui bénéficier des efforts accomplis autrefois, particulièrement lorsque ceux-ci se sont portés sur des faits dont le souvenir est désormais effacé. Il en est ainsi de ces traditions qu'aujourd'hui nous éditons avec une traduction. Recueillies à la fin du Dix-neuvième Siècle par le missionnaire norvégien Lars Vig, elle porte sur une région qui a subi depuis une occidentalisation envahissante et sur des faits religieux que le christianisme s'est appliqué à faire disparaître.

C'est donc une chance que nous ayons pu retrouver ces "tantara" qui par miracle ont échappé au désastre de la dernière guerre. Mais en cela nous n'aurions pu réussir sans l'aide et l'accueil bienveillant, à Stavanger, de nos amis norvégiens: M. le Docteur Otto Chr. DAHL, M. Haakon HAUS, directeur de la Misjonskole, M. FURULY, conservateur de la bibliothèque de cette école, et M. Ludwig MUNICHE qui ne ménagea pas sa peine et nous fit microfilmer à Oslo ce long manuscrit. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos remerciements et de notre gratitude.

Nos remerciements et notre reconnaissance vont également à M. Georges CONDOMINAS qui nous incita à mener à bien ce travail et nous a toujours soutenu avec une très grande bonté, à M. Hubert DESCHAMPS qui, avec M. Charles-André JULIEN, guida déjà il y a dix ans nos premiers pas dans une recherche sur Madagascar, et à M. Paul OTTINO qui eut la bienveillance de s'intéresser à notre projet. Nous ne saurions oublier ni les encouragements que ne cessa de nous prodiguer M. Marcel VITTE, Directeur Général des Services Académiques, ni l'aide précieuse de M. Eugène RAZAFY, Directeur de l'I.N.S.R.F.P., et de M. Pierre VERIN, Directeur du Musée de l'Université, grâce auxquels ce travail a pu être matériellement réalisé.

Mais nous aurions piètre mémoire si, par delà ce travail précis, nous ne nous souvenions de tous les bons maîtres qui ont transmis une part de leur savoir et nous ont appris à aimer et comprendre l'histoire, aimer et comprendre les civilisations étrangères à l'Europe. Qu'une place particulière soit ici faite d'une part à M. Yvon BRES, qui nous initia à l'anthropologie et nous la fit aimer, à M. et Mme Jacques FAUBLES, comme à M. Martin RAMANOELINA, qui à L'ENLOV nous introduisirent à la connaissance de Madagascar, de sa langue et de sa civilisation; et d'autre part à tous ceux qui dans la Grande Ile accueillirent l'étranger que nous étions, surent lui faire oublier qu'il l'était et lui firent faire les plus grands progrès. Enfin comment dire ici ce que je dois à Bakoly qui, compagne de chaque jour, alimenta ma curiosité et aiguïsa ma réflexion.

Puisse ce travail — témoin de nos communes préoccupations — ne pas trop les décevoir.

Tananarive, juin 1971.

F A N O L O R A N A

Ity tantaran'ny sampim-panjakana avoakako ity, dia mba hataoko tsangambato fanomezam-boninahitra

an'ireo mpitantara maro nifandinby nitahiry ny hatry ny ela,

an-dry Rainibao sy Ramboa ary ny namany avy, izay nanoratra ny lovan-tsofina sy ny tadidivava an-taratasy, hananan-ko tantaraina,

an'Ingahy Lars Vig sady nampielly ny Filazantsara no nampanangona ireo tantaran'ny sampin'ny 12 Nanjaka ireo.

Ary hatonta ity tantara ity ho lovan-jafiafy tsy ho hadinon'ny velona. Koa dia samia manao ny asany, ka ataovy ny hahamainty molaly ny tantaran'ny lasa, ka ny tadidivava ho tadidian'ny lehilahy, sy ny lovan-tsofina ho ren'ny vehivavy, ary ny nentin-drazana ho hajain'ny ankizy, fa samy mpandova avokoa izy rehetra.

&

& &

AVANT-PROPOS

Aujourd'hui la collecte des traditions historiques est plus que jamais nécessaire si l'on veut qu'il soit un jour possible de faire l'histoire des pays dont on crut longtemps qu'ils n'en avaient pas, et l'on a coutume de répéter, à juste titre, qu'avec tout vieillard qui disparaît, s'écreule définitivement tout un panneau de l'Histoire. Cependant la collecte des traditions n'est pas chose nouvelle, et il est heureux que nous puissions aujourd'hui bénéficier des efforts accomplis autrefois, particulièrement lorsque ceux-ci se sont portés sur des faits dont le souvenir est désormais effacé. Il en est ainsi de ces traditions qu'aujourd'hui nous éditons avec une traduction. Recueillies à la fin du Dix-neuvième Siècle par le missionnaire norvégien Lars Vig, elle porte sur une région qui a subi depuis une occidentalisation envahissante et sur des faits religieux que le christianisme est appliqué à faire disparaître.

C'est donc une chance que nous ayons pu retrouver ces "tantara" qui par miracle ont échappé au désastre de la dernière guerre. Mais en cela nous n'aurions pu réussir sans l'aide et l'accueil bienveillant, à Stavanger, de nos amis norvégiens: M. le Docteur Otto Chr. DAHL, M. Haakon HAUS, directeur de la Misjonsskole, M. FURULY, conservateur de la bibliothèque de cette école, et M. Ludwig MUNICHE qui ne ménagea pas sa peine et nous fit microfilmer à Oslo ce long manuscrit. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos remerciements et de notre gratitude.

Nos remerciements et notre reconnaissance vont également à M. Georges CONDOMINAS qui nous incita à mener à bien ce travail et nous a toujours soutenu avec une très grande bonté, à M. Hubert DESCHAMPS qui, avec M. Charles-André JULIEN, guida déjà il y a dix ans nos premiers pas dans une recherche sur Madagascar, et à M. Paul OTTINO qui eut la bienveillance de s'intéresser à notre projet. Nous ne saurions oublier ni les encouragements que ne cessa de nous prodiguer M. Marcel VITTE, Directeur Général des Services Académiques, ni l'aide précieuse de M. Eugène RAZAFY, Directeur de l'I.N.S.R.F.P., et de M. Pierre VERIN, Directeur du Musée de l'Université, grâce auxquels ce travail être matériellement réalisé.

Mais nous aurions piètre mémoire si, par delà ce travail précis, nous ne nous souvenions de tous les bons maîtres qui ont transmis une part de leur savoir et nous ont appris à aimer et comprendre l'histoire, à aimer et comprendre les civilisations étrangères à l'Europe. Qu'une place particulière soit ici faite d'une part à M. Yvon BRES, qui nous initia à l'anthropologie et nous la fit aimer, à M. et Mme Jacques FAUBLEE, comme à M. Martin RAMANOELINA, qui à L'ENLOV nous introduisit à la connaissance de Madagascar, de sa langue et de sa civilisation; et d'autre part à tous ceux qui dans la Grande Ile accueillirent l'étranger que nous étions, surent lui faire oublier qu'il l'était et lui firent faire les plus grands progrès. Enfin comment dire ici ce que je dois à Bakoly qui, compagne de chaque jour, alimenta ma curiosité et aiguïsa ma réflexion.

Puisse ce travail —témoin de nos communes préoccupations— ne pas trop les décevoir.

Tananarive, juin 1971.

I N T R O D U C T I O N

L'activité des missions chrétiennes au XIXème Siècle témoigne de la vitalité du christianisme de l'Europe de l'Ouest, même si les pays de vieille chrétienté de cette Europe s'engageaient la même époque sur la voie d'une certaine déchristianisation aux multiples causes. Aux quatre coins de la terre, congrégations et sociétés de mission envoient leurs missionnaires diffuser la bonne nouvelle. C'est là un des aspects, et non des moindres par ses conséquences, de la diffusion dans tout le monde de l'influence européenne. Par les hommes qu'elle mit à l'ouvrage, l'activité missionnaire prit des allures aussi diverses que celle des explorateurs, des commerçants, des conquérants et des administrateurs ; en effet, quoique appelés à demeurer longtemps dans le pays où ils travaillaient et à vivre au contact de la population, quelques missionnaires se refusèrent à apprendre la langue du pays, beaucoup y vécurent comme au milieu de grands enfants qu'il fallait éduquer, selon les principes pédagogiques du siècle ; il en est certains, et des meilleurs, qui sans refuser la mission de convertir qui était leur, voulurent mettre tous les atouts de leur côté et pensèrent qu'il était nécessaire de bien connaître, et de l'intérieur, les hommes qu'ils allaient transformer. D'autres encore commencèrent par avoir la nostalgie d'un présent condamné et voulurent préserver de l'oubli ce qu'ils contribuaient à faire disparaître. Il en fut ainsi dans la Grande Ile.

Le premier obstacle avait été celui de la langue. Tout au long du XIXème siècle, missionnaires protestants et catholiques mirent tout en oeuvre pour le surmonter, parfois à l'instigation de la monarchie malgache qui, elle, avait d'autres buts. Cette activité se manifesta tant dans le domaine du lexique par la confection de dictionnaires (1) que dans le domaine de la grammaire (2).

1) Rev. et R.R. P.P. J. FREEMAN et D. JOHNS, 1835; WEBER, 1852, 1853, 1855 ; J. RICHARSON, 1885; ABINAL et MALZAC, 1887, 1888, 1893).

2) Rev. et R.R. P.P. J.J. FREEMAN, 1838; Ed. BAKER, 1845; D. GRIFFITHS, 1854 ; WEBER, 1855 ; W.E. COUSINS, 1871, 1873 ; AILLOUD, 1872; G. COUSINS, 1872, 1874; L. DAHLE, 1877; S.E. JORGENSEN, 1880, 1888; CAUSSEQUE, 1886.

Mais la langue n'est qu'un instrument. Il convenait également de mieux connaître le monde des idées et des valeurs malgaches; beaucoup s'y employèrent et le manifestèrent dans des ouvrages destinés au grand public anglais, français ou norvégien (1), dans le but tout autant de faire connaître un monde nouveau qu'ils découvraient dans sa vie quotidienne, que de justifier les dépenses engagées par celles des missions qui ne vivaient que de dons, et d'encourager les fidèles d'Europe à participer dans la mesure de leurs moyens à cette grande entreprise. Quelques-uns, rares, se donnèrent pour but d'approfondir cette connaissance, pensant parfois l'utiliser dans leur tâche quotidienne : tels sont par exemple W.E. COUSINS et J. PARRETT qui collectionnèrent les paroles qui avaient du poids (2), Lars DAHLE qui rassembla de nombreux textes de la littérature orale (3), et CALLET qui recueillit l'histoire de l'Emyrne (4) pour rattacher son enseignement christologique à l'autorité d'un pesant passé (5).

Les faits religieux qu'ils combattaient et qu'ils désiraient supplanter, ne retinrent pas sérieusement, et pendant longtemps, des esprits missionnaires curieux. Non pas qu'ils aient ignoré tout de leurs manifestations, eux qui vivaient "au coeur d'un pays idolâtre" ainsi que l'écrivait TYERMAN en 1828 (6); et l'on apporta les démêlés qu'ils eurent avec les idoles : ainsi ceux de JEFFREYS avec RAHODIBATO à Ambatomanga en 1824 (7), de LYALL, agent du gouvernement britannique avec RAMAHAVALY à Tananarive en 1829 (8). Mais ils se contentèrent longtemps d'une connaissance lointaine (celle que l'on peut avoir des épouvantails) mêlée d'un très grand mépris (car c'était des épouvantails dont il leur fallait montrer la vanité). Ce n'est qu'avec le

-
- 1) . Rév. et R.P. W. ELLIS, 1838, 1859, 1867 ; J. SIBREE, 1870, traduction française : 1873 ; L. DAHLE, 1876, 1877 ; de la VAISSIERE, 1884 et les nombreuses revues publiées par les congrégations et les Sociétés des missions.
 - 2) . Malagasy Proverbs, 1870.
 - 3) . Malagasy Folklore, 1877.
 - 4) . Tantara ny Andriana, 1873-1902.
 - 5) . A. DELIVRE, p.35-37.
 - 6) . "izahay dia eto ankibon'ny tany mpanompo sampy", cité par RABARY : Ny Dety Malaza, 1900, p.73.
 - 7) . RABARY : op. cit., p.51-53.
 - 8) . RABARY : op. cit. p. 80 ; ELLIS, 1838, II p. 417-421; G. GRANDIDIER, 1942, p.255-256

Tantara ny Andriana du Père CALLET que l'on trouve un corpus important sur les devins, les sorciers et les idoles. Encore le but essentiel du P. CALLET n'était-il pas de traiter de religion ; c'est la conception malgache de cette histoire ancestrale qui le conduisit à rattacher tel aspect de l'ethnographie malgache à tel règne et à l'y traiter en son entier, ainsi des idoles à propos du règne de Ralambo (XVIème siècle).

Et lorsqu'en 1860, la nouvelle reine Ranavalona II se fit baptiser et ordonna la destruction des idoles, les missions chrétiennes, tant protestantes (1) que catholiques (2), en recueillirent les fruits. Le christianisme triomphait. La connaissance que l'on avait de la religion malgache était-elle condamnée à demeurer à l'état embryonnaire où elle en était ? (3). L'effort du Père CALLET, qui à l'époque recueillait encore des traditions sur les sampy, était-il inutile ? La religion ancestrale avait-elle disparu ? De nombreuses analyses faites par des missionnaires le prétendirent. Il n'en était rien, et de nombreux faits le prouvent (4). Ce n'est qu'alors qu'il se trouva qu'un missionnaire nouvellement arrivé, Lars VIG, fit preuve d'originalité en orientant systématiquement ses recherches vers le domaine du religieux.

&
& &

Lars Larsen VIG (1845-1913) arriva à Madagascar en 1875 ; il était passé par l'Ecole de la Mission de Stavanger (1866-1873) et avait reçu l'ordination en 1874. La Société Norvégienne Missionnaire de Stavanger l'affecta à la Mission des Hauts-Plateaux. A Tananarive, il consacra une année à apprendre la langue malgache et il épousa Laura Margarethe WALLIE (1845-1950), missionnaire norvégienne elle aussi. Puis il rejoignit le Vakinankaratra où il

-
- 1) ... A brief review of the L.M.S. in Madagascar from 1861 to 1870, Tananarive 1871.
 - 2) ... A. DELIVRE, 1967, p.41.
 - 3) ... Les manuscrits malgaches antérieurs comme celui de l'Ombiasy n'avaient fait l'objet d'aucune publication.
 - 4) ... cf. A. DELIVRE, 1967, pp. 164-171.

demeura jusqu'en 1902 à l'exception d'un séjour en Norvège (1889-1893). Il eut tout de suite la charge du poste de Masinandrana, où un premier missionnaire était demeuré de 1869 à 1873. A son travail de pasteur, il ajouta par la suite celui de pédagogue en créant une école normale d'instituteurs en 1878 (1). Cette école des Efapololahy, des Quarante-Elèves, fonctionna jusqu'à son premier retour en Norvège en 1889 et il en sortit de bons maîtres dont certains devinrent pasteurs (2). Immédiatement, Lars VIG s'appliqua à mieux connaître ceux qu'il voulait gagner, et s'il était habituellement doué de la faculté d'établir des contacts personnels, il est vraisemblable que sa fonction de pédagogue, par cette relation privilégiée qui s'établit entre le bon maître et l'élève, explique en grande partie la qualité des informations qu'il recueillit.

Lars VIG sut interroger, questionnant aussi bien les grands que les bourgeois, les convertis que les réfractaires. Il interrogea les sorciers et, vivant au contact direct de la population, put suivre grâce à ses amis différents actes de sorcellerie. Il raconte même parfois, avec beaucoup d'objectivité, son intervention dans de telles pratiques (3). Il recueillit des informations, mais aussi une importante collection de charmes. Ces objets que d'autres auraient brûlé tant par horreur du Démon que pour montrer la puissance du vrai Dieu, il les déposa avant 1896 au Musée de la Mission à Stavanger, avant d'en demander en 1907 le transfert au Musée Ethnographique d'Oslo où on peut encore les voir aujourd'hui. Il avait apporté un soin tout particulier à cette collecte, numérotant les objets, en décrivant la composition, en indiquant les usages, et parfois les conditions de collecte. Deux catalogues furent élaborés l'un en 1896 (4), et l'autre plus complet vers 1907 (5), pour

-
- 1) ... NORSK MISJONS LEKSIKON, Stavanger 1967, Tome III, pp.1049-1050.
 - 2) ... Voly maitson'Andriamanitra, Tananarive 1967, pp. 202-203.
 - 3) ... cf. L.VIG, Charmes, Oslo 1969, p.141.
 - 4) ... Katakog over de af mig samlede Dryllemidler i Missions museet (Catalogue des Charmes du Musée de la Mission que j'ai collectés), Manuscrit daté de "Masinandrana 10/2 1896", 120 pages - Une note de sa main ("Om Dryllemidlerne Indeling cf. IV af min Afhandling i Nordisk Missions Tidsskrift") renvoie "pour le classement des charmes du chapitre IV de (son) étude parue dans les Nordisk Missions Tidsskrift" en 1893.
 - 5) ... La traduction et l'édition en ont été faites par Otto Chr. DAHL sous le titre : LARS VIG : Charmes - Spécimens de magie malgache, Oslo 1909, 179 pages, 130 numéros.

lequel il utilisa les notes manuscrites qu'il avait prises.

De ses recherches, il tira un certain nombre d'articles et d'ouvrages publiés en Scandinavie (1), dont la portée dépasse de très loin ce dont un missionnaire pouvait avoir besoin pour mener son travail d'évangélisation, - ce qui rend ainsi encore plus manifeste la volonté de Lars VIG de faire oeuvre scientifique et désintéressée. Il y traitait en effet de sujets aussi importants pour la compréhension de la religion malgache que les conceptions religieuses des Malgaches, la morale et les coutumes dans le paganisme malgache, l'idée du sacrifice, celle de la substitution, les usages religieux et le symbolisme dans le culte et les sacrifices.

Toute cette oeuvre s'appuie sur de nombreuses notes manuscrites dont on ne peut que regretter avec Otto Chr. DAHL qu'elles se soient en grande partie perdues, car Lars VIG était loin, quand il disparut, d'avoir tout épuisé de ce qu'il avait recueilli et noté.

Nous avons cependant eu la chance, grâce à M.FURULY, de trouver à la bibliothèque de l'Ecole de la Mission à Stavanger, un ensemble de manuscrit important provenant de Lars VIG. Il s'agit de traditions concernant les idoles royales, les sampy, -panjakana et l'Emyrne. L'ensemble comprend dix cahiers de 200 pages ; les traditions en malgache y ont été recopiées sur les pages de droite, Lars VIG pensant utiliser les pages de gauche pour y faire sa traduction. Et effectivement Lars VIG commença à traduire en norvégien l'histoire d'Ikolimalana, le premier de ces sampy ; mais il s'arrêta à la sixième page. /

La qualité de l'oeuvre de Lars VIG nous incita à reprendre son projet et à donner une traduction française de cet ensemble de textes. Mais nous avions cependant le devoir de nous interroger sur la créance à accorder au texte et sur l'intérêt d'une telle édition.

1) . Dans L. VIG : Charmes, pp. 171-172, Otto Chr. DAHL en donne une bibliographie complète.

II

DIX CAHIERS MANUSCRITS

La bibliothèque de l'Ecole de la Mission possède donc dans son fond dix cahiers répertoriés sous les références suivantes : "N° 10.275 à 10.284 RUM C. Avd VIII a 1", et dont le titre général est Madagassisk Afguder, c'est-à-dire "Faux Dieux (ou Idoles) Malgaches". A la suite, on y lit l'histoire de Kelimalaza (cahier 1, 86 pages), celle de Ramahavaly (10 pages du cahier 1, 90 pages du cahier 2), d'Imanjakatsiroa (8 pages du cahier 2, 79 pages du cahier 3), de Rabehaza (19 pages du cahier 3, 54 pages du cahier 4), de Rafataka (42 pages du cahier 4, 52 pages du cahier 5), de Rafaroratra (44 pages du cahier 5, 30 pages du cahier 6), d'Andriankazobe (49 pages du cahier 6), de Rafohitanana (18 pages du cahier 6, 17 pages du cahier 7), de Ranoro (39 pages du cahier 7), d'Imandresiarivo (34 pages du cahier 7, 51 pages du cahier 8), d'Imatsatso (43 pages du cahier 8, 50 pages du cahier 9), de Ratsisimba (31 pages du cahier 9), d'Imanjaibola (16 pages du cahier 9, 36 pages du cahier 10), de Ravololona (24 pages du cahier 10) et d'Imanjakalanitra (22 pages du même cahier 10).

Aucune note de Lars VIG n'indiquait dans quelles conditions ces textes avaient été recueillis. Etait-ce même Lars VIG qui avait dirigé la collecte ?

A ces interrogations, une première réponse peut être donnée grâce à la découverte, toujours à la Bibliothèque de l'Ecole de la Mission de Stavanger, d'un petit cahier d'écriture (Boky Fanoratana) comportant 24 pages en plus de celles de couverture. De ce cahier nous retiendrons d'abord deux éléments. Le premier se trouve sur la première page de couverture, où Lars VIG a écrit: "Rafaroratra Fortsettelse fra Bog I En Afguds Historie", c'est-à-dire "Rafaroratra, Suite au premier cahier, Histoire d'une idole". Le second est une

forme de signature et d'authentification qui se trouve tout à la fin du texte sur la troisième page de couverture : "Hoy ny mpitantara Rainibao sy Ramboa", que l'on pourrait ainsi traduire : "C'est ce que nous disons, nous Rainibao et Ramboa, qui avons rapporté l'histoire".

Il apparaît ainsi que Lars VIG s'adressait pour faire sa collecte, à ceux qui connaissaient l'histoire ; pour y consigner leur récit, il leur confiait des cahiers d'écolier, qu'ensuite il classait avant de les faire recopier.

Il semble bien que la participation de Lars VIG à la collecte ne s'est pas limitée à ce seul appel à des mpitantara. Malgré l'existence d'un certain nombre de points communs entre les différentes traditions des Dix Cahiers (origine du sampy, les interdits à respecter, les offrandes à faire, les bienfaits à en attendre, leurs relations avec le souverain, leur histoire sous les différents règnes, leur incinération sous Ranavalona II), il ne nous est pas possible de penser que Lars VIG ait donné une sorte de questionnaire auquel les mpitantara auraient eu à répondre : en effet l'ordre dans lequel ces différents éléments apparaissent dans les textes des Dix Cahiers, varie suffisamment pour que nous puissions rejeter une telle hypothèse. Il est toutefois un élément qui ne paraît pas avoir été toujours fourni spontanément : il s'agit de la description matérielle du Dieu, et plus précisément d'un dessin représentant le Dieu. Il n'est nullement étonnant que les mpitantara aient décrit le Dieu dans les cas où cette description était vraiment un élément du récit, constituait en elle-même un prodige et contribuait au succès et à la renommée du sampy. Dans les autres cas, la description ne s'imposait pas. En outre, pas plus que les chants dont les paroles nous sont transmises n'appelaient des partitions musicales, la description des sampy n'appelaient des dessins ; ceux qui nous sont donnés ne pouvaient en aucun cas répondre à une exigence de la tradition orale. Et, de fait, si, sur les quinze récits, treize nous donnent un dessin (1), il

1) Il n'y a en réalité que douze dessins, celui que l'histoire de Ranavalaly, § 45, annonçait, n'ayant pas été recopié.

n'y en a que cinq qui ont été intégrés au texte. Neuf récits, après avoir raconté la fin du sampy, ajoutent le dessin comme en post-scriptum, comme pour satisfaire à une exigence extérieure à la tradition. De ces dessins, Lars VIG peut sans doute être tenu pour responsable, lui qui avait collecté tant de ody, et qui par ailleurs, faisaient dessiner ceux dont il recueillait la description (1). Il est donc manifeste que Lars VIG a dirigé la collecte contenue dans les Dix Cahiers.

En ce qui concerne ses informateurs, il ne nous a pas été permis, dans l'état présent de nos recherches, d'identifier Rainibao et Ramboa. Seuls leurs deux noms nous sont parvenus, et grâce à un cahier original. En effet, sans ce boky fanoratra et comme celle des autres sampy, l'histoire de Rafaroratra nous apparaîtrait aujourd'hui anonyme, puisque le copiste des Dix Cahiers n'a jamais cru devoir (est-ce de sa propre autorité ?) nous conserver le souvenir des mpitantara. Sans être en mesure de préciser quelle fut la contribution de Rainibao et de Ramboa à l'ensemble de la collecte, ni si leur participation fut limitée à la seule histoire de Rafaroratra, il est évident que ces deux mpitantara n'ont pas été les seuls à avoir été sollicités par Lars VIG. Si le contenu des récits (par exemple la fréquente revendication, formulée ou implicite, d'être à la première place, ou encore de s'élever dans la hiérarchie des Dieux (2), atteste la pluralité des sources et des milieux où ces récits se formèrent, furent honorés et se transmi-
rent, les notations et réflexions extérieures au récit proprement dit et que l'on trouve disséminées dans ces textes, nous conduisent à penser que Lars VIG s'est adressé à plusieurs mpitantara. Il suffirait pour nous en convaincre de comparer les derniers paragraphes de chacun de ces récits. Si la plupart de ceux-ci se terminent sans commentaire par le constat de la destruction ou de la fuite du Dieu, - ce qui correspond bien au récit - énumération, - d'autres comportent des faits ou des commentaires qui impliquent ou le sens d'une

-
- 1) .. l'Ecole de la Mission de Stavanger possède également un manuscrit de 20 pages : (ody na sampy (référence : n° 10.285 Rum C Avd VIII à 1), ayant appartenu à Lars Vig où les cinq tanango (charmes dont l'élément essentiel est soit une corne de boeuf ou de bélier, soit un morceau de bois sculpté) décrits sont également dessinés .
 - 2) .. cf. par exemple, les § 111 à 116 de l'histoire de Rafataka.

certaine continuité de la société traditionnelle (histoires de Rabehaza et d'Imatsatso) ou celui d'une rupture avec l'introduction du christianisme (histoires de Kelimlaza, de Ratsisinba, d'Imanjakalanitra et même de Ramahavaly).

Ces récits que Lars VIG fit noter par les uns et les autres, il les fit ensuite recopier à la suite, et proprement, sur les Dix Cahiers qui nous restent. Or quelle confiance accorder au copiste, sachant qu'à l'exception du début de l'histoire de Ramahavaly (les dix dernières pages du cahier 1) qui semblent d'une autre main, les dix cahiers sont tous de la même écriture et de la même main.

Pour répondre à cette question, il nous faut revenir au boky fanoratanana, où les mpitantara Rainibao et Ramboa ont consigné la fin de l'histoire de Rafaroratra.

III

DES MPITANTARA AU COPISTE

La comparaison de la version originale des mpitantara avec celle que nous présent le copiste est riche d'enseignements. Aussi est-il utile de présenter le texte du Boky Fanoratana (BF), page par page, ligne par ligne, d'indiquer les modifications que le texte des Dix Cahiers (DC) apporte au texte original, et de déterminer les raisons qui poussèrent le copiste à faire ces modifications. En marge du texte des mpitantara dont nous avons numéroté les lignes, nous indiquons entre parenthèses à quel paragraphe du texte édité correspond le passage du Boky Fanoratana.

PAGE 1

(75 suite)

1. Tohin'Iteo (ny Boky I)
2. andria^{tr} soa manambina anay e!
3. Rafaroratra.
4. and^{tr} namary any Imerina e!
5. Rafaroratra.
6. and^{tr} tia ny maro e!
7. Rafaroratra.
8. and^{tra} tsy nanasabahoaka e!
9. Rafaroratra.
10. and^{tr} Soafamihaja e!
11. and^{tr} Soafamihaja e!
12. Rafaroratra.
13. and^{tr} tsy mandeha irery e!
14. Rafaroratra.
15. and^{tr} tsy mandeha irery e!
16. Rafaroratra.
17. and^{tr} tianay e! and^{tra} tianay e!
18. and^{tr} tianay e! and^{tr} tianay e!

19. Rafaroratra.
 20. and ^{tra}- masina e! and ^{tr}- masina e!
 21. e ! Rafaroratra. E ! Rafaroratra
-

Page 1, ligne 1 : cacographie pour Tohin'ny teo, "suite de ce qui précède".

- L. 2 et suivantes: Le copiste a partout utilisé l'abréviation usuelle And^{tra}- et partout également une majuscule comme initiale à ce mot et selon la tradition chrétienne. Est-ce simple habitude ou attitude favorable aux sampy ? Par ailleurs, il n'a pas respecté la ponctuation de l'original.
- L. 4: nanary est une faute d'écriture, d'une écriture relâchée, pour nanary que le copiste a bien lu et qu'il a ainsi corrigé.
- L. 6: tian'ny maro écrit le copiste. Le "Dieu qui aime le grand nombre" devient le "Dieu qui est aimé du grand nombre". Cette correction fut-elle faite par attraction de la forme de la L. 8 "tsy nanasabahoaka" ? Cela témoignerait d'une mauvaise compréhension par le copiste des structures de ces phrases. En effet, tsy nanasabahoaka est le fruit d'une simple liaison euphonique de nanasatra et de vahoaka, et n'entraîne pas le retournement de sens que comporte tian'ny maro.
- L. 8: nanasa-bahoaka (OC) correspond à une graphie savante.
- L. 10: omise par le copiste qui fait disparaître le redoublement. Par ailleurs, Soa fa mihaja (OC) fait apparaître les composantes du qualificatif d'Andriamanitra sans en changer le sens.
- L. 15 et 16: omises par le copiste, le redoublement du verset disparaît.
- L. 17 et 18: un and^{tr}- tianay e! disparaît.
- L. 19: E! Rafaroratra est omis.

1. and^{tra} malaza e ! Rafaroratra.
2. and^{tra} nitorbo e ! and^{tra} nitorbo e !
3. Rafaroratra. And^{tra} masina e ! fa
4. tsara fara, fa maro dimby
5. E ! Rafaroratra andria^{tray}.
6. E ! Rafaroratra and^{tray}.
7. and^{tra} tsara e ! andria^{tr} tsara e !
8. Rafaroratra.
9. ô ! ô ! ô ! ô ! ô ! ô ! ô ! ô ! ô !
10. Masinà ô ! masinà ! ô ! masinà
11. Masina fa loharano velona;
12. O ! masinà ô ! masina ! ô ô !
13. Masina ! Masina fa loharon'
14. and^{tra} . ô ! masina ! ô. masina !
15. and^{tr} loharon-janahary.
16. and^{tr} niteraka enina.
17. Imerina no enitoko.
18. Ilaidana no manjaka.
19. Nahavory tany sy fanjakana
20. hiadanany ny fara manjaka

 Page 2, L. 9: Les neuf ô ! ont été abrégés en O etc, etc!

L. 10: omission du dernier masina.

L. 12: omission d'un ô !

L. 13: omission d'un masina et correction compréhensible de loharon' en loharanon'.

L. 14: omission du second ô !

L. 15: ~~même~~ correction qu'en L. 13 de loharon' en loharanon'. Le copiste a par ailleurs lu fa pour Andriamanitra: désir d'introduire une logique causale là où il n'y avait qu'une logique énumérative des qualités?

L. 16-20: Le copiste n'a pas respecté le découpage en vers. De plus enin-toko et Hiadanany sont des graphies modernes.

- (76)
1. E ! izany soa izany E ! izany soa
 2. izany.
 3. Ary nony vita izany hira
 4. izany dia manasina an-dRafa-
 5. roratra indray ny mpanjaka,
 6. dia vao ny zanany, sy ny havany
 7. rehetra,
 8. Dia masina indray ny amba-
 9. nilanitra.
 10. Ary rehefa vita ny hasina na-
 11. tao ho an-dRafaroratra,
 12. Dia vao nanasina ny mpan-
 13. jaka, ny havan'ny mpanjaka.
 14. Ary dia nanasina ny mpanj-
 15. aka, Avaradraho zoky olona
 16. sy Vakin'ny Sisaony sy
 17. Marovatana, sy Vonizongo, sy
 18. Ambodirano sy
 19. Vakinakaratra.
- (77)
20. Ary nony vita ireo hasina

Page 3, L. 3-10: Le copiste a d'abord lu And^{tra} pour indray et Manjaka pour Mpanjaka. Puis il a omis quatre lignes (6 à 10). En corrigeant (L.8) masina en manasina, nous pourrions ainsi traduire ces lignes: "Et quand ce chent fut fini, le Roi offrit à son tour le hasina à Rafaroratra, et ce n'est qu'alors que le firent ses enfants et tous ses parents. Puis les Ambanilanitra offrirent le hasina à leur tour".

L. 10-19: Le copiste donne une toute autre rédaction: "Ary rehefa vita ny hasina ho an-dRafaroratra, dia vao manasina ny Manjaka sy ny zanany ary ny havany ny Ambanilanitra; Ary izao kosa no filaharan' ny vahoaka mpandroso hasina: 1. Avaradrano (fa izy no zoki-olona), 2. Vakinisaony, 3. Imarovatana, 4. Ivonizongo, 5. Ambodirano, 6. Vakinankaratra."

Dans ce passage, le copiste a éprouvé le besoin de se conformer à l'orthographe officielle en dotant Marovatana et Vonizongo de l'article préfixé i (L. 17) et en nasalisant Vakinankaratra (L. 19), et de donner un aspect uniforme aux verbes en corrigeant nanasina en manasina (L. 12). Si le passage de mpanjaka à manjaka ne porte pas à conséquence, on comprend mal (L. 16) le passage de la forme Vakin'ny Sisaony "Département de la Sisaony" à celle-ci: Vakinisaony "Département de l'Isaony(?)", véritablement défectueuse. :

Plus important est le remaniement du récit: après l'offrande du hasina au Dieu par le Roi, puis ses enfants et ses parents, et enfin le peuple, vient l'offrande au Roi par ses parents, puis par les six divisions de l'Emyrne. Dans la copie, le rituel de l'offrande au Roi est bouleversé puisqu'il est dit que le peuple "ny Ambanilanitra" fait offrande au Roi, à ses enfants et ses parents. Et comme ny Ambanilanitra, par analogie avec les L. 8-9, a été introduit comme sujet du verbe manasina et que de ce fait, la fonction d'"Avaradrano &..." n'apparaissait plus, le copiste a introduit la formule "Ary izao ny filoharan'ny vahoaka mpanandroso hasina" pour présenter l'énumération des six provinces de l'Emyrne; cette formule toutefois n'est jamais utilisée par ailleurs pour introduire une telle énumération.

Remarquons pour finir une nouvelle manifestation du souci de logique du copiste lorsqu'il transcrit "Avaradrano-zoky olona" par "Avaradrano (fa izy no zoki-olona)".

De ce passage (BF, L. 6 à 10), on pourrait donner cette traduction: "Et lorsque fut terminé l'offrande du hasina que l'on avait faite à Rafaroratra, ce n'est qu'alors que ses parents offrirent le hasina au Roi. Et ensuite l'Avaradrano (doyen du peuple), le Vakinisisaony, le Marovatana, le Vonizongo, l'Ambodirano et le Vakinankaratra offrirent le hasina au Roi".

PAGE 4

- 1. Ataony Merina eni-toko ireo:
- 2. Dia foy indray ny akora manao
- 3. hoe: $\hat{0} : \hat{0} :$
- (78) 4. Ary nony vita izany hasina izany
- 5. sy fanomezam-boninahitra and^{tr}-
- 6. téraka enina izany,
- 7. Dia sany nody nody any an-
- 8. tranony avy indray ny olona
- 9. rehetra izay nifaly tany ny
- 10. fahaterahany Rafaroratra and^{tra}-.
- (79) 11. Ary ny omby no vonoina
- 12. tany ny fahaterahany, dia be
- 13. dia be indrindra, fa ny
- 14. omby tany ny Mpanjaka, dia
- 15. omby 20, Ny omby nateriny
- 16. Imerina eni-toko, dia omby 10
- 17. isampahenina dia 60 izany
- 18. Ary ny omby nateriny ny
- 19. maity enindreny tsivakivolo,
- 20. omby 10. Ary ny omby tongany

Page 4, L. 1: La majuscule d'Ataony (BF) n'a pas sa raison d'être. Le mpitentara fut poussé à l'utiliser parce qu'il se trouvait en début de page; il en est de même aux pages 13 et 24.

Ataony Merina est tout aussi valable, dans l'orthographe ancienne que la correction ataony Imerina, qui ne change rien au sens.

Autre correction: enin-toko comme page 2, L. 17.

L. 2: Akora ne semblait-il ni suffisamment élogieux au copiste pour qu'il ait éprouvé le besoin d'écrire akoralava, ni suffisamment explicite pour qu'il en ait donné un équivalent entre parenthèses (na hoby) ?

L. 3: Le copiste rend différemment et plus brièvement les acclamations.

L. 4-6: Autre rédaction du copiste "izany fomba fanomezam-boninahitra an-dRafaroratra And^{tra}-, niteraka enina izany". Outre l'inexplicable disparition

de hasina et l'introduction de fomba, le copiste ici a eu le souci de corriger l'utilisation défectueuse, mais compréhensible dans le style oral, du démonstratif izany. Le copiste est conscient de la nécessité d'une plus grande perfection de l'expression écrite. Quant à niteraka, voir L. 12 à 20.

- L. 7-9: Le copiste écrit: "samy nody any an-tranony avokoa ny vahoaka". Nody nody (BF) introduisait une nuance d'atténuation que le copiste a supprimée. Les autres corrections ne changent pas le sens du texte.
- L. 10 et 12: Le copiste, par nahaterahan-dRafaroratra, introduit une valeur aspectuelle que ne comportait pas fahaterahany.
- L. 12-20: Le copiste: "dia be tokoa, fa ny rpanjaka nanome omby 20. Ary Imerina enin-toko dia samy nanome omby 10 isan-tokony -- dia omby 80 izany, ary ny maintienin-dreniny tsivakivolo nanome omby 10".

Le sens général du texte n'est pas changé. Mais tokoa est plus un constat, tandis qu'indrindra comporte un jugement de valeur et ici une éloge. Le copiste ne partagerait-il pas les sentiments du mpitantara? La suite tendrait également à le prouver, car alors que le BF présente les dons de boeufs comme correspondant à une action normale qui s'imposerait à chacun, le copiste en fait une action volontaire: les boeufs ne viennent plus du Roi, pas plus qu'ils ne sont apportés par les différents groupes; mais chacun, Roi et groupes sociaux, les donne par un acte volontaire, donc révoquant. Est-ce là même attitude qui explique niteraka (L. 4 à 6) qui situe le fait nettement dans le passé, alors que la racine teraka admettrait qu'il s'agit d'une vérité éternelle?

Enfin notons que le copiste préfère l'expression officielle isan-toko à isan-pahenina, et qu'aux totaux partiels (20, 60 et 10) du BF, il substitue à la deuxième étape du compte un total cumulé (80), sans poursuivre selon la même logique.

Certaines des corrections orthographiques ne sont pas heureuses (maity enindreny devient mainty enindreniny).

1. heriny Rafaroratra and ^{tra} -
2. Dia onby 900.
3. Ny 100 Anavaradrano
4. Ny 100 Anivakinisisaony
5. Ny 100 Animarovatana
6. Ny 100 Anivonizongo
7. Ny 100 Anabodirano
8. Ny 100 Anivakinakaratra
9. Ny 100 Animaitienindreny.
10. Ny 100 Any havany manjaka rehetra
11. ary 100 Any Laidama I Manjaka.
- (80) 12. Ireo no fifaliana sy fanomezana-
13. ntsoa, avy anin'and ^{tra} Rafaroratra,
14. Zanahary nahasoana olom-belona
15. tao any ny andro nahaterahana-
16. n-dRafaroratra 6.
- (81) 17. Dia faly sy ny mpiaka-pinga
18. Ilaidama teo anatrehan'ny
19. Ambanilanitra, tao

Page 5, L. 1: herin-dRafaroratra (DC).

L. 1 et 2: L'addition de kosa et de ka donne une phrase plus liée et explicite des liens logiques.

L. 3 et 4: Le copiste a explicité "Ny-onby 100".

L. 3-11: Le copiste a fait de nombreuses corrections d'orthographe et a renouvelé son erreur: Ivakinisaony.

L. 14: mahasoana (DC).

L. 15: Le copiste, en écrivant "any ny andro ireo zanany enina ireo", a explicité dans le sens du récit ce qui dans le texte original aurait pu se traduire soit "en ce jour où Rafaroratra en a enfanté six", soit "en ce jour où Rafaroratra a donné naissance au bonheur" ou encore "a comblé (le peuple)". Cette curieuse explicitation jetterait-elle une lumière sur l'évolution de la compréhension des faits rapportés et

et par là sur l'imagination et la formation des "légendes"?

L. 17-18: nipiaka anpinga Lehidama (DC).

PAGE 6

1. Ampanarinivoana
2. fanaova natso andrafan' Am-
3. hitrandriananahary, atsinanany
4. Alasora, atsimony Majinjo,
5. avatatra Isamborato.
- (82) 6. Tamin'izany tany atao hoe:
7. Ampanarinivoana izany no na-
8. ndihizany Ilaidama, sy ny rebe-
9. hany Ambanilanitra.
- (83) 10. Fa andro lehibe indrindry tany ny
11. Malagasy io andro io, fa niterahan'
12. And^{tra} . Izany no zoki-pifaliana
- 13; indrindra tamin-dRafaroratra And^{tr}-
14. tompony ombinanga. Izay
15. fifaliana nahavoky any Imerina
16. indrindra.
17. Endre ny hafaliany ny zaza
18. anim-behivavy tamin'izay indrin-
19. dra ange ! fa ny mpaniry zaza
20. rehetra. Fa raha maniry zaza

Page -, L. 1 et 4/ correction en Ampanarivoana.

L. 2: fanaova-natso est relié d'un trait d'union selon les conventions et est mis entre parenthèses.

andrafan' est correctement écrit andrefan', selon d'ailleurs la première graphie de l'original en L. 1, où ce mot avait été ensuite barré.

L. 2-3: rétablissement d'Ambohitrandriananahary.

L. 4: Ialasora et Inatsinjo (DC).

L. 5: avaratry (DC).

- L. 6-7: La nouvelle rédaction: "Tamin'io tany Ampanarivoana io" est curieuse et laisse penser que les mpitantara ont écrit loin de ce lieu et que le copiste change izany en io pour donner une meilleure unité stylistique au récit. L'étude des démonstratifs malgaches pour déterminer les lieux où les traditions furent mémorisées, semble de ce fait difficile. Cf. à ce sujet: DELIVRE, 1967, pp. 53-55.
- L. 8: Lehidama I (DC). Tendance du copiste à utiliser la numérotation des rois, tendance qui apparaissait toutefois dans le cahier original (Pages 5, L. 11 et 7, L. 7).
- L. 8-9: nirebehan'ny, correction orthographique (DC).
- L. 10: suppression de Fa et de indrindry (sic): le copiste remplace une affirmation élogieuse par un simple constat.
- L. 11-16: Nouvelle rédaction du copiste: "fa andro nahateraka ny Andriamaniny. Ka zokin-pifaliana indrindra fa nahavoky any Imerina Ambanilanitra". Deux lignes sont omises par le copiste (L. 13 à 15) qui en outre supprime une notation élogieuse (L. 16) et qui semble prendre ses distances vis-à-vis du texte (Andriamaniny au lieu de Andriamanitra) tout en renforçant l'unité stylistique.
- L. 17: Hafalian' (DC).
- L. 18: anan-behivavy (DC), conformément à un usage courant.

PAGE 7

- (85)
1. tamin'izay ny vehivavy dia nota-
 2. tahin-dRafaroratra. ka nan-
 3. bininy, ka nahazo zazalahy sy
 4. zazavavy ny vehivavy, tao aoria-
 5. ndriana.
 6. Ary nony nirava ny vahoaka.
 7. Dia ny kabary Ilaidama I.
 8. Ka nanao hoe: Ny fakasitra-
 9. hana ry ambanilanitra sy ny
 10. fakatelemana ry ambanilanitra.
 11. raha nasaiko andro , dia andro

12. raha nasaiko alina dia alina.
13. tsy namitana andro, tsy nahafa-
14. ripeo, tsy nanasatra opaka,
15. Dia misaotra anareo ambani-
16. lanitra aho, fa mandray manan-
17. dreny aho, manana anareo
18. ambanilanitra, ka tonga amin'
19. izao fifaliana an-dRafaroratra
20. and^{tra} - izao. --

-
- Page 6, L. 20 et page 7, L. 1-3: Par sa nouvelle formulation: "Fa ny vehivavy rehetra izay naniry sy nangata-jaza tamin-dRafaroratra And^{tra} - , dia nambininy", le copiste présente également là une action volontaire de toutes celles des femmes qui, désirant un enfant, en font la demande à Rafaroratra, alors que dans la rédaction originale, Rafaroratra donnait à cette époque satisfaction à n'importe quelle femme désirant un enfant. Le copiste escanote également la bénédiction (fitahiana) du Dieu, de laquelle procède la satisfaction des désirs (ka nambininy).
- L. 4: Par avokoa (au lieu de vehivavy) le copiste insiste sur le fait que les femmes obtenaient toute satisfaction. Veut-il ainsi renforcer cette idée que le Dieu possédait ce pouvoir de procurer des enfants à qui en désirait?
- L. 5: Le copiste a ajouté: "mbola ho lazaina izany". Est-ce une allusion à la naissance d'Ikotoseheno (§ 90)?
- L. 7-8: Le copiste aurait dû lire: "dia nikabary Ilaidama I ka nanao hoe", mais il a écrit: "dia niantso kabary Lehidama I hoe". L'addition de niantso découvre-t-elle, dans l'esprit du copiste, le désir de ne pas laisser Radama parler devant un auditoire clairsemé, puisque le peuple en était déjà à partir?
- L. 8-10: Outre le rétablissement des nasales dans fankasitrahana et fankatelemana, il est à noter que le copiste supprime le premier "ry Ambanilanitra" pour se conformer à un style plus écrit.
- L. 11-14: Le copiste introduit avec fa un lien logique, mais supprime les deux raha, préférant le parallélisme habituel de la formule "asaiko andro dia andro, asaiko alina dia alina". Deux autres corrections

(nanintan'andro et nahasasatr'opaka) sont aussi conformes à la formulation habituelle.

- L. 15-16: Le remerciement est remplacé par la formule "Velona Soava tsarà".
- L. 16-17: Le cahier original emploie la formule "manandray (enécrivant par erreur mandray) manandreny aho", "je possède un père, je possède une mère"; le copiste l'a transcrit "manandray anandreny aho", "je possède un père-et-une-mère", mais la formule est moins belle.
- L. 18-20: Le copiste enécrivant "noho izao fahatongavanareo izao hifaly amin-dRafaroratra And^{tro}" ne porte pas atteint au sens, mais précise les auteurs de cette venue ("anareo") et affirme par Andriananitra, le lien qui existe entre le Roi et le Dieu.

PAGE 8

1. Ka dia samia mody hianareo
 2. ambanilanitra samie ! namo-
 3. ngy ny lohataonany,
 4. Ka ataovy ny asa ka ataovy
 5. maity molaly ny taniko, ka ny
 6. angady no tanon'ny lehilahy
 7. ary ny foli-landy ataovin'ny
 8. vehivavy.
 9. Fa izany no mahamaity
 10. molaly ahy hoy Ralaidama I.
 - (86) 11. Dia nody amin-pifaliona ny
 12. olona tamin'izay, fa ny lano-
 13. nana hita; ny and^{tr}- niteraka,
 14. ny be sy ny naro nahazo ana-
 15. tra, fa ny karo nasainy nazoto.
 16. Dia izany no anatra nataon'
 17. ny Ilaidama I tany ny nahate-
 18. rahan-dRafaroratra and^{tra}- .
 - (87) 19. Ary nony afaka herin-taona
 20. dia nimboho Ralaidama I
-

Page8, L. 1-3: La nouvelle rédaction: "Koa dia samia mody mamonjy ny loha-taonany avy hianareo Ambanilanitra", exprime la même idée, mais de façon plus concise. La répétition (BF) est plus proche du style oral, simple et direct; le copiste utilise ici le style écrit.

L. 4-8: La nouvelle rédaction: "Ka ataovy ny asa hahamainty nolaly ny taniko; ny angady ..." témoigne du même souci d'éviter les répétitions du style oral dans un écrit. Les trois ka de l'original n'indiquent pas des conséquences découlant les unes des autres; ils se situent sur le même plan et indiquent trois conseils parallèles qui doivent avoir le même objectif. C'est consciemment et avec réflexion que le copiste a fait ces corrections, ainsi que le révèle son hésitation à propos du troisième ka qu'il copia avant de le supprimer.

A noter également une correction de l'orthographe: mainity nolaly.

L. 9-10: "Izany no mahamainty nolaly ny taniko, hoy Lehidama I" (DC). Mainity nolaly "noir de suie" est une image tirée de la maison; la maison noire de suie est symbole d'ancienneté, de dignité et de prospérité. Mahamainty nolaly indique l'action possible de rendre digne et prospère. L'image a pu être utilisée par les mpitantara pour la terre (L. 5) et pour Radama (L. 10: ahy "moi"). Le copiste, lui, n'a pu résister à la tentation de rendre à l'expression son sens littéral et n'a pas voulu transmettre à la postérité un Radama barbouillé de suie.

L. 11-12: "Dia sany nody tamin-pifaliana ny vahoaka, fa..." (DC). Le copiste manifeste ici encore ses soucis esthétiques. Dans le texte original, l'emploi d'amin- par deux fois n'est d'aucune beauté d'une part, et l'emploi de dia (qui implique une succession) fait redondance avec tamin'izay (qui localise dans le temps); aussi le copiste supprime-t-il tamin'izay et introduit-il la marque du passé avec tamin-pifaliana.

C'est un souci politique, semble-t-il, qui pousse le copiste à utiliser vahoaka, plus expressif, au lieu de olona, qui reste indéterminé; olona implique une relation directe des "gens" (y compris le Roi) avec le Dieu pour lequel on fait fête; avec vahoaka "le peuple", le copiste, à l'occasion de la fête, introduit un lien entre les "gens" qui ont assisté à la fête, le Dieu et le Roi, —lien qui, avec l'addition de sany, unit chacun des sujets au Dieu et au Roi.

L. 15: additions de lehibe (car, sans doute, le Roi pour le copiste ne pouvait donner qu'un conseil d'importance) et de: "ary ny nazoto nasainy handroso tsara", qui fait pendant au premier terme et qui montre une monarchie soucieuse de mobiliser toutes les énergies.

Enfin, si nazoto devient hazoto, c'est par souci d'une plus grande adéquation de l'expression des idées et de la grammaire, et finalement par souci du bien-dire.

L. 16-18: lignes supprimées par le copiste; elles disaient: "Et c'est là le conseil donné par Ilaidana I lors de la délivrance de Rafaroratra". Cette phrase apparaît dans le style oral comme une ponctuation mettant fin au discours de Radama et à la fête en l'honneur du Dieu. On comprend sa suppression par le copiste.

L. 20: Lehidana I au lieu de Ralaidana I, comme en L. 10.

PAGE 9

- | | | |
|--------|-----|--|
| | 1. | Ka inavo no atao hoe: Ranavalona I |
| | 2. | Na Rabodonandrianampoinine- |
| | 3. | rina no nanjaka nandinby azy |
| (88) | 4. | ary Rabodonandrianampoininerina |
| | 5. | io, dia tia indrindra an-dRafaroratra |
| | 6. | and ^{tra} . |
| | 7. | Ka nitondra omby |
| | 8. | 3 isan-bolana, hatao fifaliana |
| | 9. | amin-dRafaroratra and ^{tr} . |
| (89) | 10. | Dia vokatra tokoa ny fifaliana |
| | 11. | tanin'izay. |
| (90) | 12. | Ary nony haniraka hanafika |
| | 13. | Ranavalona I. |
| | 14. | Dia mitondra an-dRafaroratra and ^{tr} |
| | 15. | handresy ny fahavalo, ka izay faha- |
| | 16. | valo alehan-dRafaroratra dia resy |
| | 17. | babo avokoa ect ect. |
| (91) | 18. | Izany no soa lehibe vitan-dRafarora- |

- 19: tra, tamin-dRanavalona I.
 20. ka ny fonba fanao taminy sy
 21. hasina dia tsy novan-

 Page 9, L. 1-2: La ligne 1 fut rajoutée ensuite par le mpitantara qui l'a écrite au dessus de la première ligne imprimée du cahier. Sur celle-ci il avait commencé sa phrase par Ka; ce mot ^{fut} barré et remplacé par Na. Cela semble indiquer un travail de collaboration entre les deux mpitantara, l'un d'eux écrivant sous la dictée de l'autre.

Le copiste a également remplacé no par izay (L. 1); et enfin Na Rabodonandrianampoininerina a été mis entre parenthèses (DC).

L. 4-6: Nouvelle rédaction: "Izy koa dia isan'ny tia sy nanaja an-dRafaroratra And^{tra} indrindra". De la formulation "Rabodonandrianampoininerina io", on peut déduire l'attitude des mpitantara à l'égard de leur auditoire: c'est celle de ceux qui savent, face à un public ignare, ignorant qui pouvait bien être Ranavalona I. Le copiste abandonne cette attitude, mais affirme que cette Reine n'était qu'une des adeptes de ce Dieu; à l'idée d'amour, il ajoute celle de respect.

L. 10: Suppression de Dia (DC).

L. 11: Nouvelle formulation et addition: "tamin-dRanavalona I, ary izay raha-raha nataony, dia nankininy amin-dRafaroratra And^{tra} avokoa". Le copiste ajoute au mpitantara le rôle du Dieu dans les entreprises et décisions de la Reine.

L. 12-17: Traduction: "Et quand Ranavalona voudra lancer une expédition, elle (ou: on) apportera divin Rafaroratra pour vaincre l'ennemi, et de ce fait, quels que soient les ennemis pour lesquels se déplacera Rafaroratra, ils seront tous vaincus, réduits en esclavage, etc, etc."

La formulation des mpitantara est grammaticalement correcte: au h de l'inaccompli, du projet de haniraka, concorde normalement les formes intemporelles en n de nitondra, et à préfixe a- d'alehan-dRafaroratra. Il subsiste cependant une ambiguïté sur le sujet de nitondra qui peut aussi bien être Ranavalona I qu'un indéterminé ("on" en français).

Pourquoi le copiste a-t-il alors transcrit le tout au passé? "Raha nanendry hanafika Ranavalona I, dia nasainy nentina any koa Rafaroratra

And ^{tra}... nalehany...".

Cela recouvre en fait deux attitudes différentes face aux événements du passé,

Les mpitantara se replacent dans le passé et projettent dans l'avenir leur propre connaissance de ce passé; c'est là une attitude fréquente même s'il convient en historien de la condamner. Pour le copiste, les événements racontés sont bien du domaine de l'histoire, et il convient de les rapporter comme tels. De ce fait, on comprend sa rédaction toute au passé.

En outre, le copiste supprime l'ambiguïté décelée lorsqu'il écrit que "elle (Ranavalona) fait emporter" le Dieu. Il est évident pour lui que Ranavalona, qui ordinairement n'accompagnait pas les expéditions militaires, ne pouvait elle-même emporter le sampy. Cette attitude est cependant une nouveauté dans la compréhension des rapports sociaux. Traditionnellement, par son délégué, le Roi (ou toute autre personne) était effectivement présente aux actes pour lesquels il s'était fait représenter; et toute parole du représentant était parole royale. Et lorsque la tradition rapporte "qu'à tel endroit, le Roi a dit que ...", cela n'implique pas le déplacement du monarque, ni sa présence physique en ce lieu. Ranavalona était donc partout présente par ses représentants. Mais le copiste refuse d'admettre cette façon de voir: pour lui, les représentants sont des intermédiaires.

Enfin L. 17, la transcription du copiste de ect ect (sic) par na taiza na taiza est curieuse; ect ect semblait porter sur le butin, alors que na taiza na taiza renforce izay (L. 15).

L. 20-21: "C'est pourquoi les coutumes que l'on suivait à son égard et le hasina...", disent les mpitantara. Le copiste transcrit "Ary ny hasina fanao aminy...". Outre le fait que le copiste fait disparaître le lien de causalité (Ka) qui expliquait que les bienfaits du Dieu entraînaient des actes de reconnaissance, et le remplace par une simple succession dans le temps (Ary), il simplifie la désignation de ces actes de reconnaissance. Il apparaît que dans l'esprit des mpitantara, le hasina n'était qu'un des moments —le moment essentiel— de la liturgie habituelle (fomba fanao) et que pour le copiste, le mot hasina

désignait tout à la fois ce moment d'offrande et l'ensemble de la cérémonie aboutissant à l'offrande. S'agirait-il là aussi d'une compréhension nouvelle des faits du passé?

PAGE 10

- 1. dRanavalona I. Fa vao maika
- 2. nampitomboiny ny fitiavany
- 3. an-dRafaroratra.
- (92) 4. Ary Rafaroratra kosa, dia nan
- 5. droso ny fitiavany an-dRanava-
- 6. lona I.
- 7. Fa Rafaroratra nanome zaza
- 8. an-dRanavalona I.
- 9. Fa nomba vaiky tsy niteraka
- 10. Ranavalona I.
- 11. Fa ny fitahian-dRafaroratra and^{tr}
- 12. no nahazahoany zanaka.
- (93) 13. Ka nataony hoe: ny anarany
- 14. Ikotosaheno na Rakoton-dRada-
- (94) 15. na. Io dia zaza azo, tamin-dRa-
- 16. faroratra and^{tr}. Izany no fototra
- 17. ny nahazahoana azy.
- 18. Ka nanao fifaliana tokoa
- 19. ny tao Antananarivo tamin'
- (97) 20. izay fa nanono onby

Page 10, L. 1: mainka (DC).

L. 2: aza, ajouté par le copiste, est attendu pour renforcer le contraste.

L. 4-12: Traduction: "Et en ce qui concerne Rafaroratra de son côté, son amour pour Ranavalona I continua de croître: en effet, Rafaroratra donna un enfant à Ranavalona I, alors que pour peu Ranavalona I serait restée stérile sans avoir de descendance; mais grâce à la bénédiction de divin^{cu} Rafaroratra, elle a pu obtenir un enfant".

Mais le copiste écrit: "Rafaroratra And^{tra}- koa mba nampandroso ny fitiavany an-dRanavalona I, ka nanome zaza-lahy azy, na dia saiky monba tsy hiteraka intsony aza izy, --dia ny fitahian-dRafaroratra And^{tra}- no nampitoe-jaza azy".

Ainsi, toujours animé par le souci du bien-dire, le copiste modifie la rédaction de ce passage en abandonnant la concision des débuts et en supprimant les répétitions du nom de Ranavalona (L. 8 et 10). Le souci d'utiliser la langue commune le conduit à remplacer vaiky par son synonyme saiky plus fréquemment utilisé, et celui d'utiliser les formules communes à préciser qu'il s'agit d'un garçon (zazalahy), ce qui est plus apprécié.

Il est important de noter que le développement du cahier original manque de finesse; c'est une pensée analytique qui juxtapose des faits. La rédaction du copiste en introduisant des enchaînements logiques marque un progrès dans le passage vers une pensée plus discursive.

Enfin, si selon les mpitantara, la grâce faite par le Dieu est reçue passivement par la Reine L. 12: nahazahoany), le copiste en constate le résultat physiologique (nampitoe-jaza) qu'est la conception.

- L. 13-15: "et elle dit: son nom est Ikotoscheno ou Rakotondradama". Lorsque le copiste écrit: "Rehefa tera-dahy Ranavalomanjaka I, dia natao hoe: Ikotoseheno (na Ikotondradama) no anaran'ny zaza", on retrouve le même souci d'enchaînement logique que précédemment, avec la proposition circonstancielle de temps, qui permet de faire le lien avec ce qui précède et reprend l'idée d'achèvement contenue dans nahazahoany (L. 12).
- L. 15-16: "Voilà un enfant donné par divin Rafaroratra". Pour les mpitantara, c'était là un exemple, célèbre entre tous, des pouvoirs du Dieu. Mais le copiste avec "Io zaza io dia azo tanin-dRafaroratra And^{tra}-"; en affirmant ce fait précis, en fait disparaître l'aspect probant et l'intention édifiante.
- L. 16-17: "Là est la véritable racine de ce que l'on a pu obtenir" a été supprimé par le copiste.
- L. 17-20: A "Aussi les Tananariviens organisèrent-ils alors de vraies réjouissances", le copiste a substitué un long développement: "(§ 95) Ity dia fifaliana lehibe indrindra koa teto Madagascar, fa tera-dahy ny Manjaka.
- (. -

(s96) Vory indray ny Ambanilanitra ka lanonana sy fifaliana manao ahoana moa no natao tao Antananarivo tanin'izay".

Cette longue addition du copiste est très révélatrice de ce qui le sépare des mpitantara. Pour ceux-ci, à la naissance d'Ikotoscheno, les gens de Tananarive firent fête. Pour le copiste ce fut une très grande joie dans tout Madagascar; et l'on (sans doute le gouvernement) réunit le peuple pour des fêtes et réjouissances à Tananarive. Chez ce dernier apparaissent un reflet des visées expansionnistes de la monarchie et une certaine forme d'idéologie nationale selon laquelle l'unité est imaginai-
rement réelle et l'unification achevée.

Cette addition ne crée-t-elle pas un anachronisme ascendant en nettant au crédit du passé, ici à l'époque de Ranavalona I, une idée de la fin du XIXème siècle? Or ce que nous savons des conceptions politiques de la monarchie ranavalienne confirme le bien-fondé de l'addition du copiste.

PAGE 11

1. 300. Ary ny vorona betsaka tsy
2. azo isaina, fa sany nanatitra
3. omby ondry vorona akoho ect ect
4. Sy nandihy isan-bohitra
5. ny olona sy nanao ny hira
6. nahafinaritra hoe
7. Hianao Ranavalomanjaka I
8. Teraky Soa tsy ho hadino
9. Zanan-dRatsiafakambava
10. Taranjon-dRandrianampoina
11. Zafin'Andrianbelomasina
12. Aiza izy e ! Ny angaliny nanina
13. re !
14. Tany ampatsifatsy é !
15. Tany an-bolanena !
16. Hianao Ranavalona e !
17. Tomponany Merina !

18. Tany Manga e !
19. Tany anatin'ny arivo !
20. Soa ! fa no tahiny e ! Soa
21. fa nomeny !

Page 10, L. 20 et page 11, L. 1-6: Traduction: "car l'on tua 300 bœufs. Et les volailles furent en si grand nombre qu'on ne pouvait les compter, car chacun apporta des bœufs, des moutons, des volailles, des poulets, etc etc et les gens de chaque village dansèrent et firent ce chant agréable:...". Le copiste en fait une phrase équilibrée où onby et ny vorona sont sur le même plan, et où sady (en remplacement de sy) est normalement utilisé pour relier deux faits de nature différente. La suppression de vorona (L. 3) se comprend puisqu'on vient juste de parler de ces volailles innombrables et celle de akoho (L. 3) également, puisque les poulets sont compris dans les volailles. Ny olona est remplacé par ny vahoaka comme en page 8, L. 11-12.

La suppression de mahafiharitra (L. 6) laisse deviner la façon de travailler du copiste. En effet cette suppression ne comporte pas en elle-même un jugement de valeur, puisque le mot est conservé plus loin (Page 12, L.7); elle indique que le copiste, ayant pris ^{une} connaissance complète du texte avant de le recopier, supprime l'un des deux mots pour éviter une répétition.

- L. 7: Le copiste termine le vers par e !
- L. 8: "Terak'Isoa tsy ho hadinoina" (DC). La différence est minime, car la racine hadino a un sens passif "oublié", et comporte l'idée d'un oubli naturel. Tsy ho hadino (BF) "dont le souvenir persistera de lui-même" diffère peu de Tsy ho hadinoina (DC) "dont on fera persister le souvenir".
- L. 9: Zana-dRatsiafakarabava (DC), correction de l'orthographe.
- L. 10: Andrianampoina (DC) par conformisme avec une des formes les plus usitées du nom d'Andrianampoinimerina.
- L. 12: "Niangaly ny..." (DC), correction de l'orthographe.
- L. 1: On pourrait lire le cahier original ainsi: "Tompon'any Inerina", mais le copiste utilise la forme courante.
- L. 18-19: Le copiste n'a pas respecté le découpage et il a corrigé la graphie: "Tany Imanga e & Tany anatin'ny arivo !".

- (98)
1. Rafaroratra and^{tra} e !
 2. Ny zaza nomeny e ! Lalao soa
 3. ho an-dRabodo.
 4. E ! tsara E ! fa soa
 5. Dia velona amin'izay ny
 6. Mozika. Manao ireo hira
 7. mahafinaritra ireo.
 8. Raha tampitra io, hira io,
 9. dia nifanati-daolao ny olona isan-
 10. bohitra. Ka ny fifalijana tamin'
 11. izay naharitra roavolana.
 12. Ary sany manana ny tonon-
 13. karany avy ny olona, ny sasany
 14. manao hoe:
 15. E ! re ! dia e ! re ! E
 16. Erede e ! Erede e ! redibezaoro
 17. Badalisa. any Tapiozoro
 18. Any niakerakera.
 19. Ranavalona no manjaka
 20. E soa fa niteraka, zaza soa

Page 12, L. 2/ Laolao, écrit ici le copiste pour se conformer à la norme et à la graphie qu'il a choisie; en fait, à la fin du XIX^e siècle, la norme était hésitante, comme ici le mpitantara, entre lalao et laolao.

L. 4: "E, tsara, e tsra fa soa!", corrige heureusement le copiste, à ce qu'il semble.

L. 5: Au dia du mpitantara qui indique la succession, le copiste substitue sady, qui indique la simultanéité.

L. 8: Le copiste remplace heureusement tampitra (sic) qui donne plutôt une idée de chose épuisée, par vita qui donne celle d'achèvement.

L. 10-11: "Et cette fête dura alors deux mois", exprimée de façon négligée et populaire dans le cahier original, est heureusement corrigée: "ka nahari-
tra roavolana izany fifalijana izany".

L. 12-13: "Et chacun avait ses propres chants...". Le copiste est plus explicite

"Nefa tsy nitovy ny tonon-kira fa sany manao ny azy...".

L. 15: Cette ligne, barrée dans le BF, donne l'explication de la ligne suivante.

L. 16: "Erede ! Erede ! Redibezoro !" (DC).

L. 17: La lecture du dernier mot dans BF est douteuse: Tapiozooro ou Tapiazaoro.

Le copiste a lu Tanpiazoro.

L. 18: Mickerakera (DC).

L. 19: Le copiste termine sa ligne par e !

PAGE 13

1. Nomen-dRafaroratra and^{tr} - E !
2. zaza soa fa nomeny Rafaroratr
3. and^{tr} -. E ! ny tsy manana an-dRa-
4. faroratra and^{tr} - no maniry.
5. Rabodonandrianampoinimerina manana
6. anao e. dia sambatra.
7. E ! Rafaroratra and^{tr} - and^{tr} - indrindra
8. E ! Rafaroratra and^{tr} - and^{tr} - indrindra
9. Ao Atamponambohinana eo
10. Avaratry Alasora. Antsimon'An-
11. batomasina andrefan'ny Manohisoa
12. ambony atsinanana Akafy.
13. Hitsin'ny lalan-Andriana,
14. Izany no hira fanao mahafaly
15. indrindra, tany ny nahaterahan-
16. dRabodonandrianampoinimerina
17. any Koton-dRadana.
18. Ary Rabodonandrianampoinime-
19. rina, moa dia mpanjaka vavy
20. tia lalao. Ka ny adin'ombilahy
21. no tiany indrindra.

(99)

Page 13, L. 1: suppression du E final.

L. 2: Suppression de Rafaroratra.

L. 5: addition de Fa devant Rabodonandrianampoinimerina.

L. 9: "Ao atampon'Ambohimanoa" (DC).

L. 10: Ialasora et atsimon' (DC).

L.11: andrefany Manohisoa (DC).

L.12: antsinanany (DC).

L. 14-17: Ces quatre lignes ont été supprimées (comme page 8, L. 16-18).

Elles répondaient à un besoin du style oral.

L. 18-20: Traduction: "Et Rabodonandrianampoinimerina était bien une reine qui aimait les divertissements, et c'étaient les combats de taureaux qu'elle aimait le plus". Le copiste écrit: "Ary Rabodonandrianampoinimerina koa moa dia vehivavy tia laolao, ka ny adin'ombalahy dia tiany indrindra".

Le copiste, en remplaçant mpanjaka vavy par vehivavy, veut-il distinguer les activités d'une Reine de celle d'une femme et pense-t-il que les loisirs ne sont pas du nombre des activités normales de qui exerce le pouvoir? L'introduction de koa tendrait également à le prouver. De même si le copiste, après hésitation, a préféré dia à no, c'est que dia indique plus un constat et no impliquerait une comparaison parmi diverses sortes de divertissements, et qu'il aura préféré ne pas faire allusion à d'autres sortes de jeux.

Les corrections ombalahy et laolao (L.20) sont sans importance.

PAGE 14

1. Ka izao no anarany ny ombalahin'ny Manjaka.
2. 1. Ikambo 2. Isatrobola
3. 3. Ilaivarijovola 4. Imamakivero
4. 5. Ibakovolamena 6. Ihaolomanga
5. 7. Imaivana 8. Itsarafidy
6. 9. Imarakely 10. Imavokely
7. 11. Ibibikely 12. Imambalava
8. Ireo no anaran'ny ombilahin'
9. dRanavalona I. sy ny namany
10. ect.
- 11.

12. Ka nifampisoron'izany dia
13. avy amin'dRafaroratra and ^{tr}
14. ka tsy resin'omby ireo: Ombala-
15. hy ireo; fa Rafaroratra no mo-
16. mba azy, ka ny ombalahy
17. ampiadiana aminy, na aniza
18. na aniza? Dia maty ary
(100) 19. sasany dia resy. Izany no
20. hery Rafaroratra and ^{tra}.

Page 14, L. 1-2: Le copiste avec "Nanana ombalahy 12 izy ka izao avy no anarany" évite ainsi de répéter Manjaka.

L. 6: Imanivona (DC).

L. 7: Le copiste semble soucieux de ne rien bouleverser à l'original: en effet il s'était trompé dans l'ordre des 9 et 10èmes taureaux et il l'a signalé.

L. 9-19: Traduction: "Voici les noms des taureaux de Ranavalona I et de ses compagnons etc (ou: et de leurs compagnons). Et les charmes pour cela provenaient de divin Rafaroratra; aussi ces taureaux n'étaient-ils pas vaincus dans les combats, car c'était Rafaroratra qui les accompagnait, et les taureaux qu'on leur opposait, quel que soit leur propriétaire, mouraient et les autres étaient vaincus".

Nouvelle rédaction du copiste: "Ireo ombalahy 12 ireo dia tsy nba resin'ombalahy hafa, fa Rafaroratra no manao ny fampisoron'ireo ombalahy ireo, ka izay ombalahy miady aminy dia maty, ary ny sasany dia resy".

La volonté du copiste d'exprimer plus clairement les faits (tsy nba resin'ombalahy hafa) et de façon plus concise (izay ombalahy miady aminy) aboutit d'une part à oublier la participation du Dieu au combat (par l'oubli de fa Rafaroratra no nomba azy) et d'autre part à maintenir l'obscurité des lignes 18-19 (... dia maty ary sasany dia resy).

L. 19-20: "Telle est la force qui porte le nom divin Rafaroratra". Le copiste, qui a lu Izany no heriny Rafaroratra Andriamanitra et a écrit: "Izany koa dia mampiseho ny herin-dRafaroratra", affirme que là est encore une (koa) des manifestations (mampiseho) de cette force.

(101)

1. Ary Rabodonandrianampoinimerina
2. koa mitsangatsangana mandraka-
3. riva, fony izy tany Akaratra, sy
4. tany Andreamanovoka, fahava-
5. ratra ny andro tamin'izay
6. ka teo Irangaina ny Andriana.
7. Irangaina dia ao atsimony
8. Begoaika, avaratra Antanifotsy
9. Antsinanan'Akaratra
10. andrefana Ido,
11. Ka tondraka ny rano ka ha-
12. pita anan'Onive !
13. Dia tondraka anonive !
14. Ka betsaka ny vahoaka ary
15. vitsy ny lakana.
16. Dia nakeo amy ny rano.
17. Rafaroratra; hitan'ny amba-
18. nilanitra
19. Dia tapaka ny rano ka na-
20. ndeha toy ny tani-maina ny
21. olona.

Page 15, L. 1-3: Traduction: "Et Rabodonandrianampoinimerina, de plus, partait continuellement en promenade". Mais le copiste: "Raha mitsangatsangana koa Rabodonandrianampoinimerina", prend une autre optique. En effet, alors que par une phrase, le BF annonce, sur le même plan que les combats de taureaux (Ary), cet autre loisir de Ranavalona qu'était son goût permanent (mandrakariva) pour les voyages, le copiste ici ne fait qu'introduire le voyage à Tsinjoarivo par une circonstancielle de temps (Raha...). alors que les mpitantara font implicitement référence aux autres voyages de Ranavalona I à Manerinerina et à l'Itasy, le copiste, soucieux de l'unité de ce récit, fait ici disparaître cette référence; il l'explicitera plus loin, et non de façon heureuse par une parenthèse, cf. note suivante.

L. 3-6: Traduction: "Lorsqu'elle s'en fut dans l'Ankaratra et à Andreamanovoka, c'était alors la saison des orages; et la Princesse fut à Rangaina". Le copiste en fait deux propositions circonstanciées de temps reliées à la précédente et coupées d'une parenthèse (ka tany Ankaratra sy tany Andriamamovoka (fa mpandeha matetika izy) ka tonga tao Irangaina) Il néglige de situer ce voyage à la saison des orages (L. 4-5).

L. 7-10: Les mpitantara localisent Rangaina par une phrase indépendante, le copiste la réduit à une parenthèse après Rangaina (L. 6).

Le copiste fait en outre les habituelles corrections d'orthographe.

L. 10-12: C'est ici que le copiste réintroduit les L. 4-5, pour en faire la proposition principale de cette longue phrase, en écrivant: "fahavaratra ny andro tamin'izay ka tondraka...". On voit le but du copiste: situer le voyage de Ranavalona dans l'espace et localiser le lieu du prodige avant de parler du temps qui va être l'objet de ce prodige.

Deux corrections de détail: hampita et any Onive; la graphie du BF, dans ce second cas, s'explique car l'usage semble avoir hésité sur la forme exacte du nom du fleuve entre Onive et Anonive; An- apparaissant comme un article devant ce nom de lieu, ce que tendrait à prouver la phrase suivante L. 13.

L. 13: Le copiste a supprimé cette ligne; dans le BF, elle est la formulation d'une conclusion aux lignes 11-12, conclusion qui semble évidente au copiste.

L. 16: nankeo (DC). — De plus, il est clair que le copiste met toute son attention à éviter les erreurs de transcription; il avait écrit lakana, il corrige en rano comme le veut le BF. Cette correction faite après coup au dessus du mot lakana indiquerait que le copiste s'est ensuite relu.

L. 17 -18: Suppression par le copiste de hitan'ny ambanilanitra, peut-être à cause de son hésitation: en effet, faut-il comprendre que Rafaroratra entre dans le fleuve " pour que puissent traverser les Ambanilanitra"? La suite du récit permet une telle interprétation puisque le cours du fleuve s'interrompt et que le peuple traverse. Ou bien faut-il comprendre que Rafaroratra a agi "au vu de tout le peuple"? Une telle interprétation est possible, car on trouve dans ces traditions de nombreux appels au témoignage du peuple.

L. 19-20: Par l'addition de ritra après tapaka et la suppression de toy, qui pouvait laisser encore planer quelque incertitude, le copiste par la force des mots donne une plus grande consistance au prodige.

L. 21: Par le remplacement de olona par anbanilanitra, comme auparavant par Vahoaka, le copiste fait bénéficier de ce prodige moins les "gens" que que le peuple merina tout entier.

PAGE 16

(102)

1. Izany koa no fahagagana
2. nasehon'dRafaroratra and^{tr}
3. Tamin'dRanavalona I. raha
4. nitsangatsangana izy.

(103)

5. Ary nony nody ny Andriana
6. dia narivo ny rano, fa tsy
7. navelan'ny Rafaroratra ho

(106)

8. latsaka ny orana, dia naty
9. tany ampandehanana
10. Razakaberatrimo sy
11. Ralainanasintsoa
12. Dia Rasoamiasy no nandinby
13. azy, Nitahiry an-dRafaroratra
14. indray. Zanaky Razakaberatrimo
15. io Rasoamiasy io
16. Dia ireo Rasoamiasy sy
17. Randrianarivo zanaka ana-
18. bavin'dRalainanasintsoa.
19. Dia ireo indray no nisolo azy
20. roalahy nitahiry Andrafaroratra
21. and^{tra}.

Page 16, L. 1: no est remplacé par dia (DC).

L. 2: nasehon' est remplacé par nataon', beaucoup plus neutre.

L. 5: "Ary rehefa niverina nody indray ny Andriana"(DC) précise l'idée que la Reine n'a fait qu'entamer le chemin du retour.

L. 6: addition de efa avant narivo, pour ajouter à la logique: la cause est

ensuite donnée (L. 6-8).

L. 7: navelan-dRafaroratra hilatsaka (DC).

L. 8-21: Traduction: "Et Razakaberatrimo et Ralainanasintsoa moururent au cours du voyage. Et ce fut Rasoamiasy qui lui succéda pour garder à son tour Rafaroratra. Ce Rasoamiasy était le fils de Razakaberatrimo. Et ces deux-là, Rasoamiasy et Randrianarivo, neveu utérin de Ralainanasintsoa, ceus-là à leur tour succédèrent aux deux hommes qui gardaient divin Rafaroratra".

Tout ce passage est ici onis par le copiste. Cependant, plus loin (§ 106) une rédaction abrégée (mais complète, quoique négligeant de mettre en valeur la prédominance de Rasoamiasy sur Randrianarivo) en est donnée et présentée comme P.S., qu'il faut lire et comprendre "Oubli" ou "Remords" au lieu de "post-scriptum".

PAGE 17

(104)

1. Ary ireo zavatra 15 ireo; kosa
2. no soa vitan'dRafaroratra and ^{tr}- tanin'
3. dRanavalona I
4. I. Nanome hanina ny miaramila
5. Rafaroratra raha noana ny miara-
6. mila.
7. II. Nanome zanaka an-dRanavalona
8. Rafaroratra and ^{tr}-. Ikotoseheno no
9. zaza nomeny azy. Izay atao hoe:
10. Radana.
11. III. Nanome zaza ny vehivavy izay
12. rehetra nangataka taniny
13. Rafaroratra and ^{tr}-.
14. IV. Nampahery ny miaramila tany
15. atafika Rafaroratra and ^{tr}-.
16. V. Niresaka tanin-dRanavalona
17. Rafaroratra and ^{tr}-.
18. VI. Nampandresy tsy niady Rafaro-

19. ratra and ^{tr}-.
 20. VII. Nahasitrana ny narary Rafarora-
 21. tra and ^{tra}-.

Page 17, L. 1-3: Le copiste supprime trois mots: kosa, no (remplacé par ny) et and ^{tr}-.; il allège la phrase sans en modifier le sens et l'intègre bien à l'ensemble en négligeant kosa.

L. 4: Notons que si le BF utilise la numérotation avec les chiffres romains, le copiste utilise les chiffres arabes.

L. 4-6: Le copiste abrège miarabila en Mrl (L. 4) pour se conformer à l'usage officiel dans les textes manuscrits; il allège le texte en remplaçant le second miarabila (L. 5-6) par le pronom izy.

L. 7-10: Le copiste remplace zanaka (L. 7) par zazalahy; il adopte donc ici la même modification que pour zaza (Page 10, L. 7), montrant bien son souci de continuité et d'unité du récit.

C'est ce même souci qui, à la version du BF (L. 8-10: "C'est Ikotoscheno qui fut l'enfant qu'il lui donna, —celui que l'on appelle Radama"), lui fait reprendre l'essentiel de la formulation déjà adoptée auparavant (cf. note sur Page 10, L. 13-15) et lui fait écrire ici:

"ka natao hoe Ikotoscheno (na Ikotondradama) no anarany".

Par souci de l'histoire et pour éviter toute confusion, le copiste précise également qu'il s'agit de Ranaivalona I (L. 7).

L. 13: suppression d'and ^{tr}-.
 L. 14: abréviation de miarabila en Mrl (cf. page 17; L. 4).
 L. 15: antafika (DC).
 L. 16: addition de matetika après niresaka; et même précision que page 17,
 L. 7, pour Ranaivalona I.
 L. 18-19: A cette phrase, le copiste ajoute une conclusion qui n'était pas évidente: "ka babo sy nanaiky ny fahavalo". Est-ce à la gloire du pouvoir monarchique?
 L. 21: suppression d'and ^{tra}-.

1. VIII. Nampiseho niheriny ka nana-
2. maizina ny tao an-dapa, fa
3. Ranavalona irery no nahita azy.
4. IX. Ny fitiavan'dRanavalona
5. an-dRafaroratra, fa nanome
6. omby roa isam-bolana, Rana-
7. valona ho an-dRafaroratra
8. and ^{tr} -.
9. X. Ny nanampahany ny rano
10. tany Anonive ! raha ho any
11. Ankaratra sy Irangaina sy
12. Andreanamovoka, dia no tapa-
13. hiny ny rano ao Anonive !
14. hitan'ny Vahoaka toy ny tany
15. maina.
16. XI. Ny nampitsaharan'ny rano-
17. norana, ka nefa fahava-
18. ratra ny andro.
19. XII. Ny niritany ny rano tao
20. Anonive: raha niverina
21. ny vahoaka.

Page 18, L. 1: le copiste corrige la graphie (ny heriny) et explicite le sujet:
Rafaroratra avant ka.

L. 3: précision comme précédemment de Ranavalona I et suppression de irery
remplacé par hiany.

L. 4-8: Outre la précision une fois encore apportée par "Ranavalona I" (L. 4),
le copiste allège la phrase en utilisant des pronoms personnels: azy
pour an-dRafaroratra (L. 5) et izy (L. 8) pour Ranavalona (L.6-7).

L. 9-15: Traduction: "Le fait qu'il interrompit le cours de l'Onive! lorsqu'on
s'en allait dans l'Ankaratra, à Rangaina et à Andreanamovoka, il inter-
rompit le cours de l'Onive! Le peuple le traversa comme sur la terre
sèche".

Le copiste: "Ny nanampahan-dRafaroratra ny rano tao Anonive, raha

tany Ankaratra sy Irangaina sy Andriamamovoka ny Manjaka, dia nandeha an-tany maina ny vahoaka, na tondraka aza ny rano".

A la version des mpitantara qui est un simple rappel (avec des redites: L. 9-10 et L. 12-13) d'un événement connu, le copiste substitue un résumé concis en nommant l'auteur (Rafaroratra remplaçant -ny, L. 9), et le bénéficiaire de ce prodige (ny Manjaka ajouté après Andriamanovoka, L. 12), et en indiquant que l'on passa sur la terre sèche (suppression de toy L. 14, comme page 15, L. 20) alors que les fleuves étaient en crue (addition au BF).

L. 16-18: Le copiste: "Ny nampitsaharan-dRafaroratra ny ranonorana tao any ny andro maronaro, na dia fahavaratra aza ny andro".

Comme en L. 10, le copiste précise l'auteur du prodige (Rafaroratra, L. 16) tout en corrigeant l'expression défectueuse des mpitantara. Il ajoute que la pluie cessa "durant des jours assez nombreux", --élément que les mpitantara n'avaient pas donné. Est-ce pour montrer le pouvoir de Rafaroratra ou pour expliquer logiquement le douzième prodige?

L. 19: Aujourd'hui nous écrivons: "Ny niritan'ny rano". La forme iritana, dérivée de la racine ritra à sens passif, est aujourd'hui inusitée; elle exprimait une action volontaire et effectuée par qui l'a voulue, ici l'eau. Nous pourrions ainsi traduire la L. 19: " Le fait que l'eau ait baissé d'ello-même...". Dans le contexte, cela implique que la volonté des éléments s'est inclinée devant la volonté plus puissante de Rafaroratra.

Le copiste, en écrivant: "Ny naharitra ny rano", rend manifeste que déjà à la fin du XIXème siècle, la forme iritana était désuète; les dictionnaires de l'époque ne la citent d'ailleurs pas. La forme naharitra employée par le copiste, présente le résultat obtenu et, éliminant la participation volontaire de l'eau, elle implique en revanche l'intervention d'un agent externe, même si celui-ci reste indéterminé. Ici ce serait Rafaroratra.

Nous assistons à l'agonie d'une forme grammaticale et à son extinction; mais en même temps à la disparition de toute une philosophie de la nature.

L. 20-21: "quand le peuple s'en revenait" devient: "rehefa niverina ny Andriana" où le copiste focalise l'attention sur ny Andriana (au lieu de ny vahoaka)

comme le voulait le texte page 16, L. (5, et donne une raison logique (l'absence de la pluie auparavant indiquée page 16, L. 6-8) qui concorde bien avec la disparition de la forme niritany L.19.

PAGE 19

1. XIII. Ny nahatongavan'dRanava-
2. lona avy any Andriamamovo-
3. ka, notahin-dRafaroratra and ^{tr}-.
4. XIV. Ny fifalian'ny ambanilanitra
5. raha tonga Ranavalona sy
6. Rafaroratra and ^{tr}-.
7. XV. Ny nampaherezan'ny ombala-
8. hin-dRanavalona, voalohany.
- (105) 9. Ireo no soa lehibe nataon-
10. dRafaroratra. And ^{tr}- tamin-dRa-
11. navalona I.
- (107) 12. Dia niamboho ny Masina
13. Ranavalona ka Radama II
14. No nandinby azy.
15. Ary Radama II kosa dia tsy
16. mba naka azy raha nanjaka
17. fa nisalasala. Indraindray
18. toa mpivavaka amin'Andriama-
19. nitra. Indraindray toa naka
20. ny and ^{tr}- sasany hany ka nitondra
21. tapany.

Page 19, L. 1-3: "L'arrivée, revenant d'Andriamamovoka, de Ranavalona, bénie de divin Rafaroratra", dit le BF. L e copiste remplace Ranavalona par ny Andriana, ajoute qu'elle est arrivée "sans encombre" (soa aman-tsara) et introduit par un lien de causalité (fa) la bénédiction que lui apportait le Dieu.

Ici ces modifications apportées au BF par le copiste ne peuvent être expliquées par le récit des événements faits avant l'énumération

des quinze miracles puisqu'il n'y est fait allusion ni à cette arrivée ni aux réjouissances qui l'ont suivie(L. 4-6).

- L. 4-6: La version du copiste comporte Ny Andriana au lieu du nom de la Reine et omet de citer le Dieu. Le copiste à nouveau focalise l'attention sur la fonction royale (plus que sur la personne de la Reine), ici au détriment du Dieu.
- L. 7-8: Outre la précision fréquente: Ranavalona I(L. 8), le copiste explicite le nom de l'auteur de l'acte -dRafaroratra tout en corrigeant la graphie fautive nampaherezan'ny.
- L. 9-11: Cette phrase qui, dans le style oral, ponctue le récit en mettant un terme aux quinze prodiges, reprend la phrase de présentation (page 17, L. 1-3) en y introduisant une progression: "Voilà les grands bienfaits réalisés par Rafaroratra en faveur de Ranavalona I". Le copiste a supprimé la progression et repris certains termes de la formule qu'il avait conservée de la page 17 en écrivant: "Ireo no soa vitan-dRafaroratra..."; De ce fait, il rejoint ici les techniques du récit des mpitantara, en les figeant plus rigidelement.
- L. 13: Ranavalona I (DC).
- L. 15-17: "Et Radama II, quant à lui, s'abstint de le faire venir quand il accéda au pouvoir, car il était hésitant". La formulation du copiste: "Raha vao hanjaka Radama II, dia tsy nba naka azy araky ny fanaon'izay hanjaka rehetra teo aloha fa nisalasala", reprend une formulation fréquente dans les DC: "Raha vao hanjaka..." et ajoute que Radama ne s'est pas conformé aux usages ancestraux du rituel d'intronisation des Rois.
- L. 18-20: "Parfois il semblait un fidèle de Dieu, parfois il semblait prendre d'autres dieux; aussi ne gouverna-t-il qu'à moitié". Cette phrase montre Radama hésitant entre le Dieu des chrétiens et les palladium. Par souci de continuité du récit sans doute, le copiste ajoute que Radama n'aimait pas Rafaroratra, que le Dieu des chrétiens est le "vrai" Dieu et enfin que la colère des palladium est la cause de son rapide trépas. Aussi écrit-il: "Indraindray toa tsy tia azy, fa mpivavaka amin'Andriananitra marina, indraindray tao haka ny Andriamanitra hafa, hany ka nitondra tapany fa nahatezitra ny And^{tra}-".

(108)

- 1. Dia nanjaka Rabodozanak'
- 2. Andriana, natao hoe:
- 3. Rasoharina; ary io Rasoharina
- 4. io; dia mba tia an-dRafaroratra
- 5. indrindra tahaka ny nitiavan-
- 6. dRanavalona I azy.

(109)

- 7. Fa nanome omby 2 raha
- 8. vao hanjaka sy nanasina
- 9. An-dRafaroratra and^{tr} - sy nampa-
- 10. nao hira; ny mpitahiry azy sy
- 11. mivavaka aminy raha Alarobia

(110)

- 12. sy Alakanisy. Izany no voalo-
- 13. hany ny fitiavan-dRasoharina
- 14. an-dRafaroratra and^{tra} - .

(111)

- 15. Ary tsy vitan'izany hiary fa
- 16. manome vola sy lamba ho any
- 17. mpitahiry azy sy mampanatitra
- 18. tately sy Tseroka. Ary ny Tavoa-
- 19. hangy ovana isam-bolana
- 20. izany no fitoerany Rafaroratra and^{tr} -

Page 20, L. 1: Après nanjaka, le copiste ajoute indray pour donner l'idée de succession dans le temps.

L. 2: Au lieu de natao hoe, le copiste reprend izay atao hoe. Les mpitantara donnaient ainsi une "date" au changement de nom; le copiste préfère se souvenir que ce nouveau nom est appelé à demeurer, et reprendre sa formule préférée (cf. page 9, L. 1 et page 24, L. 13).

L. 3: Avec Rasoherimanjaka, le copiste reprend le non officiel de la Reine-régnante.

L. 3-4: "Et cette Rasoharina". Cette expression déjà employée par les mpitantara pour Rabodonandrianampoinimerina (page 9, L. 4-5), est ici également rejetée par le copiste, et identiquement remplacée par: "Izy dia tia...".

L. 5: A tahaka, le copiste préfère toy.

- L. 7-8: "Car elle donna deux boeufs, quand elle allait recevoir le pouvoir et offrit le hasina". Le copiste réécrit la phrase: il situe d'abord l'acte dans l'histoire du règne de Rasoharina, puis lie les deux actes: offrandes de boeufs et offrande du hasina; il écrit donc: "Raha vao hanjaka izy, dia nanome omby 2 sy nanasina...".
- L. 11: Par souci de la concordance des temps avec les verbes qui le précèdent, le copiste met nivavaka aminy au passé et écrit donc: "nivavaka taniny".
- L. 13: voalohan' (BF), graphie moderne.
- L. 15: "Et ce n'est pas tout: en effet, ...". Cette ligne a disparu dans les DC, disparition totale puisque le copiste n'a même pas conservé l'idée de l'enchaînement.
- L. 16: nanome (DC), même souci qu'en L. 11.
ho an'ny (DC), orthographe moderne.
- L. 17: azy est supprimé.
- L. 18: tantely (DC), correction de l'orthographe.
- L. 18-20: "Et la bouteille, on la changea chaque mois; c'était là la demeure de divin Rafaroratra". C'est ainsi après coup que les mpitantara indiquaient le rôle de la bouteille (L. 20), comme si c'était à la suite d'un renards, pour réparer un oubli. Le copiste introduit cette définition après Tavoahangy (L. 19) et écrit: "Ary ny Tavoahangy fitoerandRafaroratra And^{tra} dia ovana isan-bolana".

PAGE 21

(112)

1. Ary tsy vitan'izany hiany koa
2. fa raha tsinana ny Alakaosy
3. dia manatitra ombivolavita
4. sy tsotsoroka sy omby malaza
5. sy lamba mena, sy salaka-
6. mena, ho tafiany, ny mpita-
7. hiry azy.

(113)

8. Ary tsy avelan'ny Manjaka
9. hajanony io lamba nomeny io
10. fa tafiany hiany isan'andro;
11. Ary raha afaka enin-bolana

12. dia omeny ny Mpanjaka lamba
 13. indray izy, ka lamba-mena
 14. indray no omeny sy salaka-
 15. mena no omena azy.
- (114)
16. Dia nikony indray ny tany
 17. Mandrindrano. Ka nananga-
 18. tsaho hoe: Velona Radama
 19. aty Radama. Izaho no Rada-
 20. ma. Dia Inandrindrano sy

Page 21, L.1: Les mpitantara reprennent la formule qu'ils ont utilisée précédemment (page 20, L. 15) et qu'avait alors supprimée le copiste. Ici le copiste conserve l'idée, mais l'exprime avec plus de concision: "TSy izany hiany". Le koa disparaît, quant à lui, normalement puisqu'il peut plus faire référence à la page 20, L. 15.

L. 3: omby volavita (DC).

L. 6: ho tafiany devient plus simplement ho an'.

L. 8-15: "Et le Souverain ne leur permettait pas de quitter cette (?) toge qu'il avait donnée, mais ils devaient s'en vêtir quotidiennement; et six mois plus tard, le Souverain leur donnait à nouveau des toges, et c'étaient encore des toges rouges qu'il donnait, et des ceintures-tabliers rouges qu'on leur donnait". Le copiste réécrit le passage pour y supprimer les répétitions et les erreurs (io, L. 9), mais tout en en faisant une sorte de commentaire: "Ireo lamba-mena sy salaka-mena ireo dia tsy mba azo avalona sy tehirizina, fa tenain'ny mpitahiry azy ambarapisolony vaovao indray, fa soloina isan'enim-bolana ireo lamba-mena sy salaka-mena ireo".

L. 17: Imandrindrano (DC).

L. 18-19: Le copiste introduit des guillemets.

L. 20: Suppression de "Dia Inandrindrano sy". Par là, le copiste montre que pour lui il allait de soi que ny tany Inandrindrano (L. 16-17) désigne la majorité, sinon tous les habitants de cette région. On ne sait ce que, quant à eux, entendent les mpitantara par cette expression. Du fait qu'ils le répètent dans l'énumération, on peut se demander si cette expression ne désignait pour eux qu'une faction vivant dans cette région, ou s'ils placent leur énumération soit entre parenthèses dans le déroule-

ment de leur récit, soit comme une récapitulation.

PAGE 22

1. Andavakisakay sy Atsirabe ani-
2. lany andrefan'ny Betafo
3. Nanaraka ny tsaho hoe:
4. Velona Radama.
- (115) 5. Ka ny tao Mandrindrano dia
6. no tafihina,
7. Ka Rainibeso 15 V^{tr} andekany
8. Preme Minister sy Gomam ndraihietfa
9. No lehibe mitaritafika tamin'izay.
- (116) 10. Ka nony tonga tany Alatsinainy
11. Imandrindrano, dia natao telo
12. toko ny miaranila, ka ny iray
13. toko namabo tao andavak'
14. Isakay. Ary ny iray toko nama-
15. bo tao Imandrindrano. Ary
16. ny iray toko, nanaraka any
17. --Voninjatovo ka nanao hoe:
18. Izaho no Radama II, Tsy
19. maty aho fa velona, dia na-
20. njehy ny miaranila izy --ka

Page 22, L. 1-2: "L'Andavakisakay et Atsirabe à l'ouest de Betafo". Dans l'énumération des lieux de la révolte, quveulent dire les mpitantara du Vakinankaratra, puisque c'est Betafo qui se trouve à l'ouest d'Antsirabe? S'il s'agit de la ville d'Antsirabe, andrefana serait un lapsus pour atsinanana; s'il s'agit de la région d'Antsirabe (parfois synonyme de Vakinankaratra), ce serait dans cette région, la partie occidentale, Betafo non compris, qui se serait révoltée. Ou bien le copiste a-t-il eu raison de supposer une conjonction de coordination oubliée par les mpitantara, et donc d'écrire: "Ary Andavakisakay sy Antsirabe sy ny any andrefana Betafo koa...".

L. 3-4: "... suivirent ce bruit qui disait: Radama est vivant". Le copiste

supprime une répétition de la page précédente en écrivant: "...nanaraka izany tsaho izany".

- L. 5-6: Le style plus épuré du copiste lui fait écrire: "Dia notafihina ny tao Imandridrano".
- L. 7-8: "Et Rainibeso 15 Honneurs, Aide- de-camp du Premier Ministre et Comandant-en-chef". Pour le titre (et la fonction) de Rainibeso, le copiste a utilisé l'abréviation usuelle D.P.M., c'est-à-dire Dekan'ny Prime Minister. Le mpitantara quant à lui n'était pas un familier des termes utilisés par la titulature officielle. Ecrivant son texte, il avait ^{d'abord} passé une ligne (L. 8); c'est une main hésitante qui l'a ensuite écrite. Ne nous étonnons pas de cette difficulté que rend manifeste le BF. D'ailleurs ne prononçait-on pas Prainministra sy Komandy Raintsifa le titre que portait Rainilaiarivony?
- L. 9: suppression de lehibe. Le mpitantara utilise un terme vague mais traditionnel pour désigner le "commandant" de l'expédition. Pour le copiste, cette précision est inutile; les honneurs et le titre officiel lui suffisent pour définir la fonction de Rainibeso dans cet épisode.
- L. 10-19: Le copiste, ici encore et sans en changer le sens, donne à ce passage l'homogénéité d'un texte écrit:
- en supprimant ka (L. 10); c'est en ajoutant izy ireo (c'est-à-dire les membres de l'expédition) après Imandridrano (L. 11) que le copiste maintient un lien avec la phrase précédente (L. 7-9).
 - en supprimant ka (L. 12) et ary (L. 14), afin de mettre chaque "ny iray toko" sur le même plan; seul le second ary (L. 15) est conservé selon la règle qui veut que cette conjonction de coordination introduise le dernier membre d'une énumération.
 - en modifiant la L. 17; Le texte des mpitantara est ambigu, car ny iray toko (L.16) devrait apparemment être sujet de nanaraka (L. 16) et de nanao hoe (L. 17), --ce que le sens ne peut admettre. Aussi le copiste corrige-t-il: "an'Ivoninjatovo, Zatovolahy milaza azy hoe:...".
- Les autres corrections sont de détail orthographique (L.10: Alatsinain'Imandridrano) ou correspondent à des abréviations courantes (L. 12: Mrla). Seule est à noter une graphie des mpitantara à la L. 13-14: ils écrivent andāvak'Isākay, qui prouve leurs connaissances

géographiques, car elle signifie bien "dans la dépression de la Sakay", la Sakay étant une rivière qui coule à l'ouest de l'Itasy. Le copiste, quant à lui, uniformise la graphie de ce mot en Andavakisakay.

L. 19-20: Le copiste procède ici à une correction judicieuse; en effet, nanjehy ici n'est pas le dérivé à préfixe man- de la racine zehy. "enpan"; mais le dérivé à suffixe -na d'enjika, "idée de poursuivre", donc enjehina. Le copiste écrit donc: "dia nenjehin'ny Mrl izy".

PAGE 23

1. tsy tratra, fa ny fananan'ny
2. Imandrindrano rehatra hatrany
3. an-davak'Isakay.
4. Dia no babon-dRainibeso
5. dahaolo, omby, kisoa, ondry, vorona
6. lamba, olona, na inona na inona
7. fananan'ny Imandrindrano sy
8. an-davak'Isakay rohetra.
9. Dia no baboin-dRainibeso avokoa
10. ect ect.
11. Fa rafaroratra moa no tany ka;
12. aiza no tsy hamabo tsy miady ny
13. Miaramila, fa izany no fombany
14. mandresy tsy asiana;
15. Ary ny miaramila nandeha
16. tamin'izay tsy nisy narary
17. na maty, tsy noana fa
18. sendra hanina betsaka
19. fa Rafaroratra and^{tra} moa
20. no tany ka! Fifaliana no

Page 23, L. 1-10: "...mais (à défaut de Ravoninjatovo, ils mirent la main sur) tous les biens des habitants du Mandridrano et jusque dans la dépression de la Sakay. Et Rainibeso fit butin de tout: boeufs, cochons, moutons, volailles, vêtements, gens, quels que fussent de tous les habitants du

Mandridrano et de la dépression de la Sakay. Et Rainibeso fit butin de tout, etc, etc".

Les mpitantara par leurs répétitions insistent sur le rôle de Rainibeso dans le pillage et sur les avantages de la guerre (pour les vainqueurs). Le copiste, lui, n'a retenu que deux idées: 1) Ravoninjatovo ne fut pas pris et l'on se rabattit sur le pillage, et 2) l'importance du pillage. Aussi a-t-il écrit:

"... fa ny fananan'Imandridrano no nobaboina sy ny fananan'Andavakisakay rehetra: na omby na kisoa, vorona, lamba, olona etc. Dia nobaboina avokoa;...".

L. 11 et L 19-20: Des deux ka, le copiste en modifiant la ponctuation, a fait des conjonctions de coordination à sens consécutif, alors que les mpitantara avaient ainsi noté une ponctuation orale d'insistance et d'admiration, peu fréquente dans les textes écrits, commune aujourd'hui encore dans les conversations.

L. 13: abréviation en Mrl (DC).

L. 13-18: "...car c'était là sa façon de vaincre sans avoir été attaqué; et les militaires qui y étaient alors allés, aucun d'eux ne fut malade ni ne mourut; aucun n'eut faim car l'on trouva beaucoup de nourriture".

Le copiste supprime d'une part les L. 13-14 (peut-être étonné de cette façon de présenter les faits), d'autre part les L. 15-16 jusqu'à izay (utilisant sady; le lien avec miarabila L. 13 est conservé) et enfin (L. 17) na naty (sans doute admet-il que, puisqu'il n'y eut pas de malade, il n'y a pas eu de décès). Aussi donne-t-il de ce passage la version abrégée suivante: "Sady tsy misy marary na noana fa sendra hanina be".

L. 20: cf. la note sur la L. 11.

PAGE 24

(117)

1. Azony mpiatafika, Tany antani-mandry
2. indray Rasoharina. Dia tsy tany
3. Rafaroratra and ^{tr} - fa tsy anjaradiany.

(118)

4. Ary nony tonga indray Rasoharina
5. avy any an-tani-mandry dia nikomy

6. Rainijohary sy Rainimanonja sy ny
7. namany ect. Ka Rasata no nataony
8. Mpanjaka. Dia tonga Rascherina dia
9. vita ny raharaha tamin'ireo nikony
10. ireo. Natao gadralava ny teny andoha-
- (119) 11. rano-fotsy, ary nony afaka kelikely
12. dia nianbeho Rascherina, ka Ranoha-
- (120) 13. mihanta no natao hoe: Ranavalona II.
14. Nony nanjaka kelikely Ranavalona II
15. Dia nodorany Rafaroratra and^{tr} ka
16. Randrianaivoravelona 12 V^{tr} no nadoro
17. an-dRafaroratra sy Randriakazobe tao
- (121) 18. Alasora sy Ambohinanoa. Iza no
19. tarehin dRafaroratra. [suit un dessin qui fut barré]
20. Ao anatin'
21. ny Tavoahangy no fitoeran'ireo ka
22. nisy Tseroka sy Tately. Ka may nony
23. nodorany ka levona.

Page 24, L. 1-2: Le copiste corrige d'abord la graphie "azon'ny mpiantafika," puis introduit une liaison pour situer (et bien mal!) le voyage à Antanimandry; il écrit donc "Ary nony inona, dia tany Antanimandry Rascherina". A été supprimé le mot indray. Ce mot aurait-il donc pour le copiste le seul sens de "une nouvelle fois"?

L. 2: Dia est remplacé par Ka.

L. 3: and^{tr} est supprimé.

L. 4-7: La nouvelle rédaction du copiste ("Ary rehefa tonga avy any Antanimandry Rascherina dia nikony Rainijohary sy Rainimanonja etc") ne change pas le sens de la phrase malgré les suppressions.

L. 8-10: "...Et Rascherina arriva, et ainsi finit l'affaire avec ces révoltés" devient sous la plume du copiste: "...nefa vita mora hiany ny firaharahana tamin'ireo, fa...".

L. 10: Suppression de ny.

L. 11: Par sa nouvelle rédaction: "...Andoharanofotsy avokoa izy ireo, rehefa tsy manankavaly. Rehefa afaka kely...", le copiste donne un semblant

d'explication à la fin de la révolte et situe mieux dans le temps l'événement suivant.

- L. 12-13: "... ka Ramonamihanta (izay atao hoe: Ranaivalona II) no nanjaka". C'est ainsi que le copiste corrige la graphie du nom de la future Ranaivalona II et reprend sa formule préférée pour indiquer le changement de nom (cf. plus haut). Il précise également qu'elle assuma alors le pouvoir (no nanjaka).
- L. 15: Par nodorana, le copiste voudrait-il faire oublier la décision personnelle de la Reine?
- L. 16: mandoro (DC), correction de l'orthographe.
- L. 19: Le copiste ajoute And^{tra} fito-mianaka après Rafaroratra; ce faisant, il reprend une expression que les mpitantara n'ont utilisé que sur la troisième page de couverture, —page que le copiste n'a pas reproduite dans les DC.
- L. 20-23: Ce passage dit: "C'est dans la Bouteille qu'était leur demeure, et il y avait de la Graisse et du Miel. Et ce fut brûlé, quand ils le brûlèrent, et réduit en cendres". Sans doute fut-il onis par le copiste car il n'apportait aucun élément nouveau (cf. page 20, L. 18-20 et page 24, L. 16), sauf le résultat de l'incinération (may et levona).

TROISIEME PAGE DE COUVERTURE

Il y a un dessin de Rafaroratra
et de ses six enfants.⁷

1. RAFARORATRA and^F (7) mianaka ity
2. Nifadiny dia ny kisoa sy tongolo sy osy sy sifotra
3. sy beroberoka sy tono avadika sy henaratsy
4. sy tsiniditra -apaty. Ireo no fa-
5. diny
6. Hoy ny mpitantara
7. RAINIBAO sy RAMBOA

3ème page de couverture: Le dessin a été réinterprété dans les DC.

- L. 1-7: Passage onis par le copiste. Il dit: "Ce sont là divin Rafaroratra et ses six enfants. Leurs interdits sont: le porc, l'oignon, la chèvre,

l'escargot, le laiteron, les grillades retournées et la viande de funérailles; et de plus, on n'entre pas dans une maison mortuaire. Voilà ce que sont ses interdits. C'est ce que disent les traditionnistes, Rainibao et Ramboa".

L'omission des interdits du Dieu est d'autant plus incompréhensible que ceux-ci n'ont pas été encore rapportés. Quant à celle du non des mpitantara, elle projette une curieuse lumière soit sur l'attitude du copiste à l'égard des traditionnistes, soit sur la conception alors répandue de l'histoire "folklorique".

&

& . &

A la fin de cette comparaison, nous pouvons tenter ~~sinon de~~ faire un portrait des mpitantara, du moins d'apprécier qui était celui qui mit par écrit son savoir.

Celui qui écrivit la fin de l'histoire de Rafaroratra était un homme habitué à écrire. Son écriture n'est pas régulière, tantôt droite, tantôt penchée; mais c'est une écriture d'adulte, une écriture assurée, maîtrisée et dépassée, pour qui les formes précises enseignées à l'école ne sont pas ressenties comme coercitives. L'on peut affirmer qu'elle n'est pas celle d'un homme qui utilise par hasard un acquit scolaire ancien. Ce n'était toutefois pas un savant. Son orthographe, hésitante, est souvent défectueuse. Il lui arrive ainsi d'orthographier différemment le même mot(1) et d'abrégé différemment le même vocable(2); l'article ny est parfois confondu avec le préfixe ni- des verbes(3); la liaison des dérivés verbaux avec leurs sujets est parfois faite à contre-sens (4); enfin certaines

1. Lalao et laolao par exemple.

2. and^{tr}-, and^{tra}- et and^r- pour andriamanitra.

3. ainsi page 7, L. 7.

4. ainsi page 18, L. 16 et 19.

nasalisations, incertaines dans la langue quotidienne mais codifiées en malgache classique, sont ou systématiquement méconnues(1) ou plus souvent hésitantes(2). Le mpitantara n'est pas non plus un homme du Palais, ni de l'administration; ce qu'il sait du milieu tananarivien est restreint, puisqu'il ne sait pas orthographier les titres anglais du Premier Ministre(3) dont il ne connaît même pas l'abréviation usuelle. En fait, l'homme qui écrit ce Boky Fanoratana, se soucie peu de la forme de son texte écrit; il écrit comme il parle, et son discours est la transcription de la parole mémorisée. C'est cette fidélité à l'oral et à la tradition, fidélité dégagée de tout souci d'écriture, qui nous est précieuse.

1. enitoko au lieu de enin-toko, Akaratra au lieu de Ankaratra, etc.

2. Ambodirano ou Abodirano.

3. Page 22, L. 8.

LE COPISTE FACE A LA TRADITION

Le texte des Dix Cahiers ne nous donne pas la lettre du texte que contient le boky fanoratana. Pour quelles raisons le copiste a-t-il assez profondément remanié le texte qui lui était fourni?

Aurait-il écrit un texte définitif en présence et avec l'aide d'un ou de plusieurs mpitantara? ou bien encore aurait-il eu à faire la synthèse de plusieurs écrits concernant Rafaroratra. Ces deux hypothèses sont séduisantes, car elles permettraient a priori d'accorder une créance plus entière au texte des Dix Cahiers, la première grâce à l'intervention directe et constante des détenteurs de la tradition, la seconde dans la mesure où les écarts entre le texte du boky fanoratana et celui des Dix Cahiers sont relativement si faibles que l'on pourrait affirmer l'homogénéité des traditions de différentes origines. Elles ne peuvent toutefois pas être retenues. La première, en effet, n'expliquerait pas un certain nombre de modifications,, ne serait-ce que celles qui concernent l'orthographe et celles qui manifestent un esprit général différent de celui du texte de Ramboa et de Rainibao, --cet esprit même qui commande les modifications. La seconde hypothèse serait contraire, nous semble-t-il, aux méthodes scientifiques dont témoigne toute l'oeuvre de Lars VIG; il est en effet difficilement concevable qu'il n'ait pas lui-même fait cette synthèse.

Serait-ce alors Lars VIG qui aurait demandé au copiste d'apporter d'indispensables améliorations au texte des mpitantara? Qu'il n'ait d'ailleurs fourni à ces derniers que des cahiers de brouillon pourrait signifier que leur texte n'était pour lui qu'un point de départ, un matériau nécessaire, dont il lui aurait fallu tirer ensuite le meilleur parti. Toutefois rien ne permet d'affirmer que Lars VIG ait envisagé une édition bilingue malgache--norvégienne de ces histoires de sampy,

alors même qu'il en préparait la traduction norvégienne. Et quant à faire en norvégien une "adaptation" embellie des tantara, il n'était pour cela point besoin à Lars VIG de passer par l'intermédiaire d'une version malgache améliorée. Il en résulte que l'écriture régulière des Dix Cahiers n'était pas destinée à fournir à un éventuel imprimeur non malgachisant un texte facilement lisible. Par ailleurs, Lars VIG était un tel malgachisant qu'aucune des difficultés du texte du boky fanoratana ne lui était insurmontable et que de ce fait il ne lui était pas nécessaire de demander qu'on le lui transcrive en "bon malgache". Le désir de Lars VIG, non de les utiliser mais de les traduire, devait au contraire lui faire préférer les textes bruts, hormis éventuellement les corrections orthographiques. Aurait-il voulu les retoucher qu'il aurait pu se contenter d'amender sa traduction. En fait la confection des Dix Cahiers ne répondait qu'à un seul souci, celui de disposer d'un instrument de travail pratique.

Reste le copiste. Les modifications, retouches ou refontes, qu'il apporte au boky fanoratana, sont-elles le fait de l'inattention ou au contraire d'une volonté délibérée? La seconde supposition nous semble la meilleure. Et l'on imagine sans peine ce copiste malgache, qui sait tout l'intérêt que Lars VIG porte à la culture malgache, mais qui redoute de donner en spectacle à celui qui reste un étranger une piètre vision de son pays et de ses compatriotes. C'est là un comportement fréquent, voire normal. N'aurait-il pas, dans son ~~apport~~ personnel, été porté à trahir la tradition, à faire violence à la parole des mpitantara et à tromper finalement la bonne foi de Lars VIG, voire à fabriquer un faux?

Or, si d'abord le copiste n'a pas respecté la lettre du texte, C'est qu'il a corrigé de multiples cacographies et qu'il a utilisé le plus possible l'orthographe savante et codifiée de l'époque(1); il a

1. L'attitude du copiste n'est cependant pas entière à cet égard; il s'est parfois abstenu de corriger l'original: ainsi, dans XIV, § 19, fady 13, il avait commencé par écrire "sam(pandalana)", mais il se reprend, évite la nasale et écrit: sapan-dalana; il se conforme vraisemblablement ainsi à la graphie de l'original. C'est à la fois la preuve de la copie et la manifestation du souci d'être fidèle.

également utilisé dans leurs formes les abréviations courantes et officielles. Le copiste appartient donc à la classe des lettrés, qui ont reçu une instruction solide et qui sont informés des faits de l'actualité.

Qu'il ait le souci de faire bonne figure devant un missionnaire ou encore que, auxiliaire de la mission à Masinandrana ou ancien élève de l'école normale, il soit animé par le zèle du néophyte, il est à craindre qu'il ait été infidèle à l'esprit de ces histoires d'idoles qui lui étaient confiées. Cette crainte, que nous avons dès l'abord, semblait avoir trouvé un début de confirmation: substitution de mots à connotation laudative par d'autres plus objectifs, modification apportée au sens des gestes attribués aux personnages, rejet dans le passé historique de ce qui pouvait apparaître vérité éternelle(1). Cependant d'autres faits sont à noter qui vont à l'encontre de ces remarques: tout d'abord, à la différence du mpitantara, le copiste écrit Andriamanitra avec une majuscule; il peut s'agir là tout aussi bien d'une simple attirance avec la forme utilisée par les chrétiens que d'un désir de valoriser le caractère divin des sampy; mais s'il avait été hostile aux idoles, le copiste aurait très bien pu utiliser une minuscule à l'initiale de ce mot à l'image de la graphie du mpitantara; celui-ci n'utilise d'ailleurs la majuscule que lorsqu'il parle du Dieu des chrétiens. Ensuite, le texte des Dix Cahiers fournit des exemples où sont affirmées, avec plus de force que dans le boky fanoratanana, autant la puissance et l'efficacité du sampy(2) jusque dans ses prodiges les plus étonnants(3), que la renommée et le respect dont on l'entoure(4). Enfin le texte des Dix cahiers manifeste un certain nombre de soucis qui n'existaient pas dans le boky fanoratanana: celui d'affirmer le rôle prédominant du Souverain sur le peuple(5) et sur

1. cf. page 4, L. 12-20; page 6, L. 11-16.

2. page 7, L. 4.

3. Page 15, L. 19-20.

4. page 9, L. 4-6.

5. page 18, L. 20-21.

le Dieu (1), celui de confirmer d'une part le lien personnel⁽²⁾ et fréquemment direct⁽³⁾ entre le Roi et le Dieu, et d'autre part le lien entre le peuple et le Roi⁽⁴⁾, de telle façon que le souverain apparaît comme l'intercesseur entre ses sujets et son Dieu. Il est également intéressant de remarquer la manifestation dans les Dix Cahiers d'une idéologie nationale absente du boky fanoratana⁽⁵⁾. Il apparaît ainsi que d'une part nos premières craintes étaient vaines, —force nous est donc de rechercher quel autre sens peut bien avoir ce qui nous avait d'abord semblé témoigné d'une malveillance à l'égard des sampy, —mais d'autre part que le copiste a incorporé dans le récit traditionnel des préoccupations politiques qu'il ignorait.

Nous comprendrons mieux l'oeuvre du copiste en rappelant d'autres faits remarquables. En effet, outre cette idéologie nationale qui transparait dans le texte des Dix Cahiers, il faut noter qu'en eux disparaît une conception ancienne du monde vécu, exprimée par la langue⁽⁶⁾, et que parallèlement surgit une compréhension nouvelle des faits du passé⁽⁷⁾, parfois due à une interprétation —contestable— de la lettre du texte⁽⁸⁾. En cela le copiste nous persuade qu'il est d'une autre génération que le mpitantara et qu'il est plus près de nous. Il ne trahit pas Ramboa et Rainibao, il nous donne sa version de la tradition. Moderne, il l'est par rapport au texte des deux mpitantara dont il s'inspire; mais n'avaient-ils pas eux-mêmes agi de la sorte avec leurs devanciers? L'importance des transformations que Madagascar connaît à la fin du Dix-Neuvième Siècle ont sans doute, et seulement, accéléré le mouvement. Le copiste se comporte en mpitantara moderne.

1. page 19, L. 4-6.

2. page 7, L. 18-20.

3. page 17, L. 16.

4. page 8, L. 11-12.

5. page 10, L. 16-20.

6. page 18, L. 19.

7. ainsi de la conception du hasina, page 9, L. 20-21.

8. page 21, L. 20.

D'ailleurs, le texte des Dix Cahiers l'attesterait s'il fallait nous en convaincre. Le copiste est respectueux de la tradition, hormis un seul contre-sens(1)—mais ce n'est là qu'un point de détail ne comportant aucune conséquence grave pour le texte; et même connaissant les erreurs commises dans le boky fanoratana, on pourrait penser que le copiste a fait une correction indispensable.— Le copiste certes oublie certains des éléments fournis(2) et parfois, par un renords de mémoire, les réintroduit dans la suite du texte(3); il lui arrive également de préciser une idée(4) et d'explicitier —apparemment sans erreur— les sous-entendus(5). Ce sont bien là des faits pertinents de la transmission de la tradition et des effets caractéristiques de l'oralité.

Mais quoique mpitantara s'insérant dans la chaîne de la tradition, le copiste a conscience d'en être en quelque sorte le dernier maillon, puisqu'il la fige et que ce seront "toutes des paroles conservées pour l'éternité"(6). A la postérité, il veut en savant un texte parfait, et en lettré un texte écrit. S'il continue d'utiliser certaines des techniques du récit oral en répétant des formules, plus cristallisées il est vrai, et en conservant les récapitulations(7), il

-
1. page 1, L. 6.
 2. dans les chants: page 1, L. 15-19; page 2, L. 9-14; dans la liturgie: page 3, L. 3-19).
 3. page 16, L. 1-21.
 4. page 16, L. 5.
 5. page 5, L. 15; page 12, L. 12-13.
 6. C'est ce dont un demi-siècle plus tôt, Ramarosandratana, autre lettré malgache, était conscient lorsqu'il écrivait sur la première page de son registre : Ny teny rehetra ho tehirizina ela mandrakizay.
 7. page 17 à page 19, L. 11.

n'en essaie pas moins de faire oeuvre d'écrivain: il tente, et souvent avec bonheur, de substituer au style oral de Ramboa et de Rainibao un style correspondant mieux à la nature de l'écrit: la disparition dans l'écrit de toute intonation orale lui imposait de le faire, la permanence de l'écrit auquel on peut toujours se référer le lui permettait. C'est ainsi qu'il supprime ici de nombreuses formules qui ne servaient qu'à ponctuer le récit oral(1) et des répétitions devenues inutiles(2), qu'il modifie là l'usage d'une image(3), qu'il s'exprime enfin dans un langage moins relâché(4) et plus concis(5). Il en arrive ainsi à réécrire complètement plusieurs passages(6).

Souci de lettré de bien-écrire, mais aussi souhait d'écrire une histoire moderne dans une langue claire et maîtrisée. A la narration-énumération des mpitantara et à sa logique, le copiste substitue un récit où idées et faits s'enchaînent de façon cohérente par un bon usage des conjonctions(7) et par un usage réfléchi du temps des verbes (8). Ici le raisonnement qui est fondé sur un sens de l'histoire évident, rejoint le goût du beau, qui se manifeste dans le choix des mots(9), l'allègement de la phrase(10), le renforcement de l'unité

-
1. page 8, L. 16-18; page 13, L. 14-17.
 2. page 10, L. 4-12; page 11, L. 6.
 3. page 8, L. 9-10.
 4. page 4, L. 4-6.
 5. page 8, L. 1-3, L. 4-8, et L. 11-12.
 6. page 21, L. 8-15; page 23, L. 1-10.
 7. page 2, L. 15; page 3, L. 15; page 10, L. 4-12, page 15, L. 12; page 16, L. 6.
 8. page 8, L. 15; page 9, L. 12-17.
 9. vita au lieu de ⁸tampitra, page 12, L. 8. Notons par ailleurs qu'il a conservé certains mots qu'il lui a semblé utile d'expliquer; c'est ainsi qu'akora (BF, page 4, L. 2), devenu akoralava (DC), est expliqué par la parenthèse: (na hoby), introduite à cet effet. La plupart du temps toutefois, les parenthèses conservent dans les DC des passages du BF qui ne sont pas indispensables au récit, mais qui y ajoutent un complément d'information.
 10. page 17, L. 1-3.

du récit(1) et l'expression plus claire des faits(2).

Le copiste a donc assez profondément modifié la lettre, et ajouté à l'esprit du texte des mpitantara. Sans doute aurait-on quelques raisons de préférer le texte brut de Ramboa et Rainibao, et par delà l'histoire de Rafaroratra ceux de leurs compagnons dans cette collecte. Mais ce regret pourrait à la limite nous faire déplorer que Randriamanjakasoavinarivo n'ait pas écrit ses mémoires. Regret insensé devant une histoire que l'oreille reçoit en héritage et dont la bouche conserve le souvenir. Le copiste est resté somme toute fidèle aux tantara, -- de cette fidélité particulière qui est le propre de l'oral, -- peut-être même parce qu'il était chrétien et ancien de Lars VIG et qu'il savait de ce fait combien il était nécessaire de conserver le souvenir de l'héritage ancestral. Soyons donc heureux que le Copiste en historien et en lettré ait conservé pour notre ~~bonheur~~/et embelli pour notre plaisir ces témoins du passé, car, s'il est le dernier maillon d'une chaîne orale, il reste du moins celui qui tient bon et ne cède pas.

1. page 15, L. 1-3; page 17, L. 7-10.

2. page 14, L. 9-19.

L'INTERET DE CETTE EDITION

Nous aurions pu être tenté de faire subir au texte des Dix Cahiers certaines modifications, à l'imitation de ce qu'avait fait le copiste-mpitantara. Il se serait agi, il est vrai, d'apports moins importants qui, en modernisant l'orthographe, auraient rendu ce texte plus immédiatement accessible au lecteur d'aujourd'hui. Nous nous en sommes bien gardé, mais par le signe ° nous avons signalé tout mot et toute expression dont la graphie est soit ancienne, soit fautive; et lorsque nous avons décidé de corriger le mot fautif dans le texte, ou de restituer un mot oublié, ou encore d'accepter une leçon différente de celle des Dix Cahiers, nous avons chaque fois indiqué cette modification par une note infra-paginale, afin que chacun puisse juger de la justesse, ou non, de notre point de vue et rendre éventuellement justice au copiste. Toutes les restitutions de lettres dans les mots abrégés sont signalées au lecteur par un trait qui les souligne(1). De ce fait, les mots soulignés d'un trait dans les Dix Cahiers, sont ici soulignés de deux traits pour éviter toute confusion. Il ne a pas semblé utile de numéroter les pages des Dix Cahiers, mais nous donné un numéro à chaque paragraphe, ce qui présente l'utilité de renvoyer directement à un passage plus précis du texte. Nous présentons une traduction en vis-à-vis au texte malgache; chaque fois que celui-ci nous semblait prêter à plusieurs interprétations, nous avons soit indiqué en note toute autre traduction possible, soit essayé de trouver en français une formulation qui tiendrait compte de cette possibilité et recouvrirait les différents sens. Chaque fois, le lecteur pourra se reporter facilement au texte malgache pour vérifier ou le bien-fondé de notre traduction ou celui de ses doutes.

 1. Ainsi And^{tra} est transcrit Andriamanitra; And^{bty}: Andriambaventy, etc.

Nous avons donc voulu être au maximum fidèle tant à la lettre qu'à l'esprit du texte des Dix Cahiers pour le plus grand bien et de l'histoire de l'Emyrne et des études à lui consacrer. Car il est évident que ces tantaran'ny sampin-panjakana présentent un intérêt de grande importance pour la connaissance du passé de Madagascar.

Cette importance tient à l'homogénéité des récits⁽¹⁾ et à la masse des informations qui sont ainsi données sur les sampy. Les Tantara ny Andriana fournissaient jusqu'à ce jour le corpus de textes le plus important (2); mais la quantité des informations y varient considérablement d'un sampy à un autre, et certains, même des plus importants comme Imanjakatsiroa, y sont réduits à la portion congrue. Les Tantaran'ny sampin-panjakana sont beaucoup plus prolixes et semblent, par l'importance du récit accordé à l'un ou l'autre sampy, établir la hiérarchie réelle, qui existait entre ces différents Dieux. La structure même des récits que nous éditons sont à comparer à ceux des Tantara du P. CALLET et pourraient permettre d'apporter quelques lueurs sur la façon dont ce dernier a composé son ouvrage, sur la part personnelle qu'il a prise dans l'enquête et qu'il a donnée à l'histoire de l'Emyrne.

Evidemment l'attitude de l'historien face à ces récits ne peut se limiter à les suivre à la lettre. L'interprétation n'en est pas toujours facile. Qu'il nous suffise ici d'indiquer dans quelles directions il faudra diriger les efforts.

D'abord, lisant ces textes, il lui sera nécessaire de les pren-

-
1. C'est ainsi que nous avons écarté de cette édition l'histoire de Ranoro qui n'était pas à proprement parler un sampy, mais une "personne qui est devenue vazimba" ("olona nanjary vazimba", disent les Dix Cahiers). Le culte de Ranoro, qui persiste de nos jours, prend racine dans une période antérieure à celle du triomphe des palladium et n'a jamais tenu un rôle analogue au leur.
 2. D'autres sources existent. Cf. DELIVRE, 1967, pp. 248-255.

dro au mot. Ces textes sont conservateurs et le restent malgré les modifications que les générations de mpitantara leur font subir: ils conservent par les provincialismes la trace des origines des sampy dont ils racontent l'histoire; ils conservent également le souvenir de l'évolution de la langue, et c'est ainsi que, dans presque tous les récits, avokoa est peu à peu remplacé par daholo, le mot merina avokoa ayant été peu à peu chassé de l'usage au XIXème siècle par l'anglicisme daholo. C'est là le domaine d'une véritable archéologie lexicale.

Il lui faudra aussi les prendre par les mots: certains de ces récits nous semblent être doués d'un grand pouvoir d'évocation et avoir reçu en partage une très grande puissance esthétique. C'est particulièrement le cas de l'histoire d'Andriankazobe. Cet aspect mériterait qu'on s'y arrête plus longuement, et que l'on détermine à quel style (ou à quels styles) du XIXème siècle ils correspondent. Pour nous, le copiste substituait au style oral des mpitantara un style écrit. C'est évident, c'était peut-être trop évident. N'a-t-il pas, préféré un style moral noble à un style oral relâché? Seules des études de stylistique sur la langue malgache classique permettraient de répondre à cette question.

Il lui faudra aussi ne pas se laisser prendre par les mots transmis par l'historiographie habituelle faite par les Occidentaux et leurs élèves et ne pas accepter, sans les remettre chaque fois en doute, des significations que l'on accepte avec trop de facilité comme évidentes. Il en est ainsi de l'expression Ombalahibemaso que l'on rencontre plusieurs fois dans ces textes, et dans d'autres. Nous avons nous-mêmes admis jusqu'ici avec M. le professeur H. DESCHAMPS, le Père RAHAJARIZAFY, le Pasteur RANDRIAMORASATA, le docteur RAKOTONIRAINY et tant d'autres que cette expression désignait effectivement Andrianampoinimerina. Or dans le récit d'Iandresiarivo (§ 79), on peut se demander si cette expression, apparemment reprise grammaticalement par le pluriel irco dans la proposition suivante, ne désigne pas en fait l'ensemble des divinités. Déjà dans l'histoire de

Ramahavaly (§ 122), il nous semblait difficile d'admettre qu'ombalahibenaso, mis sur le même plan que Ramiaranila, puisse désigner Andrianampoinimerina. Nous avons alors songé à l'utilisation de cette expression dans le testament d'Andrianampoinimerina et à l'interprétation proposée par MM. RATSIMANIGA et RALAIMHOATRA dans leur traduction de ce texte: "les taureaux au puissant regard" seraient les conseillers du Roi. Nous avons renoncé à les suivre dans cette voie parce qu'il est dit par ailleurs de Ranavalona I et de Radama I, qu'ils étaient "fanovan'ny Ombalahibenaso", c'est-à-dire "substitut du (ou: des) taureau(x)-au puissant-regard". Evidemment, dans l'histoire d'Imandresiarivo, on pourrait essayer d'expliquer autrement le pluriel ireo par une situation: Andrianampoinimerina aurait parlé en présence des sampy; mais cela ne suffirait à faire admettre qu'Andrianampoinimerina se cache derrière ombalahibenaso.

La critique historique au sens étroit du terme trouverait aussi à s'exercer utilement sur ces textes. Le XIXème siècle malgache est suffisamment connu pour déterminer par où ces textes pèchent, ne serait-ce que dans le strict domaine de la chronologie^{et} des événements. C'est une erreur de chronologie que d'attribuer un Premier Ministre à Andrianampoinimerina (Ramahavaly, § 30) et un bel exemple d'anachronisme ascendant. Il en est de même de l'époque à laquelle sont respectivement rapportées la mort d'Andrianahazonoro (Ramahavaly, § 98) et celle de Rambolamasoandro (Imanjakatsiroa, § 74). C'est une erreur sur les faits que de raconter la soumission volontaire et pacifique des royaumes betsileo à Andrianampoinimerina (Imanjakatsiroa, § 62-69) autant que de rapporter au règne de Radama I les dénêlés avec les Etrangers (Imanjakatsiroa, § 76-89). Mais une fois établis les événements et les déformations qu'ils ont subies, combien plus intéressante que les faits eux-mêmes est cette vision du passé transmise par la tradition et révélée par la métamorphose des faits. Nous avons là une porte qui s'ouvre sur l'étude des attitudes et des désirs politiques les plus cachés. Ne peut-on y voir ce besoin de paix et de bonheur paisible ("fiadanana") et cet attrait de

l'Occident dont on pressent qu'il n'est pas sans danger? Plus généralement, ces tantaran'ny sampy doivent nous permettre de mieux préciser notre connaissance de la mentalité et de mieux pénétrer l'esprit malgache du XVIIIème et du XIXème siècle, particulièrement dans son appréhension des phénomènes surnaturels et de la place des sampy. Il est frappant de noter ce côté saint-thomas et ce doute quasi scientifique que les récits s'accordent à prêter aux différents protagonistes (ainsi dans Ravsisinba, § 27 et 29); et la réalité des miracles et des prodiges est constamment appuyée sur le témoignage du Roi ou du peuple. Cela projette un singulier éclairage sur la prétendue mentalité pré-scientifique des "temps malgaches" et doit nous conduire à mieux définir cette psychologie complexe où se mêlent --mais dans quelles proportions?-- une très grande incrédulité et une immense naïveté.

Il y aurait également à établir toute la problématique des sampy, et particulièrement des sampin-panjakana, non seulement dans ses aspects politiques: le rôle catalyseur accordé au règne d'Andriampanoinimerina, leur signification dans l'unité malgache, leur place auprès du Souverain mais aussi des groupes sociaux qui les détenaient; mais aussi dans ses aspects religieux: la place des sampy dans la conception du monde et particulièrement de la nature, les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres, la signification de leurs interdits, et leur résistance au christianisme, curieusement vouée à l'échec. L'éventualité d'influences étrangères n'est pas à négliger. Ainsi Rafaritra mérite quelque attention. Ce dieu-brigand est pourtant celui qui donne le feu aux hommes, et il y a là comme un écho au vol du feu par Prométhée, mais l'épisode est séparé: le don suit le larcin. Il y aurait aussi à cet égard à examiner les représentations que l'on nous présente des Dieux: Kelinalaza Andriamanitra n'est pas sans évoquer une autre trinité. Ce problème, grave s'il en est, peut-il recevoir une solution?

Il y aurait pour finir à définir une conception malgache de l'histoire,, et l'on peut avec justesse penser que l'examen de ces

tantara, dans la mesure où ils nous offrent un texte vraisemblablement préservé d'influences étrangères, serait de quelque utilité. Leur jugement sur les souverains qui, de Ranavalona I à Ranavalona II, ont hérité du pouvoir des Douze Régnants, est en général confirmé par l'historiographie actuelle. Il n'en est pas de même en ce qui concerne Radama I, qui apparaît comme un fidèle des sampy. Serait-ce là une sorte d'anachronisme ascendant? ou bien le portrait que cet illustre Roi voulait offrir à son peuple? Cette question n'est pas non plus sans importance.

C'est vers de tels horizons qu'il faut projeter la lecture et la compréhension de ces récits pour que progressent notre connaissance d'un passé qui —heureusement?— n'en finit pas de nourrir.

LISTE DES OUVRAGES CITES.

=====

- A. ABINAL: Remarques sur la langue malgache, in: Vingt ans à Madagascar, Paris, 1885.
- A. ABINAL & MALZAC: Dictionnaire français-malgache, Tananarive, 1888.
- AILLOUD: Grammaire malgache-hova, Tananarive, 1872.
- Ed. BAKER: An outline of a grammar of the Madagascar Language, as spoken by the Hova, Port-Louis, 1845.
- CALLET: Tantara ny Andriana eto Madagascar, Tananarive, 1873-1902.
- CAUSSEQUE: Grammaire malgache, Tananarive, 1886.
- G. COUSINS: Gramara malagasy hianarany ny malagasy ny fonbany ny teniny izay fanao eto Imerina, Tananarive, 1872.
- W.E. COUSINS: A brief review of the L.M.S. mission in Madagascar from 1861 to 1870, Tananarive, 1871.
-Fampivavahana ny sentensa samihafa, Tananarive, 1871.
-A concise introduction to the study of the malagasy language as spoken in Imerina, Tananarive, 1873.
- W.E. COUSINS & J. PARRETT: Malagasy proverbs, Tananarive, 1871.
- L. DAHLE: Madagaskar og dets Beboere, Christiania, 1876-1877.
-Studies in the malagasy language, in: Antananarivo annual, 1877.
-Malagasy folklore, Tananarive, 1877.
- A. DELIVRE: Interprétation d'une tradition orale, Paris, 1967.
- H. DESCHAMPS: Histoire de Madagascar, Paris, 1960.
- W. ELLIS: History of Madagascar, Londres 1838.
-Three visits to Madagascar..., Londres, 1859.
-Madagascar revisited, Londres, 1867.
- Firaketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy, Tananarive, depuis 1937.
- J.J. FREEMAN: General observations on the malagasy language and outline of grammar and illustrations, in: History of Madagascar de W. Ellis.
- J.J. FREEMAN & D. JOHNS: A dictionary of the malagasy language, Tananarive, 1835.
- G. GRANDIDIER: Histoire politique et coloniale de la Madagascar, Paris, 1942, 1956 et 1958.
- D. GRIFFITHS: A grammar of the malagasy language in the Ankova dialect, Woodbridge, 1854.
- S.E. JORGENSEN: On case in malagasy, in: Antananarivo Annual, 1888.
- MALZAC: Dictionnaire français-malgache, Tananarive, 1893.
- Norsk Misjonsleksikon, Stavanger, 1967.
- PAGES: Ny vakana malagasy, Tananarive, 1971.
- RABARY: Ny daty malaza, tomel, Tananarive, 1961.

RAHAJARIZAFY: Ny Ombalahibenaso, Tananarive, 1959-1963.

RAKOTONIRAINY: Tantaran'Andrianampoininerina sy ny vintany, Tananarive, 1956.

RANDRIAMORASATA: Andrianampoinimerina, loharanon'ny literatiora malagasy,
Tananarive, 1962.

RATSIMAFANGA & RALAIMHOATRA: Madagascar, in: Les plus beaux écrits de
l'Union Française, Paris, 1947.

J. RICHARDSON: A new malagasy english dictionary, Tananarive, 1885.

J. SIBREE: Madagascar and its people, Londres, 1870; —traduction française:
Toulouse, 1873.

de la VAISSIERE: Histoire de Madagascar, Paris, 1884.

L. VIG: Charmes—Specimens de magie malgache, Oslo, 1969.

Voly maitson'Andriananitra, Tananarive, 1967.

J. WEBER: Dictionnaire français-malgache et dictionnaire malgache-français,
Ile Bourbon, 1853-1855.

—Grammaire malgache, Ile Bourbon, 1855.

&

&

&

TANTARAN'NY
SAMPIM-PANJAKANA
TETO IMERINA

HISTOIRE
DES PALLADIUM
D'EMYRNE

IKELIMALAZA

- 1- Ikelimalaza dia sampy malaza indrindra ; avy any ambany^o antsinanan'Ikongo (1) no nihaviany, ary Ikalabe no nanana azy.
- 2- Dia nisy olona fito-lahy niara-dia hitady ody. Ny anaran'ireo dia izao :
- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1. Ralazo | 5. Randriampanihany |
| 2. Randriamahita | 6. Andrandambosoandrazaka |
| 3. Rabefandriana | 7. Andrianiandriana. |
| 4. Randriantomponiarivo. | |
- 3- Ireo fito-lahy ireo no naka any Ikelimalaza voalohany indrindra ary izao no nahitany sy nahazahoany azy : raha nandeha izy 7 lahy ireo, dia tonga tao ambany^o antsinanany Ikongo (any^o amy ny nisy any Ikalabe izany).
- 4- Dia tafahaona taminy Ikalabe izy 7 lahy ireo. Ka ny sasany nila azy, ary ny sasany nanontany azy hoe :
- Inona no masina indrindra amy ny fanafody ato (2) Ramatoa ?
- Dia namaly Ikalabe hoe :
- Ny atsimo-patana no masina, dia nentin'ny anankiray ny fanafody tao atsimo-patana.

1) L'expression ambany antsinanan'Ikongo désigne les points région qui se trouve en contrebas de l'Ikongo et à l'est de ce sommet. Cette expression encore couramment employée, peut être utilisée aussi bien pour désigner un point qui se trouverait au nord-est qu'au sud-est.

I K E L I M A L A Z A

Ikelimalaza est un palladium des plus célèbres ; c'est du pays bas à l'est de l'Ikongo (1) qu'il est venu, et c'est Ikalabe qui le possédait. -1

Sept hommes étaient partis ensemble à la recherche de charmes. -2

Voici les noms de ces sept hommes :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Ralazo | 5. Randriampanihany |
| 2. Randriamahita | 6. Andriandambosoandrazaka |
| 3. Rabefandriana | 7. Andrianiandriana. |
| 4. Randriantomponiarivo | |

Ce sont ces sept hommes qui furent les tout premiers à aller chercher Ikelimalaza, et voici comment ils le trouvèrent et l'obtinrent. Au cours de leur voyage, les sept hommes arrivèrent dans le pays bas à l'est de l'Ikongo, c'est-à-dire là où se trouvait Ikalabe. -3

Ces sept hommes rencontrèrent Ikalabe : certains essayèrent de la séduire, et les autres l'interrogèrent : -4

- Qu'y a-t-il de plus saint parmi les charmes qui sont ici (2)

Madame ?

Ikalabe répondit :

- "C'est ce qui est au Sud du foyer qui est saint".

Alors celui-ci s'empara du charme qui était au sud du foyer.

1) Ikongo : sommet (1164 m) du pays tanala situé entre Ambondrombe (1936 m d'altitude) et l'actuelle agglomération de Fort-Carnot.

2) L'emploi de ato implique que les sept hommes sont à l'intérieur de la maison d'Ikalabe et qu'il s'agit de charmes qui se trouveraient à l'intérieur de cette maison.

-4-

5- Dia ^o nanontany koa ny anankiray hoe :

- Inona no masina indrindra ^o amy ny fanafody ato ?

Dia hoy Ikalabe :

- Masina ny andrefa-patana.

Dia nentin'ny iray koa izany.

6- Dia nanontany toy izany indray ny anankiray, dia hoy Kalabe :

- Masina ny avara-patana.

Dia nentin'ny iray koa izay tao.

7- Dia nanontany toy izany indray ny iray, dia hoy Kalabe :

- Masina ny ^o antsinanam-patana,

Dia nentin'ny iray.

8- Dia hoy indray ny anankiray :

- Inona no masina indrindra, ry Kalabe ?

Dia hoy Kalabe :

- Masina ny ao ambani-fitocrana,

Dia nentin'ny iray koa ny fanafody tao.

9- Ary ny roalahy (1) sisa kosa, ny iray dia naka azy ho vady,
ary ny iray nanontany hoe :

- Mba lazao amiko mangina Ramatoa izay fanafodinao masina indrindra,
handresoko ny an-dry zalahy ireny ;

Fa namaly kosa Ikalabe hoe :

- Tsy misy intsony, tompokolahy, fa ny ho ahy no sisa.

Dia namalifaly azy ralehilahy hoe :

- Aza malahelo hianao ry Kalabe, fa izaho ho ray aman-dreninao tokoa,
fa efa tsy nafeninao ahy izay ataonao ho masina sy ambony indrindra
ka omeo ahy ;

1) - "Ary ny ny roalahy", dit le manuscrit.

Un autre alors, l'interrogea de même :

-5

- Qu'y a-t-il de plus saint, parmi les charmes qui sont ici ?

Ikalabe répondit :

- "Ce qui est à l'ouest du foyer est saint,"

Et cet autre s'en empara de même.

Alors un troisième posa à nouveau la même question et

-6

Ikalabe dit :

- "Ce qui est au nord du foyer est saint."

Et de même celui-ci s'empara de ce qui y était.

Alors un quatrième posa à nouveau la même question, et

-7

Ikalabe dit :

- "Ce qui est à l'est du foyer est saint,"

Et celui-ci s'en empara.

Alors un cinquième dit :

-8

- Qu'y a-t-il de plus saint, ô Kalabe ?

Et Ikalabe dit :

- "Ce qui est là sous le siège est saint,"

Et celui-ci s'empara aussi du charme qui y était.

Quant aux deux derniers, l'un la prit pour femme, et

-9

l'autre l'interrogea :

- Dites-moi donc, en secret, Madame, quel est celui de vos charmes qui est le plus saint que je puisse vaincre ceux de ces gens-là.

Mais Ikalabe répondit :

- "Il n'y en a plus, Monsieur, car il ne reste plus que ce qui est pour moi".

L'homme alors se fit enjôleur :

- "N'ayez pas de regrets, ô Kalabe ; car je vous serai vraiment un père et une mère. Mais puisque déjà vous ne m'avez pas caché ce que vous teniez pour le plus saint et que vous placiez au plus haut, donnez le moi.

Fa hoy Kalabe :

- Ento ny omby ho anao, ento ny lambako ho anao, ento ny vorona ho anao, eny ento izay zavatro hafa tianao ho anao ; fa izay anankiray izay tsy ho foiko, fa mpitahiry ny aiko, sady Andriamanitro.

10- Dia hoy ralehilahy :

- Mba lazao amiko. Iza moa no anaran'izany Andriamanitra izany ?

Dia hoy Kalabe :

- "Andriamanitra Kolimalazd' no anarany.

Dia hoy indray ralehilahy :

- Firy moa izy, tompokovavy ?

- Telo izy, hoy Kalabe, ka izao avy no anarany : 1. Rakelimalaza, 2. Rafanony, 3. Rafandrava. Ireo no atao hoe Rakolimalaza.

11- Dia hoy indray ralehilahy :

- Aiza ary no misy azy Ramatoa mba ho hitako. Any anati-rano va ho sihifiko, sa any ambanin'ny tany ho hadiko, sa any anatin'ny ala ho savako ?

12- Dia hoy Kalabe :

- Tsy any anati-rano ho sihifina, na ambani-tany ho hadina, na anati-ala ho savana, na any an-danitra ho toharana, fa ato hiany izy, fa Andriamanitra mitahiry ny aiko, ka tsy foiko.

13 Dia tsy nety nijanona ralehilahy, raha tsy ^oaschony Kalabe azy izany Andriamanitra izany, fa hoy izy :

- Malahelo aho, ry Kalabe, raha tsy hitako izay Andriamanitsika izay,

Mais Ikalabe répondit :

- Prenez les boeufs pour vous, prenez mes toges (1) pour vous, prenez les volailles pour vous, oui, pour vous ceux de mes autres biens que vous voulez ; mais pour celui-là, je ne saurai y renoncer, car il est le gardien de ma vie, et en même temps mon Dieu.

L'homme dit alors :

-10

- Acceptez de me le dire. Quel est en vérité le nom de ce Dieu ?

Ikalabe répondit :

- "Dieu-Kelimalaza", c'est son nom.

L'homme dit à nouveau :

- Combien sont-ils, Madame ?

- Ils sont trois, dit Ikalabe, et voici leurs noms : 1. Rakelimalaza, 2. Rafanony, 3. Rafandrava. Ce sont eux que l'on appelle Rakelimalaza.

L'homme reprit à nouveau :

-11

- Où donc est-il, Madame, que je puisse le voir ?

Est-il dans l'eau que je le prenne à la nasse, ou bien dans la terre que je le remonte en creusant ou bien dans la forêt que je le trouve en fouillant ?

Et Ikalabe répondit :

-12

- Il n'est ni dans l'eau où mettre une nasse, ni dans la terre où creuser, ni en forêt où fouiller, ni dans le ciel où mettre une échelle ; il est ici même, car c'est le Dieu qui préserve ma vie et je ne puis m'en séparer.

L'homme n'eut de cesse que Kalabe ne lui eût montré ce Dieu et il dit :

-13

- Je serai malheureux, ô Kalabe tant que je n'aurai pas vu notre Dieu à tous deux".(2)

1) Lamba désigne aussi bien les toges que les tissus non encore utilisés.
2) Pour traduire Andriamanitsika, qui apparaît comme le Dieu de celui qui parle et de celui à qui on parle.

14- Ary nony efa sasatra ny nandà Ikalabe, dia nanaiky hampiseho azy no farany ; nefa, hoy izy :

- Raha tsy mitondra izao hanasinana azy hianao, dia tsy mahazo mijery azy :volatsivaky, masom-bola hidivava, na omby malaza ^ovilavita ; ary raha tsy misy ireo, hoy izy, dia voahangy nivady na vola eranambatry 3 na eranambatry 1, izany no fomba fanasinana azy; ka raha tsy ireo zavatra voalaza ireo no misy tonga anankiray (1) dia tsy azo ho jerena akory izy.

15- Rehefa nahare izany ralehilahy, dia notatahany tany aminy ny mason-bola, ka natolony azy hoe :

- Avy manasina ny Andriamanitra aho, tompokovavy,

Dia ^onoraisiny Kalabe ny mason-bola, ka nivavaka izy hoe :

- "Ato hianao Rakelimalaza ; tonga ireto olona ireto, avy manasina anao, mitondra ny masom-bola hidivava, (sady miondrika avokoa izy ao an-trano) ka mitahia hianao ; fa tsy tonga, tsy tonga handrobo-robo afo ; tonga/^{tsy}manao an-keriny na manao hoe tafandry va ny topony, fa hitady ny hahasoa sy hahatsara. Ka tonga izao ny hasina hanasinany anao. Ka hijery anao izy ; fa Andriamanitra tsy mba roa aman-tany hianao ; Zanak'Andriananahary, lahitokany hianao ; Andrian-toka-manjaka ^oamy ny tany hianao.

16- Rehefa vita ny fanasinany azy toy izany, dia apetrany ao ^oamy ny Kelimalaza ny vola (hasina), dia mirary (mihira, dihy) amin'izay izy hoe :

- "Tsara Andriamanitray

Hianao Rakelimalaza,

Hianao Rakelimalaza,

Ny tsy manana anao no maniry,

Fa izahay manana anao dia sambatra".

(1) Ms : anankiray.

Et quand Kalabe fut fatiguée de refuser, elle finit par accepter de le montrer ; mais elle dit : "Si vous n'apportez pas ces choses à lui offrir, vous n'aurez pas le droit de le regarder : une piastre non coupée (1), un anneau d'argent brisé, ou un boeuf malaza volavita ; et à défaut de cela, dit-elle une paire de perles ou des "pièces" de trois eranambatry ou de un eranambatry ; voilà comment on lui rend habituellement hommage. Par suite, si l'on ne dispose pas de l'une au moins de ces choses énoncées, on ne peut même pas le regarder.

-14

Quand l'homme eut entendu cela, il sortit un anneau d'argent de sa poche, et le lui tendit en disant :

-15

- "Je viens faire offrande au Dieu, Madame",

Kalabe reçut l'anneau d'argent et fit cette prière :

- "Rakelimalaza, vous êtes ici ; voici venus des gens pour vous rendre hommage : ils apportent l'anneau d'argent brisé, (cependant dans la maison tous étaient prosternés) ; donnez donc votre bénédiction ; car ils ne sont pas venus (2), ils ne sont pas venus pour mettre le feu ; ils sont venus sans faire violence et sans se demander si le maître de céans s'est endormi ; (ils sont venus) à la recherche de ce qui leur procurerait le bien et l'avantage. Et voici l'offrande par laquelle ils vous font hommage. Ils vont donc vous regarder, vous êtes un Dieu qui n'a pas son pareil sur terre ; vous êtes le Fils d'Andriananahary, son fils unique ; vous êtes le seigneur qui règne seul sur la terre".

Après lui avoir ainsi rendu hommage, elle dépose l'argent (l'offrande) près d'Ikelimalaza, puis ils se mettent à prier en chantant et en dansant : "Notre Dieu est bon.

-16

Vous Rakelimalaza,

Vous Rakelimalaza,

Ceux qui ne vous possèdent pas sont en proie au désir.

Mais nous qui vous possédons, nous sommes comblés".

1) Vola tsivaky et mason-bola hidivava (offrande royale et offrande fréquente).

2) Ici semble manquer le complément de tonga.

17- Ary rehefa vita indray ny firariana (hira sy dihy) dia samy manasa tana avokoa izy rehetra ao an-trano sy mamotsy nify, dia nihinana ny sakamalao izay atao hoe : zavatr'Andriana.

18- Rehefa samy nihinana avokoa izy ireo, dia vao izay no raisiny tao any ny fitoerany Kelimalaza, dia nampijereny azy roalahy.

19- Dia niteny amin'izay ralehilahy (Andriampanihany no anarany) hoe :

- Aoka tompokovavy mba ho entiko izy ; nefa tsy ho entiko ditra, tsy ho entiko heriny, tsy teniko fe lehilahy.

Dia hoy Kalabe :

- Be fady loatra izy ity, ka tsy ho tohanao (tsy laitranao) ny hifady azy, fa raha tsy mahatandrina ny zavatra ho fadina aminy dia maty.

Dia hoy Andriampanihany :

- Na ny masoko aza no tiany ho potsirina, ary ny tanako no tiany ho tapahina, ary ny zanako no tiany hatao fanalamboady (fanatitra), dia zakako hiany, na inona na inona.

20- Dia hoy Kalabe :

- Tsy ny masonao no ho potsirina na ny tananao no ho tapahina na ny zanaka no hatao fanalamboady na ny harenao no ho lanina, fa izao no fadiny :

1. Tsy homan-kisoa na mikasika azy.
2. Tsy homana osy na mikasika azy.
3. Tsy homan-tongolo na mikasika azy.
4. Tsy homan-tsifotra na mikasika azy.
5. Tsy homan-kenaratsy na mikasika azy.
6. Tsy homan-ono avadika na mikasika azy.
7. Tsy homan-kanina tratry ny roatra na mikasika azy.

Et après la prière (chant et danse), tous ceux qui sont dans la maison se lavent les mains, se blanchissent les dents et consomment le gingembre que l'on dit denrée princière. -17

Quand ils en eurent tous mangés, ce n'est qu'alors qu'elle prit Kelimalaza dans l'endroit où il était, et qu'elle le présenta aux deux hommes. -18

L'homme - celui qui s'appelait Andriampanihany - dit alors :
- "Permettez, Madame, que je l'emporte; mais je ne l'emporterai pas par force, je ne l'emporterai pas par violence, ce n'est pas ma parole d'homme qui équivaut à un ordre. -19

Ikalabe répondit :
- "Il a bien trop d'interdits pour que vous puissiez les respecter, alors que si l'on est incapable de respecter ces interdits, on en meurt".

Andriampanihany répondit :
- "Même si ce sont mes yeux qu'il veut que l'on crève, et mes mains qu'il veut que l'on coupe, et mes enfants dont il veut le sacrifice (le don), je suis prêt à m'y soumettre quoi qu'il en soit.

Ikalabe répondit :
- "Ce ne sont pas tes yeux qui seront à crever, ni tes mains à couper, ni tes enfants à sacrifier, ni tes richesses à épuiser, non; mais voici ses interdits : -20

1. On ne mange pas de porc, et on n'y touche pas.
2. On ne mange pas de chèvre et on n'y touche pas.
3. On ne mange pas d'oignon, et on n'y touche pas.
4. On ne mange pas d'escargot, et on n'y touche pas.
5. On ne mange pas de viande de funérailles, et on n'y touche pas.
6. On ne mange pas d'aliments cuits sous la cendre et qu'on a retournés, et on n'y touche pas.
7. On ne mange pas d'aliments qui ont été touchés par l'écume, et on n'y touche pas.

8. Tsy homan' ondry na mikasika azy.
9. Tsy homan-tsokina na mikasika azy.
10. Tsy mahazo mitaina raty (hoditr'akondro).
11. Tsy mitaina tenina (ahitra maranitra).
12. Tsy mitaina horondrano.
13. Tsy mahazo miditra an-paty.
14. Tsy mihinan-kanina ^oany ny vilany bory.
15. Tsi mihinan-kanina vaky an-tokoana.
16. Tsy mahazo miteny raha nikotroka ny andro.
17. Tsy azo ialohan'olona, raha mandeha mikotrok'andro.
18. Tsy mahazo misatroka ny olona izay ao ^oany ny trano misy azy.
19. Tsy manonona ny anarany afatsy hoe Andriamanitra.
20. Tsy mifanolo-javatra miamboho.
21. Tsy mandro ambinani-rano.
22. Tsy mipetraka ^oany ny sampan-drano.
23. Tsy idiran-akoho mainty.
24. Tsy miompy zavatra mainty tokam-bolo.
25. Raha iakaran-takatra ny tanàna, dia anonoana omby nivolon-takatra eo an-tanàna.
26. Tsy mivoaka zoma sy asabotsy sy alatsinainy ny Andriamanitra.
27. Tsy mivoaka fati-volana ny Andriamanitra.
28. Tsy homana valala sy patsa.
29. Tsy miady nivady ny mpitahiry azy.
30. Tsy homan-javatra tsy tra-drasa.
31. Tsy azo iakaran-tsoavaly ny tanàna misy azy.
32. Raha nandray azy, dia milelaka ny tany, nananbara fa mpanonpony, dia mandady hatramy ny kiho, sady misalaka landy mena no mitafy lamba mena, ka misikina.

8. On ne mange pas de mouton, et on n'y touche pas.
9. On ne mange pas de hérisson, et on n'y touche pas.
10. On n'a pas le droit de brûler de l'écorce de bananier.
11. On ne brûle pas de glaïeul (herbe pointue).
12. On ne brûle pas de jonc horondrano.
13. On n'a pas le droit d'entrer dans une maison mortuaire.
14. On ne mange pas dans un pot sans oreilles.
15. On ne mange pas ce qui vient d'un pot qui s'est cassé sur le trépied du foyer.
16. On n'a pas le droit de parler quand il tonne.
17. On ne peut être précédé de quelqu'un, quand on marche un jour d'orage.
18. Ne peuvent rester couverts les gens qui sont dans la maison où il se trouve.
19. On ne le nomme pas autrement que par le nom d'Andriamanitra.
20. On ne se tend rien en restant de dos.
21. On ne se baigne pas dans les confluent.
22. On ne s'installe pas au bord des affluents.
23. On n'admet pas de coq noir dans la maison.
24. On n'élève pas d'animaux de couleur noire uniforme.
25. Si une ombrette survole le village, on tue au village un boeuf couleur d'ombrette.
26. L'Andriamanitra ne sort ni le vendredi, ni le samedi, ni le lundi.
27. L'Andriamanitra ne sort pas pendant la nouvelle lune.
28. On ne mange ni sauterelles ni crevettes.
29. Ses gardiens ne se font pas de scènes de ménage.
30. On ne mange pas la viande d'un animal qui n'est pas mort par la saignée.
31. Les chevaux n'ont pas le droit de monter au village où il se trouve.
32. Quand on veut le prendre, on lèche la terre ; on annonce qu'on est son serviteur ; on rampe en s'appuyant sur les coudes ; on porte une ceinture-tablier de soie rouge ; on se vêt d'une toge rouge, que l'on enroule autour du corps, en laissant les bras libres.

33. Raha hitondra azy hivoaka, dia tsy mahazo miakanjo.

21- Ireo ary, tompokolahy, no fadiny, ka tsy ho zakanao tsiakory, fa maty raha manova izao.

22- Dia nanaly Andriampanihany, ka nanao hoe :

- Na sarotra noho izany aza, dia mahatandrina tsara aho ; nefa inona moa Ramatoa no nba soa azo aminy, raha mitahiry azo aho, ka mahatandrina azy tsara amin'izao lazainao rohetra ireo ?

Dia hoy Kalabe :

1. Ny fahavalonao dia ho resy.
2. Ny momba hanana zanaka.
3. Ny marary ho sitrana.
4. Ho tian'Andriana, ho tiam-bahoaka.
5. Raha ho avy ny fahavalo, dia ho toy ny heniheny sy tatamo no fi-
jeriny ny tanana misy azy.
6. Ny malahelo ho tonga ^omanankariana.
7. Ny olom-bery tsy maty antanin'olona.
8. Ny ^ompiatafika tsy matin'ny bala, fa ny lamba aza tsy laitrany
bala.
9. Raha mita ny rano be mamba dia tsy haniny.
10. Ny boka sy ny mararin'ny nendra dia ho sitrana, raha mihinana
zavatr'Andriana.
11. Ny adala, raha mihinana zavatr'Andriana, dia sitrana.
12. Misaraka roa ny rano lehibe tondraka iny, raha tapahina ^oamy ny
fanondro, ka tsofina ^oamy ny sakamalao zavatr'Andriamanitra.
13. Raha mandeha ^oamy ny maizina, dia fahazavan'ny dia, Kelimalaza
Andriamanitra.
14. Raha misy maratra, na lavo (potraka) na voan'ny antsy na voan'ny
lofona na tafintohina, dia angalàna sira sy sakanalaon'Andriama-
nitra, dia sitrana.

33. Si on le porte pour le sortir, on n'a pas le droit de mettre des habits.

Tels sont donc ses interdits, Monsieur ; vous ne pourrez jamais les supporter, et pourtant l'on meurt si l'on y apporte un changement. -21

Alors Andriampanihany répondit par des mots : -22

- "Même si c'est plus difficile que cela, je suis capable de bien l'observer ; mais quel est donc, Madame, le bien qui peut venir de lui, si je le garde, et que je suis capable de le préserver de tout ce que vous avez dit ?

Ikalabe répondit :

1. Tes ennemis seront vaincus.
2. Les femmes stériles auront des enfants.
3. Les malades guériront.
4. Il procure l'amour du Roi autant que l'amour du peuple.
5. Si les ennemis arrivent, le village où il est leur apparaîtra comme un marais couvert de nénuphars.
6. Les pauvres deviendront riches.
7. Les gens réduits en esclavage ne mourront pas en terre étrangère.
8. Les soldats en campagne, les balles ne les tueront pas, car même leurs vêtements ne pourront être traversés par les balles.
9. Si on traverse une eau infestée de crocodiles, on ne sera pas mangé.
10. Les lépreux et les véroleux guériront, s'ils mangent de la denrée princière.
11. Les fous, s'ils mangent de la denrée princière, guérissent.
12. Les grands fleuves en crue se partagent en deux quand on pointe l'index et qu'on y souffle du gingembre, denrée divine.
13. Quand on marche dans l'obscurité, divin Kelimalaza est la lumière du chemin.
14. Si quelqu'un est blessé, ou tombé à terre, ou frappé par un couteau ou frappé par une sagaie, ou si quelqu'un a trébuché, on prend du sel et du gingembre divins, et il guérit.

15. Ny vary dia tsy mba ho matin-kavandra.
16. Raha tondreka ny rano dia entina eny Andriamanitra dia mihaina ny rano.
17. Raha manan-kabary, ka hampionona amboa, dia entina ny sakanalaon' Andriamanitra sy ny fanazavan' Andriamanitra dia tsofina amin'izay ny amboa, dia velona na dia efa saiky ho resy aza.
18. Raha misy zavatry ny Mpanjaka tiana ho azo, dia entina ny manavo-drevo sy ny sakanalaon' Andriamanitra Kelimalaza, dia azo izany.
19. Raha niady amin'olona dia momba anao ny vahoaka.
20. Raha tamian'olona ny trano, ka nisy zavatra lasany, dia tsy tadiavina intsony fa izy hiary no manatitra azy indray.
21. Raha misy andevon'ny mpanjaka miditra ^Oany ny trano misy azy, dia an'ny mpitaiza azy izany (io andevo io).
22. Raha nisy volan'Andriana vao tonga, dia anomezana ny mpitahiry azy.
23. Ny hasina rehetra izay aterin'ny vahoaka dia an'ny mpitahiry azy.
24. Raha nampiadry ombalahy, dia tsy mba nety ho resin'ombalahy ny an'ny mpitaiza any Kelimalaza.

Ireo voalaza ireo (sy izay tiana ho azo rehetra) no asany, tompokolahy, ka ambara aminao ho fantatrao tsara.

- 23- Dia faly tamin'izay Andriampanihany, ka nanao hoe :
- Ho tahin'Kelimalaza anie hianao Rakalabe ; ho tahiny andro, ho tahiny alina, ary mba sany ho tahiany anie isika.
- 24- Dia hoy indray Kalabe :
- Izany moa, tompokolahy, no soa vitany, ka tsy azoko afenina aminao, fa Andriamanitra nanao antsika izy.
- 25- Dia hoy indray Andriampanihany :
- Andeha ary mba ho entintsika amin'izao izy, hijerena izay asany.

15. Le riz ne sera pas détruit par la grêle.
16. Si la rivière est en crue, on y apporte Dieu et l'eau se tarit.
17. Si l'on a un procès, et qu'on administre le tanguin à un chien, on apporte le gingembre divin et le flambeau divin, on en souffle sur le chien et il vit, même s'il était sur le point de succomber.
18. S'il y a un bien du Souverain qu'on veuille obtenir, on apporte la rançon du captif et le gingembre du divin Kelimalaza, et on l'obtient.
19. Si vous avez une querelle avec quelqu'un, le peuple sera de votre côté.
20. Si quelqu'un a cambriolé la maison et qu'il a emporté des objets, il est inutile de les chercher car c'est lui-même qui les rapporte.
21. Si un esclave du souverain pénètre dans la maison où il se trouve, il (cet esclave) devient la propriété du gardien.
22. Si le souverain reçoit une nouvelle somme, on en donne une partie à son gardien.
23. Toutes les offrandes qu'apporte le peuple, reviennent à son gardien.
24. Dans un combat de taureaux, celui qui appartient au gardien de Kelimalaza, ne pourra être battu par un taureau.

Tout ce que je viens d'énoncer (et tout ce que l'on désire obtenir) constitue son oeuvre, Monsieur, et je vous l'annonce pour que vous le sachiez bien.

Andriampanihany fut alors content et dit :

-23

- "Puisse Ikelimalaza te bénir Rakalabe : qu'il te bénisse le jour, qu'il te bénisse la nuit, et puisse-t-il bénir chacun de nous".

Kalabe reprit :

-24

- "Telles sont bien, Monsieur, les bonnes choses qu'il peut accomplir et je ne puis vous le cacher, car il est le Dieu qui nous a créés".

Andriampanihany dit alors :

-25

- "Allons et emportons-le maintenant pour le voir à l'oeuvre".

26- Dia hoy Kalabe :

- Avia ary hivavaka sy hanasina azy isika.

Dia nanatona azy Andriampanihany sy ny namany.

27- Dia nivavaka sy nitalaho tao an-trano Kalabe (mitodika ^oniantsi-nanina) ka manao hoe :

- "Mihainoa, mihainoa hianao Andriamanitra,

Hianao Kelimalaza, Fanonibe, Fandra'van'Andriamanitra

Manao anay olom-belona hianao,

Ka tahio ireto vahiny tsy mahafoy,

Fa hitondra anao sy izaho,

Ka ny rano lalina anie harivoy (^oataovy marivo),

Ny ala maizina anie savao hazava,

Ny fahavalo hisakana anie ampivereno.

Hianao anie ry Kelimalaza no ho tokinay sy ho tanjakay;

Hikombona anie ny vavan'ny mamba izay nikasa handrapaka anay ;

Hianto anie ny varatra nikasa hilatsaka handratra anay.

Hianao anie ry Kelimalaza no ho voninahitray amin'Andriana sy

amin-bahoaka.

28- Naharitra herinandro ny raharaham-pivavahana. Andro alarobia io andro niantombohany nivavaka io, ary naharitra hiary izany, ka nony niherina ny andro Alarobia io, hifoha Alakanisy, dia niteny Andriampanihany hoc :

- Manao ahoana, torpokovavy, raha mba handeha isika izao, fa efa ela izay nahatongavanay izay.

29- Dia hoy Kalabe :

- Tsy ela loatra izay, fa vao herin'andro sy indray andro hianareo no taty, fa izaho kosa, raha ho tonga any aminareo, dia naharitra ambara-pahafatiko.

Kalabe dit :

-26

- Venez donc, nous allons le prier et lui rendre hommage".

Andriampanihany et ses compagnons s'en approchèrent alors.

Dans la maison, Kalabe (tournée vers l'est) pria et implora
en disant :

-27

" Ecoutez, écoutez, ô Dieu,

O, Kelimalaza, Fanonibe, Fandrava Andriamanitra.

Vous nous avez créés, nous les hommes vivants,

Et bénissez ces étrangers incapables de renoncer à vous

Et qui vont nous emporter vous et moi.

L'eau profonde, rendez-la peu profonde

La forêt obscure, rendez-la claire

Les ennemis qui nous arrêteraient, faites-leur rebrousser chemin.

C'est vraiment vous, ô Kelimalaza, qui serez notre confiance et notre
force.

Que se ferme la gueule des crocodiles qui projetaient de nous avaler.

Que soit suspendue la foudre qui projetait de tomber pour nous bles-
ser.

C'est vous vraiment; ô Kelimalaza, qui serez notre gloire auprès du
Prince et auprès du peuple.

Les cérémonies religieuses durèrent une semaine. Ce jour où ils
commencèrent à prier était un mercredi et cela dura assez longtemps ;
aussi, huit jours plus tard dans la nuit du mercredi au jeudi, Andriam-
panihany dit-il :

-28

- "Qu'en serait-il, Madame, si nous partions maintenant, car il y a
maintenant longtemps que nous sommes arrivés ?

Kalabe dit :

-29

- "Ca ne fait pas très longtemps, car ça ne fait qu'une semaine et un
jour que vous êtes ici, tandis que moi quand je serai arrivée chez vous,
cela durera jusqu'à ma mort."

30- Andro Alakanisy io andro io, dia Zoma, Asabotsy, Alahady maraina (tsinan'ny Alakaosy) dia niainga izy rehetra hianavaratra, (dia Kelimalaza Andriamanitra sy ny fanaka momba azy, sy Kalabe, sy izy 7 lahy).

31- Ny anaran'izy fito-lahy ireo, dia izao :

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| 1. Ralazo | 5. Andriampanihany |
| 2. Rabefandriana | 6. Andriandambosoandrazaka |
| 3. Randriamahita | 7. Andrianiandriana. |
| 4. Randriatomponiarivo | |

32- Ary nony niala tao Analavory indray izy ireo, dia nandry tao Ankobakobaka. Dia nijanona (1) nony Alatsinainy sy (2) Talata, fa tsy fivoahan'ny Andriamanitra Kelimalaza ireo andro ireo.

33- Ary nony Alarobia, dia niala tao Ankobakobaka indray, dia tonga ao Ambatoharanana, ary nony niala tao dia nandry tao Taolana. Ary nony Zoma dia nandry tao Vinanitelô. Ary nony Asabotsy ny andro, dia nijanona tao indray, fa andro tsy fivoahan'Andriamanitra io andro io.

34- Ary nony Alahady ny andro dia nivoaka indray izy dia nandry tao Iseririnina. Dia nijanona tao indray izy ireo ^otany ny andro Alatsinainy sy Talata, fa tsy ^ofivoahany Kelimalaza ireo andro ireo.

35- Ary nony Alarobia dia niala indray izy, ka tonga tao Kalambato. Ary nony niala tao indray Alakanisy dia nandry tao Ampotopiakarana (lava-bato no andriana amin'izany).

1) Hs : nijaona.
2) sy a été restitué.

Ce jour était un jeudi, puis il y eut le vendredi et le samedi. C'est le dimanche matin (au premier croissant du Sagittaire) qu'ils partirent tous en direction du nord. Il y avait divin Kelimalaza et les meubles qui lui sont attachés, et Kalabe et les sept hommes.

-30

Les noms de ces sept hommes, les voici :

-31

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Ralazo | 5. Andriampanihany |
| 2. Rabefandriana | 6. Andriandambosoandrazaka |
| 3. Randriamahita | 7. Andrianiandriana. |
| 4. Randriantomponiarivo | |

Et quand de même ils eurent quitté Analavory (1), ils dormirent à Ankobakobaka. Ils s'arrêtent le lundi et le mardi (2), car ces jours-là sont ceux où le divin Kelimalaza ne doit pas sortir.

-32

Et le mercredi, ils quittèrent Ankobakobaka et arrivèrent à Ambatoharanana. Et après avoir quitté ce lieu, ils dormirent à Taolana. Et le vendredi, ils dormirent à Vinanitelo. Et quand ce fut le samedi, ils y restèrent, car ce jour est un jour où le Dieu ne doit pas sortir.

-33

Le dimanche ils sortirent à nouveau et dormirent à Iseririnina. Ils restèrent là à nouveau les lundi et mardi car ces jours là sont ceux où Kelimalaza ne doit pas sortir.

-34

Le mercredi, ils partirent à nouveau et arrivèrent à Kalambato. Et quand à nouveau ils quittèrent ce lieu le jeudi, ils dormirent à Ampotopiakarana (c'est dans une grotte qu'ils dormirent alors).

-35

1) Indray (de même) indique normalement, la répétition d'une situation précédemment définie. Manquerait-il donc un paragraphe ?

2) Le mardi n'était pas cité en I, 20, interdit n°26.

- 36- Ary nony Zona, dia niala tao indray, dia nandry tao Ambositra, dia nipetraka tao ambonin'ny vato ao avaratra Ambositra (dia raikitra anarana hoe "Ambatondrakelimalaza" izy izao ankehitriny izao).
- 37- Dia nanatitra omby Rarivonimpanalina ho an'Andriamanitra sy ny vahiny, dia novonoina teo ny omby. Ary dia mba novaliany izany ka nomeny (1) vaton-doso roa kosa Rarivonimpanalina, dia izao no fandrosoany azy :
- "Ireo ny vola ariary 1 ny hova, avy amin'Andriamanitra ka hitahiany anao anie".
- 38- Dia faly Rarivonimpanalina tamin'izay, fa nanao soa ka voavaly soa.
- 39- Ary nony Asabotsy ny andro, dia nandry tao Avaratr'Ambositra hiany izy ireo, fa andro tsy fivoahan'Andriamanitra. Ary nony Alahady izy vao niala indray, dia nandry tao Ambohiniatiaty. Ary nony Alatsinainy sy Talata indray izy dia nijanona, fa andro tsy fivoahan'Andriamanitra. Ary nony Alarobia indray izy vao niala dia nandry tao Iakiana izy ka nandry ao Anonive. Ary nony Zona, dia niala indray izy ka nandry tao Andramasina.
- 40- Ary nony Asabotsy ny andro dia nandry tao hiany izy, fa andro tsy fivoahan'Andriamanitra. Ary nony marain'ny Alahady dia niala tao Andramasina izy, ary nony nitsidik'andro dia nisakafo tao Ambohidralambo, dia nahatezana an'Ambohimananambola, dia niteny Andriampanihany hoe :
- Irỳ no ny tanàna misy antsika (miantso any Kalabe),
Dia tonga tao Ambohimananambola izy ireo.

(1) Nous avons restitué une forme du passé.

Et le vendredi, ils quittèrent ce lieu et dormirent à Ambositra, et firent halte au sommet du rocher qui est au nord d' Ambositra (de là vient le nom d'Ambatondrakelimalaza qui lui reste encore aujourd'hui). -36

Rarivoninpanalina offrit alors un boeuf (1) au Dieu et à leurs suivants, et on y tua le boeuf. Et ils répondirent à ce geste en donnant pour leur part deux demi-piastres à Rarivompanalina, et voici comment ils le présentèrent : -37
- "Prince, voici la somme d'une piastre qui vient de Dieu, et par elle puisse-t-il te bénir."

Rarivompanalina en fut satisfait, car il avait fait le bien et le bien lui avait été rendu. -38

Et le samedi, ils dormirent encore au nord d'Ambositra car c'était jour où le Dieu ne doit pas sortir. Et ce n'est que le dimanche qu'ils en partirent à nouveau, et ils dormirent à Ambohiniatiaty. Et à nouveau le lundi et le mardi, ils s'arrêtèrent car c'est jour où le Dieu ne doit pas sortir. Et le mercredi à nouveau, ils partirent et dormirent à Iakiana. -39

Et le jeudi, ils quittèrent Iakiana et dormirent à Anonive. Et le vendredi, ils se mirent à nouveau en marche et dormirent à Andramasina.

Et le samedi, ils y dormirent encore, car c'est jour où le Dieu ne doit pas sortir. Et au matin du dimanche, ils quittèrent Andramasina et vers une heure de l'après-midi, ils mangèrent à Ambohidalambo et purent apercevoir Ambohimambola ; Andriampanihany dit alors, en s'adressant à Kalabe : -40

- "Voilà là-bas, le village où sont les nôtres",

Et ils arrivèrent à Ambohimambola.

1) Ce peut être des boeufs, car le malgache ne fait pas de distinction de nombre.

- 41- Dia nampandre an'Andriambelomasina izy ireo, ka nanao hoe :
- ^DTarantitra aza marofy hianao, tompokolahy, mifanantera ^Oany ny
Ambanilanitra : "Misy Andriamanitra vao tonga -avy any ankibon'ny
omby, fa avy tany ^Oantsinanany Ikongo".
- 42- Dia hoy ny Mpanjaka :
- Iza moa izany Andriamanitra vaovao vao tonga izany, fa mba ta-
handre izay anarany aho ?
Dia hoy ny iraka :
"Rakelimalaza", hono, tompoko, no anaran'izao Andriamanitra izao.
- 43- Dia hoy ny Mpanjaka :
- Inona anefa no fanome azy, ry lehiroana ?
Dia hoy ny iraka :
- Vositra nalaza, tompoko, ary vola tsivaky no anasinana azy.
- 44- Dia faly ny Mpanjaka, ka nanao hoe :
- Andriamanitra tokoa lahy izany.
Ary dia nanome teny izy hoe :
- Tehirizo tsara ary ny Andriamanitra, fa ahy izao izao fa tsy
anareo".
Dia izy fito-lahy no mpitahiry ny Andriamanitra Kelimalaza.
- 45- Ary nony inona, dia niady an-trano Imerina ka tonga ny faha-
valo hamely an'Ambohiranambola. Dia nantsoina Kelimalaza hoe :
- Ry Kelimalaza Andriamanitra ! Vonjeo, vonjeo izahay fa revo mafy
ity.
- 46- Ary nony nandroso ireo fahavalo ireo, dia ny Aniana (hazo ma-
niry mahalailay) no nihosoran'ny fahavalo ny tavany, ka efa

Ils en firent informer Andriambelomasina en ces termes :

-41

- "Vivez longtemps, restez en bonne santé, Monseigneur, vieillissez au milieu de votre peuple. Il est un Dieu qui vient d'arriver, il vient du ventre d'un boeuf, car il vient de l'est de l'Ikongo."

Le Souverain répondit :

-42

- "Quel est donc ce nouveau Dieu qui vient d'arriver, car j'aimerais entendre son nom ?

Les envoyés répondirent :

- "Monsieur, ce Dieu s'appelle Rakelimalaza."

Le Souverain dit :

-43

- "Mais dis-moi, toi, qu'a-t-on l'habitude de lui offrir ? "

L'envoyé répondit :

- C'est un boeuf malaza, Monsieur, et d'une monnaie entière qu'on lui fait hommage".

Content, le Roi dit :

-44

- "Eh ! bien c'est effectivement un Dieu.

Et il donna ce conseil :

- "Gardez donc bien le Dieu, car il est à moi maintenant et non plus à vous."

Et ce furent les sept hommes qui furent les gardiens du divin Kelimalaza.

Et, peu après, l'Imerina connut la guerre civile, et les ennemis arrivèrent pour attaquer Ambohimambola. On appela Kelimalaza par ces mots :

-45

- "O divin Kelimalaza : secourez, secourez-nous, car nous voilà plongés dans un grand embarras".

Et les ennemis vinrent : et c'est d'amiana (arbre à feuilles urticantes) qu'ils se frottèrent le visage si bien que leur peau en fut

-46

mibindina toy ny hodi~~try~~ny (1) boka avokoa ny hodi~~try~~ny fahavalo. Tsy vitan'izany hi~~any~~, fa izy sany fahavalo, dia nifanpito~~bo~~-defona mahatsiravina fa tsy nifankahalala foana teo ka ritra naty avokoa. Ary ny olona rehetra tao an-tanàna nokasainy hasiana, dia tsy nisy nihetsika akory na lahy na vavy, fa sany talanjona foana nijery ny fahavalo nifamely, toy ny manpiady ombalahy.

-47 Ary nony nahita izany Ambohinananbola, dia sany nanasina any Kelimalaza avokoa izy rehetra, sady efa nandroso ny finoan'izy rehetra azy ho Andriamanitra tokoa.

-48 ^oTany ny andron'Andriabelomasina dia nanandaza sy voninahitra tokoa Ambohinananbola, fa mpitahiry ny Andriamanitra Kelimalaza.

-49 Dia niteny Kalabe, rehefa nahazo soa ny vahoaka Ambohinananbola sy izy fito lahy hoe :

- "Ny volonareo vehivavy dia ^oavay randrana avokoa ka asaivo faravolo tahaky ny ahy".

-50 Dia nanaiky avokoa ny vehivavy rehetra, na mainty na fotsy, ka nanova randrana avokoa.

-51 Ary nony niely ny ^olazany Kelimalaza, noho ny asany nahavonjy ny vahoaka, dia sany nanolo-tena sy nitady any Kelimalaza, ho andriamaniny sy ho tompony avokoa ny vahoaka an'andriandro rehetra. Dia tonga tao Ambohinananbola ny vohitra diny ao Ambohinananbola sy Itsaraonenana sy Imerinkasina sy Anbohijafy sy Anbohitsimoloka sy Anbohimate sinjo (2) sy Ifarariana sy Inangabe sy Anparafaravato. Ireo vohitra 13 ireo, dia vory sy nanome voninahitra any Kelimalaza avokoa.

1) ny est restitué.

2) Ms : Anbonatsinjo

toute boursouflée comme celle des lépreux. Et ce ne fut pas tout : ce fut entre eux que les ennemis se sagayèrent de façon épouvantable, car sans raison apparente ils ne se reconnaissaient plus : tous moururent jusqu'au dernier. Et, hommes ou femmes, aucune des personnes du village qu'ils avaient projeté de battre, ne fit le moindre geste, car, de voir les ennemis s'entretuer, elles restaient fascinées comme au spectacle d'un combat de taureaux.

Et quand Ambohinanambola eut vu cela, tous honorèrent Kelinalaza, -47
et tous le tinrent plus fermement pour un vrai Dieu.

Du temps d'Andriambelomasina, Ambohinanambola possédait vraiment -48
gloire et honneur, car il était le gardien du Dieu Kelinalaza.

Quand le peuple d'Ambohinanambola et les sept hommes eurent reçu -49
cet avantage, Kalabe prit la parole :
- "Vous femmes, changez toutes la coiffure de vos cheveux et coiffez-
vous comme moi en égalisant vos cheveux".

Toutes les femmes blanches ou noires, acceptèrent également et -50
changèrent de coiffure.

Et quand la renommée de Kelimalaza se fut répandue, grâce à la -51
protection qu'il avait accordée au peuple, l'ensemble du peuple amba-
niandro se voua à Kelimalaza et voulut l'avoir pour Dieu et maître.
Arrivèrent à Ambohinanambola les gens des cinq collines d'Ambohinanambola, et ceux d'Itsaraonenana, d'Inerikasina, d'Ambohijafy, d'Ambohitsimeloka, d'Ambohinhatsinjo, d'Ifarariana, d'Imangabe et d'Amparafaravato. Ces treize collines se réunirent et célébrèrent Kelimalaza.

52- ^oNanampitoana isam-bolana izy ireo, hanome voninahitra sy hanamasina any Kelimalaza ; ary satria andro lehibe taminy io, dia mahagaga koa ny laolao sy ny fikoranana asehony amin'izany andro izany. Tsy ny izany hiany no asehony amin'io andro io, fa sany manatitra zavatra arak'izay tiany haterina avokoa ny vahoaka ; ny sasany mitondra onby ^ovilavita, ny sasany mitondra voahangy, ny sasany mitondra mason-bola, ny sasany (1) mitondra vola voamena, ny sasany mitondra vola erananbatry etc.

53- Ireo dia nataony ho mariky ny hafaliany, ary ny hira sy ny fibobiana izay nataony, dia fanonezan-boninahitra sy fanandratana any Kelimalaza Andriamanitra.

54- Araky ny efa voalaza, dia Anbohinanambola no renivohitra malaza tanin'izany andro izany, fa tao no ^onitoerany Kelimalaza Andriamanitra, ka izany no anton'ny nanatonan'ny vahoaka ambaniandro rehetra isam-bolana ato. Tao koa no nivantanany voalohany raha vao tonga avy any Kongo izy, ka dia tao no nanorenana ny lapa lehibe hitoerany izay voahodidin-drova tsara.

55- Tamini-panajana lehibe no nandraisan'ny olona azy, raha vao tonga izy ; ny vahoaka dia nihoby fatratra. Ary ny vehivavy kosa nirary (nihira) hoe :

"Hianao Rakelimalaza, Andriamanitray
Hianao Rakelimalaza, Andriamanitray
Ny tsy manana anao no maniry,
Fa izahay efa manana anao dia sambatra
Hianao Rakelimalaza Andriamanitray
Anboniavaratry ny ala zozoro
Eo ambony atsimon'ny lalan-bahoaka

1) Ms : sany

Ils tenaient une réunion chaque mois pour célébrer Kelinalaza et le sanctifier : et comme c'était un grand jour pour eux, les jeux et les manifestations de joie ce jour-là étaient une merveille. Ce n'est pas seulement par de telles choses qu'ils se manifestaient ce jour-là, car tous les gens apportaient des offrandes selon leur coeur : certains apportaient des bœufs vilavita, d'autres des perles de corail, d'autres des anneaux d'argent, d'autres une somme de vingt centimes, d'autres une somme de sept centimes, etc...

Tout cela, ils le faisaient en témoignage de leur satisfaction ; quant à leurs chants et acclamations, c'était une façon de célébrer et d'exalter le divin Kelinalaza.

Ainsi que cela a été dit, Ambohinambola était une capitale célèbre en ce temps-là, car c'était là que demeurait le divin Kelinalaza, et c'est pourquoi l'ensemble du peuple ambaniandro s'y rendait chaque mois. C'est également là qu'il s'était rendu directement quand il est arrivé de l'Ikongo et c'est donc là qu'on avait édifié pour sa résidence un grand lapa (1), entouré d'une belle enceinte.

C'est avec beaucoup de respect que l'avaient reçu les gens à son arrivée. Le peuple l'avait beaucoup acclamé. Et les femmes, de leur côté, avait prié par ce chant :

" O Rakelinalaza, vous êtes notre Dieu
O Rakelinalaza, vous êtes notre Dieu.
Ceux qui ne vous possèdent pas sont en proie au désir.
Mais nous qui vous possédons, nous sommes dans l'allégresse.
O Rakelinalaza, vous êtes notre Dieu,
Qui dominez au nord la forêt de souchets
Qui dominez au sud le sentier que suit le peuple

1) Lapa, souvent traduit par palais, est en fait une construction qui possède un caractère sacré particulier. Il en est ainsi aussi bien de la demeure d'une divinité que de celle d'un Prince ou de n'importe quel chef de famille ayant des pouvoirs religieux.

Ka ny tsy manana anao no maniry
Fa izahay manana anao dia sambatra ;
Fa hianao Rakelimalaza eto anati-rova lefona,
Eto ^o atanpon'Ambohimambola ;
Tsy iakaran-basy, fa izany lefona miakatra hiary.

Ireo tonon-kira ireo no andihizany sy irebohany ho fanasinana
an'Andriamanitra.

56- Ary nony vita ireo hira fifaliana ireo, dia mitsangana ny lehi-
be mitarika ny vahoaka, dia mikabary sy manasin'Andriana sy nanao (1)
^o tarantitra Andriana izy.

57- Ary nony vita izany, dia hoy indray ny fiteniny :
- "Avy manao tsara hiary an'Andriamanitra sy manasina anao Kelimalaza
izahay ; fa hianao no ahiratan'ny maso, hianao no andehanan'ny tongo-
tra, hianao no ihetsiketsehana sy iainana, fa hianao no Andrianana-
hary, nanao ny olon-belona, koa dia avy manolotra ny hasina izahay.

58- Ary nony manolotra ny hasina izy, dia mandady mananty tanan-
droa sady niteny maleny hoe :
- "Tahio andro tahio alina aho ry Kelimalaza!"

Ary ny iray amin'izy fitolahy kosa no mandray ny hasina, sady
misikina tsara, ka niteny hoe :
- "Ity hasina ataonareo ity anie hahamasina any Kelimalaza, ^o Andri-
amanintsika !

Dia mihoby sy mandihy amin'izay izy, sady mitehaka ny lanàko
(anponga hazo). Ary nony vita ny dihy sy ny akoralava (fihobiana)
nataony, dia sany manasina tsirairay arak'izay ananany indray ny
vahoaka.

1) nanao a été restitué.

Et ceux qui ne vous possèdent pas sont en proie au désir
Mais nous qui vous possédons, nous sommes dans l'allégresse
Car vous Rakelinalaza, vous êtes à l'intérieur d'une enceinte de sa-
gaies.

Ici au sommet d'Ambohinanambola

Où ne monte pas le fusil, quoiqu'y monte la sagaie".

C'est sur ces chants qu'elles dansaient majestueusement parées
pour l'honneur du Dieu.

Et quand étaient finis ces chants de joie, les grands qui condui- -56
saient le peuple se levaient, puis prenaient la parole pour rendre hom-
mage au souverain et lui souhaiter longue vie.

Après cela, ils tenaient encore le langage suivant : -57

- "Nous venons saluer le Dieu comme un prince et vous rendre hommage,
à vous Kelimalaza : car c'est par vous que sont désillés les yeux, par
vous que sont avancés les pieds, par vous que l'on peut se mouvoir et
vivre, car c'est vous Andriananahary, qui avez donné la vie aux hommes.
Aussi venons-nous vous présenter l'offrande d'allégeance".

Et quand ils offraient l'offrande d'allégeance, ils avançaient, -58
courbés et les genoux pliés, tendant leur deux mains jointes la paume
tournée vers le ciel et murmurant :

- "Bénissez-moi le jour bénissez-moi la nuit, ô Kelimalaza".

De son côté, un des 7 hommes, prenant l'offrande en ayant noué sa
toge autour des reins, disait :

- "Puisse cette offrande que vous faites sanctifier Kelimalaza, notre
Dieu à tous".

Il clamait alors sa joie et dansait, tout en battant des mains
le tambour de bois. Et c'est après sa danse et ses cris d'allégresse
que chacun des assistants venait l'un après l'autre faire une offran-
de à la mesure de ses biens.

- 59- Dia angonin'ny mpitahiry any Kelinalaza ireo hasina sy masonbola naterin'ny vahoaka ireo. Ary nony voakanbany, dia misy ariary 30, ary indraindray dia misy ariary 100 na ariary 200 na ariary 250 aza indray andro, raha sendra betsaka ny vahoaka manasina; ary ny masonbola azo anin'izany hasina izany kosa, dia misy lanjan-ariary 15 na ariary 7 na ariary 10 na ariary 30.
- 60- Izany no soa azon'Ambohinambola^o tany ny Kelinalaza isambolana, afa-tsy ny mitondra isan'Alakamisy sy Alahady sy Alarobia (fa ireo dia nahazo ariary 5, 6, 7).
- 61- Tsy vitan'izany hiary no soa azon'Ambohinambola^o tany ny Kelimalaza, fa nomen'ny Andriamanjaka voninahitra koa izy, nohony nitchirizany any Kelimalaza, dia izao no nataony anarany : Tsy matimanota, Fahatelon'Inerina, Andranolazaina, havako, hoy ny Manjaka, tsy atao miaramila izy. Koa ny nahazahoany izany anaran-tsoa sy nalaza ireo, dia noho Kelinalaza hiary. Ireo valin-tsoa azon'Ambohinambola avy^o any ny Andriamanjaka ireo anefa, raha ho dinihina tsirairay ny heviny, dia izao :

Fahatelon'Inerina

Fanomezamboninahitra lehibe izany, fa -ny Andriamanjaka, fahatelony, ary Inerina, fahatelona : ary izy, fahatelony.

Andranolazaina

Fitiavana lehibe izany, fa na dia misy adin'ireo aza, na kely na ady lehibe dia tsy foiny Manjaka hifampitovy na hiady ao ambodirova akory, (tahaky ny fandriny Inerina Ambanilanitra) fa voafantina teto any ny izao tany nanjakany izao, ho voasandratra ambony, ho fizarana fahatelon-tokon'ny Andriamanjaka aza, araky ny voalaza ao ambony.

Les gardiens de Kelimalaza recueillaient ces offrandes et ces -59
anneaux d'argent apportés par le peuple. Et quand ils les réunissaient,
il y en avait pour 30 piastres, et quelquefois pour 100, ou 200, et même,
un jour qu'il se trouva beaucoup de gens, 250 piastres ; quant aux
anneaux d'argent recueillis au cours de ces offrandes, il y en avait un
poids équivalant à 15 piastres, ou à 7, ou à 10, ou à 30 piastres.

Voilà les bénéfices qu'Ambohimananbola recevait chaque mois du -60
temps de Kelimalaza, sans compter ceux qui apportaient chaque jeudi,
chaque dimanche et chaque mercredi (et ces jours-là, on recevait 5, 6
ou 7 piastres).

Et les bénéfices reçus par les gens d'Ambohimananbola ne s'ar- -61
rêtaient pas là du temps de Kelimalaza, car le Prince-Régnant leur
avait également conféré des honneurs parce qu'ils gardaient Kelimalaza:
et voici comment il les appelaient : Tsimatinanota (1), Fahatelon'
Imerina, Andranolazaina. "Ce sont mes parents" disait le Roi ; on ne
les requiert pas pour le service armé. Et s'ils obtinrent ces titres
et qualités célèbres, c'est encore grâce à Kelimalaza. Maintenant, si
on examine un à un le sens de ces récompenses obtenues du Prince-Régnant
par les Ambohimananbola, les voici :

Le Tiers de l'Emyrne

C'est un grand honneur qui leur avait été conféré, car le Prince-
Régnant constitue un tiers, le peuple merina un autre tiers, et eux, éga-
lement un tiers.

Andranolazaina

C'est une grande preuve d'amour, car même s'il y avait un procès
entre ces gens, que ce soit un grand ou un petit procès, le Roi ne pou-
vait se résoudre à les laisser se dénoncer ou plaider au pied du Rova
(comme c'était la norme pour les sujets merina) et cela parce qu'ils
ont été choisis à l'intérieur de son royaume pour être en tiers avec le
Souverain, ainsi qu'il a été dit plus haut.

1) Tsimatinanota "Ceux-qu'on-ne-net-pas-à-mort-quand-ils-ont-commis-un-
crime" ; c'était un privilège accordé à quelques groupes pour services
importants rendus à la monarchie.

Tsy azo atao Miaramila

Heverina ho soa lehibe azony koa izany, ho fanampin'ny maha voavaka azy ^oany ny Ambanilanitra nanjakàny : ary ny fototr'izany in-drindra dia -tsy azo iakaram-basy ny vohitra nisy any Kelimalaza, (fa fady azy izany) ka izay no tsy nanaovana Miaramila azy.

62- Ary izao koa no tombon-tsoa nomen'ny Manjaka ny tena npitahiry any Kelimalaza :

- Ny vodihena avoaka homena azy, dia roa isan'Alakanisy sy Alahady sy Alarobia.

Ary tsy azo hanin-bodihena ireo vahoaka nanompo any Kelimalaza ireo.

63- Ary ny fanjakana fanaon'Imerina sy ny Ambanilanitra dia tsy ataony, toy izao :

- Tsy mandoa isan-pangady izy,
- Ny rary lava tsy ataony,
- Ny landin'ny Manjaka, tsy ataony,
- Ny variraiventy isan'olo-niaina tsy ataony,
- Tsy ^ohanin-kariana mati-momba izy.

64- Nomen'ny Manjaka anarana koa izy hoe :

- " Vorivorin-kena,
- " Tsy ampian-tsy analàna,
- "Terak'ilay voamba,

On ne peut les requérir pour le service armé

On pense que c'était un grand bien qu'ils avaient aussi obtenu, pour ajouter à ce qui pouvait les distinguer des sujets qu'ils gouvernaient ; et cela se fondait plus particulièrement sur le fait qu'on ne pouvait monter de fusil dans le village où était Kelimalaza, (car cela lui était interdit), et c'est pour cela qu'on ne les enrôlait pas comme soldat.

Et voici aussi les privilèges donnés par le Roi à ceux qui étaient les vrais gardiens de Kelimalaza : -62

- La culotte : on en mettait deux de côté pour les leur donner tous les jeudi, dimanche et mercredi.

De toute façon, l'on ne pouvait astreindre les fidèles de Kelimalaza à verser le vodihena au Souverain.

Et ce qui était normalement imposé par l'Etat à l'Incrina et aux Ambanilanitra, ils n'avaient pas à s'y soumettre ; ainsi : -63

- Ils ne versaient pas l'impôt par bêche.
- Le rary lava (1), ils ne le devaient pas.
- La soie pour le Roi, ils ne la devaient pas.
- Le variraiventy (2) par personne vivante, ils ne le devaient pas.
- L'Etat ne leur reprenait pas les biens des personnes mortes sans postérité.

Le Roi les désigna aussi par ces mots : -64

" Tripes du boeuf.

" A qui on n'ajoute ni ne prend rien,

" Descendants de celui qui était de couleur brune et noire

1) Rary lava Les femmes n'étaient pas astreintes à prier en permanence pour les guerriers partis en expédition.

2) Le variraiventy équivaut à la 720 ème partie de la piastre.

" Zanaky ny ombalahy °singon-tsofina,
" Andriana nahavita-tena".

- 65- Izany no voninahitra sy fitiavan'ny Manjaka an'Ambohinanambola avokoa, noho Kelimalaza Andriamanitra hiany.
- 66- Efa nampiorina mafy ny fitiavany °any ny Kelimalaza ny Andria-
manjaka, ary nanolotra ny tenany sy ny fiahiany rehetra ary ny fanja-
kàny ho ao °any ny fiarovany, ka °afapo-npanandratana an'Ambohinanan-
bola, ho olo-malala indrindra, ary ireo kosa dia tapi-javanirina ta-
min'izany andro izany.
- 67- Ary nony handeha hiantafika Imerina dia ireo mpitaiza any Keli-
malaza ireo no atao aloha-lalana indrindra ; lefonina ireo dia mifo-
ritra ny lefona, tofirina ireo °tatazany °any ny lambany ny bala, ka-
paina °any ny sabatra ireo dia mifotitra amin'izay nikapa indray ny
sabatra, sanborina ho babo ireo dia ilay fahavalo nisanbotra azy
hiany no tonga nanatitra azy eo °any ny °tobiny Imerina indray.
- 68- Ary nony resy ny fahavalo, dia velona ny hoby sy ny akora ka
nidera any Kelimalaza ny tafika rehetra, dia manasina any Kelimalaza
izy rehetra.
- 69- Ary rehefa nody ny tafika, ka tonga eo °any ny Manjaka, dia
zaraina aminy ny babo : fa ny an'Ambohinanambola (mpitahiry any
Kelimalaza Andriamanitra)kosa dia tsy nba zaraina ny babo, fa an-
piana °any ny anjaran'ny Manjaka koa aza.

1) Ms : any.

" Fils du taureau attaché par les oreilles (1)

" Nobles qui se suffisent à eux-mêmes."

Voilà comment le Roi honorait tous les Ambohimambola et leur montrait son amour, toujours à cause de divin Kelimalaza. -65

Le Prince-Régnant avait déjà mis tout son amour en Kelimalaza et il avait placé sa personne, et tous ses soins et son royaume sous sa protection : aussi avait-il épuisé toutes les possibilités d'exalter les gens d'Ambohimambola en personnes qu'il chérissait entre toutes ; quant aux Ambohimambola, ils n'avaient plus rien à désirer en ce temps-là. -66

Et quand les Merina partaient en campagne, c'était les gardiens de Kelimalaza qui ouvraient la marche ; on les sagayait, les sagaies se pliaient ; on tirait sur eux, ils recevaient les balles sur leurs toges ; on les tailladait à l'épée, les épées se retournaient vers ceux qui en usaient ; on s'en saisissait comme captifs, ce sont les ennemis qui les avaient capturés qui d'eux-mêmes venaient les rapporter au camp merina. -67

Et quand les ennemis étaient vaincus, les clameurs de joie s'élevaient et l'armée toute entière louait Kelimalaza. -68

Et quand au retour, l'armée se présentait devant le Roi, il fallait partager le butin avec lui : car le butin des Ambohimambola (les gardiens du divin Kelimalaza) n'était pas partagé, au contraire on en prenait même sur la part du Roi pour le leur ajouter. -69

(1) Nous avons dans le texte "singon-tsofina". Cette expression a-t-elle un sens que nous ignorons ? désigne-t-elle par exemple une forme de découpage d'oreilles, ou quelque chose de similaire ? Dans l'ignorance nous avons considéré qu'il s'agissait d'un composé de singotra et de sofina : singo-tsofina.

70- Ny lamba ho any Kelimalaza, dia indray andro hiany no anitana azy, fa tsy fombany raha/izany.

71- Folesina ny landy, dia ahasina, sy antsodina, sy aira sy natoina, sy ahahy, dia antsodina indray, dia anina, dia velarina, dia harahana dia tenonina, dia tapahina, dia avitrana, dia vita amin'io andro iray io hiany izany lamba izany. Noho izany dia tonga chatry ny olona rehetra hoe :

- "Taozavatr'Ikelimalaza, ka vita andro anaovana hiany".

72- Ary nony vita ny lamba dia milaza ° any ny Manjaka Ambohinanambola hoe :

- "Vita tompoko ny ° lambany Kelimalaza Andriamanitra".

Dia nisaotra ireo ny Manjaka ka manome vositra malaza azy sy manasina any Kelimalaza ° any ny vola tsivaky. Rehefa vita izany, dia vao izay no ampitafiana any Kelimalaza ny lamba ; nefa ovana isantaona.

(P.S. : Ao Inaizinandro no fanenomana ny ° lambany Kelimalaza Andriamanitra).

73- Ary ny anaran'ilay vosi-malaza voalaza teo, dia atao hoe : "Onby jaka". Ary izao no fanaony azy : potipotehiny hoatry ny lohatondro io onby iray nanontolo io ; ary nony efa voapotika madinika toy izany, dia zarainy 13 toko (fa vohitra 13 no nanao sy npanasina any Kelimalaza, araky ny efa voalaza ° any ny pejy 48 (1) ny hena ; nefa mandoa cranambatry 3 isan-trano ireo vohitra 13 ireo, ka ny vola azony ° any ny jaka toy izany dia nisy ariary 256. sikajy 2. cranambatry 3. vari-raiventy 0 (2).

- 1) Il s'agit de la page 48 de la copie qui nous a servi de texte de départ. Cela correspond en paragraphe 54 du texte établi.
- 2) Ici, comme dans toutes les sommes complexes données dans ce texte, l'initiale de l'unité est donnée au-dessus de la ligne et le nombre de chaque unité en-dessous de la ligne, un point séparant lettres et nombres. Lorsque le nombre d'une unité est nul, aucun chiffre n'est écrit. Ainsi présentement, cette somme était ainsi écrite :

 256. 2 . 3 . . .

Les toges destinées à Kelimalaza, c'est en un seul jour qu'on les finissait, car si n'en était pas ainsi, ce n'était pas conforme à ses exigences. -70

On filait la soie, puis on tordait le fil, on l'embobinait, on en faisait des écheveaux, on le teignait avec du natte, on l'étendait au soleil, puis on le rembobinait à nouveau, puis on ourdissait la chaîne, puis on la tendait, puis on l'introduisait dans les lisses, puis on le tissait, puis on le coupait, puis on le cousait ensemble, et cette toge était achevée en un seul jour. C'est de là qu'est venu le proverbe qui dit : -71

" Ouvrage de Kelimalaza :

" Il est achevé le jour où on le fait".

Et quand la toge était finie, Ambohinanambola disait au Souverain : -72
" Seigneur, la toge de Kelimalaza votre Dieu est finie".

Le Roi les remerciait en leur donnant un boeuf malaza et en faisant l'offrande d'une piastre entière à Kelimalaza. Quand cela était fait, ce n'est qu'alors qu'on habillait Kelimalaza de la toge, que d'ailleurs on changeait chaque année.

P.S. C'est normalement à Inaizinandro que l'on tissait la toge de divin Kelimalaza.

Et ce boeuf malaza dont on vient de parler, on l'appelle : "Omby jaka". -73
Et voici comment on le préparait, ils hachaient le boeuf tout entier en dés ; et quand il était ainsi coupé en petits morceaux, ils en faisaient treize tas car ainsi que nous l'avons déjà dit page 48 il y avait treize collines qui s'étaient soumises à Kelimalaza et qui l'honoraient ; mais chaque maison de ces treize collines versait 3 erananbatry et le total de l'argent qu'ils recevaient ainsi pour le jaka, s'élevait à 256 piastres, deux sikajy et trois erananbatry (1).

1) Si l'on sait qu'une piastre vaut 8 sikajy, qu'un sikajy vaut 9 erananbatry, cela représente la contribution de 6.151 maisons.

- 74- Dia sany mifaly ° any ny fonenany avy ny olona rehetra, ka milanona sy manono omby isam-bohitra, ka mahafaty omby 20 ny tanàna iray, ary ny sasany 15, ary ny sasany 12 etc.
- 75- Ary ny saboran'ireo omby vonoiny ireo dia aterina any ° any ny Kelimalaza avokoa hatao jiron'Andriamanitra.
- 76- Ary nony ela, dia maty Kalabe, dia nomen'ny Manjaka lamba mena tsiantsoha (lamba tsy nivitrana) 5, sy lamba sarika 3, ny akanjo tsiantsoha 2, ary mpitsoka sodina 15, sy mpitendry lokanga voatavo 7. Ary ny omby nomen'ny Manjaka dia 30.
- 77- Teo ambonivohitra hiany ny ° fatiny Ikalabe hafitoan'andro. Fatratra tokoa ny alahelon'ny vahoaka noho ny fahalasanany Kalabe, indrindra fa ireo vohitra 13 niara-niasa taniny ireo, fa ory sy nigo-gogogo nitomany, tsy laitra nampanginina akory.
- 78- Ny nandevenana any Kalabe, dia ao ambany atsinon'Ambohimananbola, ambony avaratr'Ambodiakondro.
- 79- Ary ireo fomban'Kelimalaza Andriamanitra nasain'Ikalabe ho tandrenana ireo dia notandrenana tsara, toy ny fitandrina ny anakan-driamaso.
- Ny nahafatesan'izy fito-lahy
- 80- Rehefa tapitra maty avokoa izy fito-lahy, dia hoy ny Manjaka :
- "Tsy misy olona mahazo nitahiry any Kelimalaza, afa-tsy ny teraky ny fito-lahy, dia ireo no mpitahiry any Kelimalaza indray.

Et tout le monde se réjouissait dans les divers lieux de résidence, ils organisaient des festivités et chaque village tuait des boeufs, certains en tuaient jusqu'à vingt, d'autre quinze, d'autres 12, etc. -74

Et le suif de ces boeufs qu'ils avaient tués, on le portait sans en rien retirer chez Kelimalaza pour servir à l'éclairage du Dieu. -75

Et longtemps après, Kalabe mourut ; le Roi lui donna cinq linceuls rouge d'apparat (des linceuls tissés d'une seule pièce), trois tissus en fibres de bananier, deux habits d'apparat, quinze flûtistes et sept joueurs de viole de calebasse. Et les 13 collines vinrent toutes la mettre en terre. Et le nombre des boeufs donnés par le Souverain, s'éleva à trente. -76

La dépouille mortelle d'Ikalabe resta au sommet de la colline pendant sept jours. Le chagrin du peuple fut vraiment immense lors du décès de Kalabe, particulièrement dans les treize collines qui avaient oeuvré avec elle : ils étaient si affligés qu'ils en sanglotaient en pleurant, et qu'on ne pouvait même plus les apaiser. -77

Le lieu où l'on a enterré Kalabe est situé au sud d'Ambohimananambola en contrebas du village, sur une hauteur qui se trouve au nord d'Ambodiakondro. -78

Et ces usages de divin Kelimalaza dont Ikalabe avait demandé qu'on y prenne garde, on y a bien pris garde comme on prend garde à la prunelle de ses yeux. -79

La mort des sept hommes

Après la mort des sept hommes, le Roi dit : -80
- "Nul n'a le droit de conserver Kelimalaza, si ce ne sont les descendants de ces sept hommes".

- 81- Nefa izy fito-lahy ireo, tsy dia indray maty tsy akory, fa nifandinby hiany, dia sany nasian'ny Manjaka soa avokoa ; ary nony maty avokoa ny fito-lahy, dia ny terak'ireo no tonga lehibe teo Ambohinanan-bola. Tsy niara-nisandratra ho lehibe ireo, fa nifandinby, ka ny zana-jokiny dia zokiny hiany, ary ny zana-jandriny dia zandriny hiany. Voalohatra toy izany ny fahalhibiazan'ireo terak'izy fito-lahy ireo.
- 82- Ary nony ela, dia niamboho ny Manjaka, ka Imboasalama no nanjaka nandinby azy. Dia nisy ady an-trano tamin'izay andro izany.
- 83- Ary dia nandeha alina ny terak'izy fito-lahy (Ramanasina no lehibe narahin'Ambohinanambola nitondra any Kelimalaza Andriamanitra) ka nakany ^o any ny Imboasalama.
- 84- Raha vao nahatazana azy Imboasalama dia faly tokoa, (fa sendra tao anatin'ny tabataba indrindra moa ka tra-bonjy izao) ka nihoby hoe :
- "Tonga ny Andriamanitra sy ny havako Andranolazaina, dia manasina anao aho Rakelimalaza Andriamanitra!".
- 85- Dia niteny Ramanasina hoe :
- "Any ialahy lehiroa ry Imboasalama ny tany sy ny fanjakana, fa niteny tamiko Kelimalaza halina, nanao hoe :
- "Any Imboasalama ny tany sy ny fanjakana", hoy izy, ka izany no niha-zakazahako hianatona any ialahy lehiroana.

Ce furent donc ceux-ci qui furent les gardiens de Kelimalaza.

Mais évidemment les sept hommes ne moururent pas en une seule fois, mais l'un après l'autre et chacun d'eux bénéficia des bonnes grâces du souverain ; et quand les sept hommes furent tous morts, ce sont leurs descendants qui devinrent les grands à Ambohinanambola. Tous ne furent pas élevés en même temps au rang de grand mais l'un après l'autre ; et le fils d'aîné resta aîné et le fils de cadet resta cadet. C'est de cette façon que fut ordonnée l'accession aux dignités des descendants de ces sept hommes. -81

Et longtemps après cela, le Souverain trépassa et Inboasalana régna après lui. Il y eut une guerre civile à cette époque. -82

Et les descendants des sept hommes allèrent de nuit (le chef que suivit Ambohinanambola portant le divin Kelimalaza était Ranasina) pour se rendre auprès d'Inboasalana. -83

Dès qu'Inboasalana les aperçut, il s'en réjouit (car il était justement dans le plus grand embarras et se trouvait dès lors secouru) et s'exclama : -84

- "Voici mon Dieu et mes parents Andranolazaina ; je tiens donc à te rendre hommage, Rakelinalaza mon Dieu !".

Ranasina dit :

- "C'est à toi, ô Inboasalana, que reviennent la terre et le royaume, car Kelimalaza m'a parlé cette nuit, et m'a dit : 'c'est à Inboasalana que reviennent la terre et le royaume', et voilà pourquoi je me suis enpressé de venir te (1) rejoindre". -85

1) Dans ce passage, Ranasina s'adresse à Inboasalana en lui disant : ialahy lehiroa ou ialahy lehiroana, utilisant par là même un tutoiement de familiarité, au lieu de tutoiement de politesse hiana ou, ici, ana.

- 86- Dia faly tokoa Imboasalama, raha nahare izany tenin-dRamasina izany, dia nanome toky an'Ambohinanambola hoe :
- "Tsy mba hovako fenitra °tany ny nentin'ny razako hianareo".
- 87- Dia niteny indray Ramasina hoe :
- "Aza malahelo na nivadi-po kosa ry Mboasalama, fa tsy mba mandainga ny °Andriamanintsika".
- 88- Dia nanasina tany ny volatsivaky indray Imboasalama sady nanome onby matavy iray °hoan'Ambohinanambola.
- 89- Dia niady taniny tanin'izay terak'Andriambelomasina dia resin-dRanboasalama, satria izy no efa °tiany Kelinalaza hanjaka.
- 90- Ary nony efa nanaiky ho an-dRanboasalama avokoa Inerina, dia nitony tanin-dRavadiozampo (vadin-dRanboasalama) Ramasina hoe :
- "Ovay ny anaran'Imboasalama, ka ataovy hoe : Andrianampoinimerina, fa manaiky azy Inerina ambanilanitra.
- 91- Ary nony vao nahare izany Ravadiozampo, dia faly ka nilaza izany tanin'Imboasalama.
- 92- Ary nony nahare izany Imboasalama, dia faly dia faly tokoa, ka nekeny izany.

Imboasalama fut vraiment heureux, quand il entendit ces paroles -86
de Ranasina, et il donna aux Anbohinanambola cette assurance :

- "Je ne changerai en rien le traitement de faveur qui vous fut accordé par mes ancêtres".

Ranasina prit encore la parole : -87

- "Quant à toi, ô Mboasalama, n'aie nul regret, n'aie nulle inquiétude, car notre Dieu commun ne saurait mentir".

Alors, Imboasalama fit de nouveau l'offrande de la piastre entière, et donna un bœuf gras aux Anbohinanambola. -88

C'est alors que le fils d'Andriambelomasina se mit à le combattre (1) et Ramboasalama en fut vainqueur, parce que c'est lui que Kelimalaza voulait déjà voir régner. -89

Et quand tout l'Emyrne se fut soumis à Ramboasalama, Ranasina parla à Ravadiazoampo (femme de Ramboasalama) en ces termes : -90

- "Changez le nom d'Imboasalama et appelez-le : Andriananpoinimerina, car le peuple merina s'est soumis à lui".

Et dès que Ravadiazoampo eut entendu cela, elle s'en réjouit et le dit à Imboasalama. -91

Et quand Imboasalama eut entendu cela, il en fut on ne peut plus heureux et y donna son accord. -92

1) Cette traduction repose sur le fait que le paragraphe commence par dia, qui annonce une action nouvelle par rapport à ce qui précède. Ici l'action nouvelle serait le début des hostilités entre Imboasalama et son oncle Andrianjafy, fils d'Andriambelomasina, dans le contexte préexistant d'une guerre civile (§ I.86). Et cependant, on peut se demander si la présence de ce dia n'est pas dû à un automatisme. Auquel cas il faudrait traduire : "A ce moment-là le fils d'Andriambelomasina était en guerre avec lui". Et ce serait là une précision sur la guerre civile dont on parlait plus haut.

- 93- Dia novorina ny Tsimahafotsy tsivakivolo (tsy nisy mijanona na iray aza) sy ny Tsiniamboholahy, tsivakivolo sy ny Avaradrano, sy Sisaony, sy Marovatana, sy Ambodirano, sy Vonizongo, sy Vakinankaratra, sy ny Maintienindrony.
- 94- Nony vory Inerina onin-toko, dia niantso kabary anin'izay Inboasalama hoe :
- 95- " Hovàko ny anarako, ry Ambanilanitra, ka hataoko hoe : Andrianampoinimerina, ka lazaina aminareo".
- 96- Dia nihoby sy nipiaka anpinga anin'izay ny Ambanilanitra, rehefa nahare ny ho anaran'ny Mpanjaka. Dia sany nanasin'Andriana^o tany ny volatsivaky isan-pirenena ny Ambanilanitra.
- 97- Izany ary no soa azon'Andrianampoinimerina^o tany ny Kelinalaza Andriamanitra, ka dia nainka nitombo fatratra ny fitiavany an'Anbohinananbola ; ary ireo dia toy ny zaza fatra-pihanta, ka efa nampiseho azy be hiany ho tian'Andriana, ka nandeha aminpahatokiana anin'izay zavatra tiany sy sitrapony ; ka raha nisy zavatr'Andriana, indrindra ka an'olon-kafa, tiany halaina, toy ny onby etc., dia entiny ho azy, fa tsy nba mahadiso azy izany ; dia nomena anarana anin'izany koa Anbohinananbola hoe, Tsinatinanota.
- 98- Tsy dia ny fitehirizana sy ny fitandronana any Kelinalaza hiany anefa no fanompoan'ireo tsinatinanota ireo, fa nanana andraikitra lehibe indrindra koa^o any ny fitaizana ny Manjaka, arak'izay ho lazaina eto ambany izao.

Alors on réunit tous les Tsimahafotsy sans exception (pas un -93
ne manqua), tous les Tsiniamboholahy sans exception ; l'Avaradrano, la
Sisaony, le Marovatana, l'Anbodirano, le Vonizongo, le Vakinankaratra
et les Maintienindreny.

Quand l'Eryrne aux six provinces se trouva réunie, Inboasalana -94
révéla dans son discours à l'assemblée :

- "Je vais changer mon nom, ô Ambanilanitra, et je m'appellerai Andria- -95
nanpoininerina ; je vous l'annonce donc".

Quand ils entendirent le nom qu'allait prendre le Souverain, les -96
Ambanilanitra clamèrent alors leur joie et brandirent leur bouclier en
le frappant. Et chaque groupe fit au Prince l'offrande de la piastre
entière.

Voilà donc les bienfaits qu'Andrianampoininerina a reçus du di- -97
vin Kelinalaza, et son amour pour Ambohinanambola s'en accrut d'au-
tant, et ceux-ci étaient comme des enfants qui aiment à se faire gâ-
ter et aiment à faire montre, non sans excès d'ailleurs, de l'amour
que leur portait le Prince, agissant en toute confiance pour satisfai-
re leurs désirs et leurs volontés ; aussi quand il y avait un bien du
prince, et à plus forte raison de quelqu'un d'autre, qu'ils voulaient
prendre, comme les bocufs etc..., ils le prenaient pour eux, car on ne
leur en faisait jamais grief ; et c'est aussi à cause de cela qu'on
appelait les Ambohinanambola Tsinatinanota.

Cependant le service de ces Tsinatinanota ne se limitait pas au -98
fait de garder et de prendre soin de Kelinalaza ; ils exerçaient éga-
lement, une charge des plus importantes par l'assistance qu'ils de-
vaient au Roi, ainsi qu'on va le dire plus bas.

- 99- Raha mafanafana (marary) ny Manjaka dia alaina ireo teraky ny fitolahy ireo sy Kelimalaza Andriamanitra, dia ivavahana sy angatahana fanasitranana, dia sitrana ny Manjaka, fa Kelimalaza no rano fanala-kenda.
- 100- Raha azon-teny indray Andriananpoininerina, dia Kelimalaza no hazakazahina °hanolon-kevitra azy.
- 101- Izany koa no soa azon'Andriananpoinimerina °tany ny Kelimalaza Andriamanitra.
- 102- Ary nony ela dia nianboho Andriananpoininerina, dia Lehidana indray no nanjaka, ary izy no nanory ny anivon'ny riaka.
- 103- Ary raha handeha hampandry tany, hanafika Lehidana, dia entiny Kelimalaza Andriamanitra, ka izay vohitra °nanihiny Lehidana dia nanaiky azy fa tsy niady akory ny sasany, ary ny sasany dia nba niady kely ihany dia resy.
- 104- Rehefa hitan'Lehidana toy izany ny soa azony amin'io Andriamanitra Kelimalaza io, dia vao nampandroso ny fitiavany (1) an'Ambohinanambola izy.
- 105- Ary nony maty Ramanasina, dia Rabetsararay indray no nandiniby azy ho mpitahiry any Kelimalaza Andriamanitra. Ary °tany ny fatindRamanasina, dia °nomeny Lehidana fandevenana : Lambanena 3, onby 20, vola ariary 100, salaka mena 1, akanjo landy tsiantsaha 1, °mpilao-lao 3 loha.
- 106- Rabetsararay dia lehilahy nahery nivavaka °tany ny Kelimalaza Andriamanitra indrindra, nefa herin-taona no naha lehibe azy dia maty izy. Dia Ralaiandriana indray no nandiniby azy. Ary ny fandevenana

1) Ms : fitavany

Si le souverain est malade (1), on fait chercher ces descendants des sept-hommes et le divin Kelimalaza ; on le prie et on lui demande la guérison, et le souverain guérit, car c'est Kelimalaza qui est l'eau qui délivre-la-gorge-de-l'étranglement. - 99

Si Andrianampoininerina est dans l'embarras, c'est Kelimalaza que l'on dépêche pour lui donner conseil. -100

Voilà donc encore les bienfaits qu'Andrianampoininerina a reçu du divin Kelimalaza. -101

Et longtemps après, Andrianampoininerina trépassa. C'est Lehidama qui régna, et ce fut lui unifia la Grande Ile. -102

Et quand Lehidama allait pacifier le pays avec une armée, il emportait divin Kelimalaza, et toutes les collines que Lehidama prenait d'assaut, se soumettaient à lui : certaines ne résistaient même pas, d'autres ne combattaient qu'à peine avant d'être vaincues. -103

Après que Radama eut ainsi vu le bien qu'il obtenait près de ce divin Kelimalaza, son amour pour les Ambohinanambola s'en accrut. -104

Et quand Ramanasina mourut, ce fut Rabetsararay qui lui succéda comme gardien du divin Kelimalaza. Et pour les funérailles de Ramanasina, Lehidama donna trois linceuls, vingt boeufs, cent piastres, une ceinture-tablier, un habit d'apparat en soie, et trois troupes de mpilalao. -105

Rabetsararay fut un homme des plus ardents à prier le divin Kelimalaza, mais un an après qu'il fut devenu un grand, il mourut. Ralaiandriana lui succéda. Et pour les funérailles de Rabetsararay, -106

1) Dans le texte malgache, le second terme marary explique en malgache commun le premier nafanafana, qui appartient en vocabulaire réservé au souverain.

°nomeny Lehidana an-dRabetsararay dia : onby 16, lambena 4, vola aria-ry 100, salaka 1, akanjo landy tsiantaha 1, mpilalao 2 loha.

- 107- Dia Ralaiandriana indray nandinby an-dRabetsararay nitahiry any Kelimalaza Andriamanitra.
- 108- Ralaiandriana no niara-nanory °tany ny Lehidana, nananika any Kiririoka sy Ambositra, teny hiary Kelimalaza; nananika any Vohibato sy Vandana sy Alananindro atsino, tany hiary Kelimalaza Andriamanitra tanin'izany. Nianavaratra androfana indray Lehidana hanpanaiky an-Antsakalava, dia tsy niala, fa tany hiary Kelimalaza. Nianavaratra °antsinanana ho any Anativolo sy any amoron-dranomasina indray Lehidana, dia tsy niala, fa tany hiary Kelimalaza Andriamanitra.
- 109- Koa ireo vahoaka °nampanekeny Lehidana ireo, dia vitsy no niady, fa nanaiky fotsiny hiary, satria noresen'ny °hasiny Kelimalaza.
- 110- Izany no soa °azony Lehidana °tany ny Kelimalaza, fa tanteraka sy to avokoa izay nokasainy, fa tsy nba nampitsangan-konavo azy raha nanao "salaka fohirambo" izy °tany ny nanoriany izao anivon'ny riaka izao.
- 111- Ary rehefa niamboho indray Lehidana, dia Inavo (atao hoe Rabodonandrianampohimerina) indray no nanjaka.
Tsy nanova ny fitondrana nentin-drazany izy, fa vao mainka nampitombo ny fitiavana any Kelimalaza Andriamanitra ; ka izy npanjaka koa aza nba tonga nifady mafy ny zavatra nofadina °tany ny Kelimalaza.

Lehidama donna : seize boeufs, quatre linceuls, cent piastres, une ceinture-tablier, un habit d'apparat en soie, et deux troupes de mpilalao.

Et ce fut donc Ralaiandriana qui succèda à Rabetsararay pour garder divin Kelimalaza. -107

C'est Ralaiandriana qui fit l'unification du royaume avec Lohidana ; se lançait-il à l'assaut de Kiririoka et d'Ambositra, Kelimalaza y était ; se lançait-il à l'assaut de Vohibato, de Vandana et d'Alananindro du sud, Kelimalaza y était aussi. Lehidama partait-il vers le nord-ouest pour soumettre les Sakalaves, Kelimalaza ne le quittait pas, il était là. Lehidama partait-il vers le nord-est vers l'Anativilo et au bord de la mer, Kelimalaza ne le quittait pas, il était là. -108

De ce fait, parmi ces populations que Lehidama a soumises, il y en eut peu qui combattirent ; elles se soumirent simplement, parce que la puissance de Kelimalaza les avait vaincues. -109

Voilà le bien que Lohidama reçut de Kelimalaza : tout ce que le premier a projeté fut accompli et mené à bonne fin, parce que le second ne lui permit pas de se dresser pour perdre ensuite la face, quand il se ceignit de la ceinture-tablier aux pans raccourcis alors qu'il unifiait la Grande Ile. -110

Et quand Lehidama mourut, ce fut Inavo (que l'on appelait Rabodinandriananpoinimerina) qui régna. Elle ne changea pas les règles de conduite tracées par ses ancêtres, à plus forte raison fit-elle croître et progresser l'amour pour le divin Kelimalaza ; et même elle la Souveraine, elle alla jusqu'à s'abstenir fermement des choses qui étaient interdites à Kelimalaza. -111

- 112- Dia noroahina tsy hiakatra Inerina ny kisoa. Ary ny mpanao Batista koa aza dia nenjehina fatratra sy nononoina, fa nasain'ny mpitahiry any Kelinalaza hoe :
- "Voncy ireny fa mandrendri-bahoaka."
- 113- Dia nenjehina sy nosavana eran'Inerina ireo, ka izay azo, dia nampingosoina, ary ny tsy nety hingoso dia navarina ao Anpanarinana sy nodorana tao Faravohitra sy notapahin-doha tao Anbatotsimahasoalona sy tao Ambohipotsy. Nefa tsy nahatapaka ny vahoaka hivavaka amin'Andriamanitra izany, fa mbola be hiany no nandroso tany ny fivavahana sy nanatona ny Batista taorina ; izay mbola nampiseho fahasiana, ka tsy nety hingoso, na dia nasaina hanao izany aza ; ary ireo dia tsy novonoina intsony, fa natao gadralava ka naterina any Imahasoa ny sasany, ary ny sasany natao any Antsirabe.
- 114- Izany no fahoriana nanjo ny mpivavaka tamin'Andriamanitra, fa fahavalony Ikelinalaza izany ; dia nahazo to lehibe Ikelinalaza tamin'izany andro izany.
- 115- Ary dia naty Ralaiandriana, ka Rainikano no nandinby azy nitahiry any Kelinalaza Andriamanitra. Ary izao no fandevenana nomen-dRabodonandriananpoinimerina : onby 7 sy lambena 10, sy vola ariary 150, sy akanjo 3 sy salaka 1 sy nozika dizeny 1.
- 116- Rainikano dia niara-namory tamin-dRabodonandriananpoinimerina, ary rehefa naniraka hanafika izy, dia nampiarahiny any ny mpiantafika Kelinalaza Andriamanitra, hamory tany sy fanjakana ho an-dRabodonandriananpoinimerina.

On refoula le cochons de l'Enyrne. Et l'on alla même jusqu'à -112
poursuivre et mettre à mort les faiseurs de baptême, car les gardiens
de Kelimalaza y avaient invité en disant :
- "Mettez-les à mort, car ils entraînent le peuple à sa perte".

On les poursuivit et on les rechercha par toute l'Enyrne, et -113
ceux que l'on prenait, on leur faisait jurer l'inceste, et ceux qui ne
voulaient jurer, on les précipitait à Ampanarinana, on les brûlait à
Faravohitra, et on les décapitait à Anbatotsimahasoalona et à Anbo-
hipotsy. Mais cela ne put empêcher les gens de prier Dieu, au contrai-
re il y en eut encore par la suite un assez grand nombre qui rallièrent
la religion et qui s'approchèrent du baptême ; ceux qui persistèrent à
manifester de la hardiesse en refusant de jurer l'inceste même quand on
les avait invités à le faire, ceux-là on ne les mit plus à mort, mais
on les mit aux fers à perpétuité et on en conduisit certains à Imahasoa,
et d'autres furent placés à Antsirabe.

Voilà les malheurs qui frappèrent ceux qui priaient Dieu, car -114
c'était des ennemis de Kelimalaza ; quant à Kelimalaza, il obtint en
ce temps-là qu'on lui fasse bonne justice.

Et Ralaiandriana mourut et Rainikano lui succéda pour garder di- -115
vin Kelimalaza. Et voici les funérailles que Rabodonandrianampoininerina
fit à Ralaiandriana : sept boeufs, dix linceuls, cent cinquante pias-
tres, trois vêtements, une ceinture-tablier et une dizaine de musi-
ciens.

Rainikano participa à l'unification (de la Grande Ile) du temps -116
de Rabodonandrianampoininerina, et quand elle envoyait une expédition
militaire, elle faisait accompagner ceux qui partaient par divin Keli-
malaza, afin que celui-ci unifiât la terre et le royaume pour Rabodo-
nandrianampoininerina.

- 117- Tany Isonjo sy tany Kongo sy tany Tanosy sy tany Vohibe sy tany Tsirobiha (1) sy tany Ankavandra etc ; na taiza no nalohan'ny mpian-tafika, dia nentina tany hiary Kelimalaza Andriamanitra.
- 118- Ary nony maty indray Rainikano, dia Ratoetra no nandinby azy ; ary izao no fandevonana nomen-dRabodonandrianampoininerina azy : omby 6 sy ariary 180 sy lamba mena 1, mozika dizeniny 2.
- 119- Ary ingahy Ratoetra kosa dia komandin'Ambohinanambola, nitahiry any Kelimalaza Andriamanitra.
- 120- Dia namangy ny Andriamanjaka isan-kerin'andro, ka nahazo vola be dia be amin'izany.
- 121- Ary nony hiady ^otany ny Vazaha tany Toamasina, dia nalainy Kelimalaza Andriamanitra hivavahana.
- 122- Dia nivoaka ny tafika sy Kelimalaza Andriamanitra, ary nony efa tonga any Toamasina izy ireo, dia nalaina Rafanonibe sy Rafandrava sy Kelimalaza Andriamanitra ho eo alohan'ny tafika. Izy telo ireo dia tena iray hiary, fa -ny lohany sy ny anarany no sany hafa, nefa atao hoe : Kelimalaza Andriamanitra hiary no fanononana azy nitanbatra. Koa raha hasehontsika ^oany ny sary izy dia toy izao no bikabikany :
.....
- 123- Ireo no sarin'ny sampy atao hoe Kelimalaza Andriamanitra, izay sampy nanan-daza indrindra taty Madagascar ; ary tsy nisy olona
.....
1) Aujourd'hui, la forme merina Tsihibihina est communément utilisée.

A Isonjo, à Ikongo, chez les Tanosy, à Vohibe, à la Tsirobiha -117
et à Ankavandra etc ; en quelque lieu que se rendaient les soldats en
expédition, on y emportait aussi divin Kelimalaza.

Et quand Rainikamo mourut à son tour, c'est Ratoetra qui lui -118
succéda ; et voici les funérailles que Rabodonandriananpoininerina lui
fit : six boeufs, cent quatre-vingt piastres, quatre linceuls, une
vingtaine de musiciens.

Quant à Ingahy (1) Ratoetra, il devint gouverneur d'Ambohinanan- -119
bola, tout en demeurant le gardien de divin Kelimalaza.

Il rendait visite à la Reine chaque semaine et il en obtint -120
énormément d'argent.

Et quand on combattit les Etrangers à Tanatave, on prit divin -121
Kelimalaza pour le prier.

L'armée et divin Kelimalaza partirent ensemble et quand ils fu- -122
rent arrivés à Tanatave, on prit Rafanonibe, Rafandrava et divin Keli-
malaza pour les placer à la tête de l'armée. En fait, tous trois ne for-
maient qu'un seul corps, et ce sont leurs têtes et leurs noms qui
étaient différents ; néanmoins on désignait l'ensemble du nom de divin
Kelimalaza. Donc si nous le représentions par un dessin, voici à quoi
il ressemblerait à peu près.

.....

Voilà la représentation du palladium nommé divin Kelimalaza qui -123
fut un palladium des plus célèbres à Madagascar; et il n'y eut

1) Terme honorifique qui, tel quel, était utilisé pour les hommes libres
n'appartenant pas à la noblesse. Pour les nobles, on disait Andrianatoa,
Ingahindriana ou Ny Andriana.

nanana azy afa-tsy ny Andriananjaka hiany.

- 124- Raha jerentsika ny sary ao ambadika, (1) dia hita, fa nanana tokontanin-tarehy toy ny olona hiany izy, ary telo toy ny olona telo nilahatra ; nefa tsy izany tsiakory, fa -ny lohany no telo, fa ny to-nany dia mitambatra iray hiany, araky ny efa voalaza.
- 125- Ny volon-dohany na ny volon-bavany, dia volon-dranbon'onby avo-koa, ka nisy dity mba ho azo anboarina arak'izay naha tsara azy. Ary ny tandrony, dia tandrok'onby hiany : ary ny tenany rohetra dia nena-nena matroka (mangavoka), fa ^onihosi-dra^h sy tany mona sy Kimba sy ran-ny ny hodiny. Tsy mba nanana tana izy, ary ny tongony, dia betolo, toy ny tongotr'olona hiany. Ny lambany dia iray ihany, ary ny andro avitana ny lambany dia - (jereo pejy 66), (2) ary tsy miakanjo izy.
- 126- Ary nony nandroso hiady (3) ny vazaha, ka raikitra ny ady, (tao Toamasina) dia ringana sy lany ritra maty avokoa ny Miaranilan'ny vazaha.
- 127- Voninahitra anan-daza manao ahoana noa tanin'izany andro izany, fa naharesy vazaha, ary fatratra koa ny soa azon'Ambohinanambela ta-min'izay
- 128- Nampiseho ny fifaliany sy ny fitiavany any Kelinalaza Andriana-nitra indrindra Rabodonandriananpoinimerina tanin'izany, fa naharesy ny vazaha, ka noho Kelinalaza Andriamanitra, ka nioly ny lazany ta-min'izay.

1) Le dessin se trouve sur le recto de la page précédente dans le manuscrit.
2) C'est-à-dire les paragraphes 73 et 74 du texte établi.
3) Ms : hidy.

personne pour le posséder, si ce n'est le Souverain.

Si nous regardons le dessin sur l'autre page, nous voyons que leur allure générale était celle des hommes et tous trois semblent trois hommes alignés ; cependant il n'en est pas tout-à-fait ainsi, car il avait trois têtes, leur corps n'en formait qu'un seul, ainsi qu'on l'avait déjà dit. -124

Leurs cheveux et les poils de leur barbe étaient en poils de queue de boeuf encollés afin que l'on puisse les disposer agréablement. Et leurs cornes étaient aussi des cornes de boeufs ; et tout leur corps était d'un rouge sombre (terne), car on enduisait sa peau de sang, de terre rouge, de Kimba (1) et de rany. Il n'avait pas de mains, et ses membres inférieurs étaient botolo (2) comme ceux des hommes. Et il n'avait qu'une seule toge (pour ce qui concerne le jour où on fabriquait sa toge, voyez page 66) et il ne portait pas l'habit. -125

Et quand les étrangers commencèrent les hostilités et que le combat fut engagé (à Tamatave), les soldats des étrangers furent tous massacrés et périrent jusqu'au dernier. -126

Quels ne furent pas l'honneur et la renommée à cette époque. Car on avait pu vaincre les étrangers. Et le bien obtenu par Ambohimambola alors fut énorme. -127

Rabodonandriananpoinimerina à cette époque montra sa satisfaction et son amour pour divin Kelinalaza particulièrement, parce qu'elle avait vaincu les étrangers et que c'était grâce au divin Kelimalaza, dont la renommée se répandit alors. -128

1) Kimba est inconnu des dictionnaires.

2) Botolo cela signifierait-il "avoir des jambes en forme de bouteilles", c'est-à-dire avec des chevilles fines ?

- 129- Ary nony niverina hody ny mpiantafika, dia notsenaina nozika Kelinalaza Andriamanitra, ary nony tonga, dia nanaovana lanonana sy dihy mandritra ny herin'andro Kelinalaza, ka ^olaolao nanao ahorna tamin'izay. Velona ny hobin'ny vahoaka sy ny dihy. Ka efa tsy nifandrenesana intsony.
- 130- Ary nony nianboho indray Rabodonandriananpoininerina, dia Lehidana II indray no nanjaka. Dia niteny Lehidana II hoe :
- "Izaho dia tsy hanova ny nataon-drazanareo, fa matokia hianareo ry kaky (dada) fa izaho no fanovan'ny 12 Nanjaka, ka izay fonbanareo dia ataovy hiany.
- 131- Lehidana II dia mpanjaka be sitrapo. Ka ny fanao ^oany ny Kelinalaza dia tsy noraràny, ary ny fivavahana amin'Andriamanitra, dia nanaoviny koa, ka hoy izy :
- "Izay mahery no ahy, na Andriamanitra any andanitra ambony na Kelinalaza Andriamanitra eto ambonin'ny tany.
- 132- Rehefa ren'ny vahoaka izany, dia nianboho Lehidana II, ka tabataba noa tamin'izany, fa tsy mbola voatsio-drano akory izy dia nianboho, dia natao hoe :
"Lehidana nitondra tapany".
- 133- Dia maty Ratoetra, ka Rakano no nandinby azy nitahiry any Kelimalaza. Ary nony nitahiry (1) iray volana dia diso, ka nosoloina an' Andriantsavo, ary izy no mpitahiry any Kelinalaza Andriamanitra, dia Rasoharina no nanjaka tamin'izay.

1) Ms : ntahiry

Et quand l'expédition rentra au pays natal, on envoya des musiciens à la rencontre de divin Kelimalaza ; et à l'arrivée, pour Kelimalaza on organisa fêtes et danses pendant une semaine, et quelles fêtes ! Les acclamations du peuple et les musiques de danse retentirent, si bien qu'on ne s'entendait plus. -129

Et quand à son tour trépassa Rabodonandriananpoininerina, ce fut Lehidana II qui régna. Lehidana II dit : -130

- "Moi, je ne changerai pas ce qu'ont fait vos ancêtres ; soyez certain, mon père, que moi, je suis le remplaçant des Douze Souverains et ce que vous avez coutume de faire, continuez à le faire."

Lehidana II fut un roi qui avait beaucoup de caprices. Et les coutumes concernant Kelimalaza, il ne les interdit pas : et la religion de Dieu, il la fit également respecter, car, dit-il : -131

- "J'opterai pour le plus puissant, que ce soit le Dieu du Ciel d'en haut, ou que ce soit Kelimalaza, Dieu qui se trouve sur terre".

Après que le peuple eut entendu cela Lehidana II mourut, et il y eut du désordre à ce moment-là, car il trépassa avant même d'avoir reçu la bénédiction ; et on l'appela : -132

"Lehidana qui ne gouverna qu'à moitié".

Puis Ratoetra mourut, et c'est Rakano qui lui succéda pour garder Kelimalaza. Et quand il l'eut gardé un mois, il fut (1) et on le remplaça par Andriantsavo ; et ce fut celui-ci qui garda divin Kelimalaza ; Rasoharina régnait en ce temps-là. -133

1) Le mot diso s'emploie également pour parler de la mort de quelqu'un qui était apparenté au Roi. Institutionnellement, c'est le cas des gardiens de Kelimalaza (cf § 64). Cependant nous pensons qu'ici il signifie que Rakano s'est rendu coupable d'un crime du fait qu'on ne dit pas qu'Andriantsavo lui succéda (nandinby azy), mais qu'on le remplaça (nosoloina) par Andriantsavo.

134- Dia niscoho ny fivavahana tanin'izay, nefa mbola vitsy ny npanao Batisa. Ary nony nankany Antaninandry ny Andriana, dia tsy nentiny niaraka aminy Kelimalaza, (toy ny fanaon'izay nanjaka rehetra azy) fa nataony tao Anbohinananbola hiany, fa iraka 21 hiany no nanaraka an-dRasoherinanjaka tany.

135- Ary nony tonga avy any Antaninandry ny Manjaka, dia nolatsahan-baratra ny trano^o nitoerany Kelimalaza. Dia namonoana onby sy nifaliana Kelimalaza, ka tonga tao Anbohijafy, nanatikira sy nilanona, dia izao no tonon-kira nataony :

" Hianao Rakelimalaza Andriananitray,
Hianao Rasoherinanjaka, zanak'Andriananitra :
Terak'Andriananpoina,
Zafin'Andrianbelomasina,
Zana-dRaso tsy ho hadinoina,
Terak'Itsiafakanbava.
Faly dia faly izahay, fa nanana anao ry tompo o :
Hianao Randriantsavo :
Volotsangan-tsy-vaky
Trafon'onby malaza,
Ato an-tampon'Anbohinananbola ;
Tsy nisy malaza noho hianao.
Aiza kosa re no fonenany, raha tsy fantatrareo :
Ao (1) ^oatanpon'ny ala tsy ataina,
Ao ambony avaratra ny ala-zozoro,
An-dafy atsinon'ny lalan'Andriana,
An-dafy (2) ^oantsinanan'ilay Anbohibato ;
Ambohy ^oandrefany Iarany.
K'Hianao (3) Rakolimalaza ;

-
- 1) Ms : Aao.
2) Ms : Adafy.
3) Ms : K'iHianao.

La Religion se manifesta à ce moment-là, mais ceux qui prati-
 quaient le Baptême étaient encore peu nombreux. Et quand la Reine se
 rendit à Antanimandry, elle n'emporta pas Kelinalaza avec elle (comme
 en agissaient habituellement à son égard tous ceux qui avaient régné),
 mais elle/^{le}laissa simplement à Ambohinanambola, et il n'y eut que vingt-
 et-un envoyés qui suivirent Rasoaherinanjaka en ce lieu. -134

Et quand la Reine revint d'Antanimandry, la maison où demeurait
 Kelinalaza fut frappée par la foudre. On tua des boeufs et l'on se ré-
 jouit pour Kelinalaza ; à cette occasion, les gens d'Ambohijafy y vin-
 rent pour faire des offrandes de chants et organisèrent des réjouissan-
 ces. Et voici les paroles du chant qu'ils firent : -135

" Rakelinalaza notre Dieu,
 Rasoaherinanjaka fille de Dieu,
 Descendante d'Andrianampoina,
 Petite fille d'Andriambelomasina,
 Fille de Rasoa que l'on ne peut oublier,
 Descendante d'Itsiafakambava.
 Nous sommes les plus heureux, car nous vous possédons,
 ô Seigneur ô !

Vous Randriantsavo
 Bambou qui n'avez pas été fendu
 Bosse du boeuf malaza
 Qui êtes au sommet d'Ambohinanambola,
 Il n'en est pas de plus célèbres que vous
 Où est donc sa demeure, si vous ne le savez pas :
 Là au sommet de la forêt que l'on ne brûle pas,
 Dominant au nord la forêt de souchets
 Surplombant au Sud le chemin du Roi
 Surplombant à l'est le cher Ambohibato
 Dominant à l'ouest Iarany.
 Vous donc Rakelinalaza ;

Ny olona nataonao aza malaza,
Ka mainka fa hianao nanao.

136- Nony vita izany hira izany, dia nihoby indray ny vahoaka hoe :
" o o o o o o o o o ! "

Sady nitchaka ny lamàko no nively ny ampongabe, ary ny sasany mitchaka
ny tanana, ny sasany dia ny tratrany ; dia velona indray ny hoby hoe :
" o, etc, etc ! "

137- Ary nony vita avokoa ny hira sy ny dihy ary ny hoby, dia manasina any Kelinalaza amin'izay ireo mpanati-kira ireo, hoe :
- "Avy manasina anao Rakelinalaza Andriamanitra izahay terak'Ambohi-jafy".

138- Dia nitsangana sy mandihy indray izy, nony vita ny hasina, ka efa nifanizina erỳ ny vahoaka hijery amin'izany, fa Ambohi-jafy moa nahay hira sy dihy indrindra tamin'izany.

139- Ary nony afaka roa volana, dia nodoran'olona indray ny lapa, (° tranony Kelinalaza) ka levona anbanin'ny rova nanodidina azy. Dia nafindra tao amin-dRambinintsoa Kelinalaza, ka tabataba manao ahoana moa tao Ambohinananbola tamin'izany andro izany, fa nay indray ny tranon'Andriamanitra Kelinalaza. Hoy ny sasany :
- "Vao izao ary no ho very vady aman-janaka isika ;
Ary hoy ny sasany :
- "Isika ve no nandoro azy ka hatahotra.

Même les hommes que vous avez faits sont célèbres,
A plus forte raison vous qui les fîtes.

Quand ce chant fut fini, le peuple poussa des clameurs de joie: -136

" ô ô ô ô ô ô ô ô ô ! "

Et tout à la fois, on frappait des mains le tambour de bois et l'on battait la grosse caisse, et certains battaient des mains, d'autres frappaient leur poitrine ; les acclamations retentirent à nouveau :

" ô, etc, etc ! ".

Et quand les chants, les danses et les acclamations cessèrent, -137
ces chanteurs firent alors offrande à Kelimalaza :

- "Nous, les originaires d'Ambohijafy nous venons te faire offrande,
ô divin Kelimalaza".

Ils se redressèrent et dansèrent à nouveau, quand l'offrande -138
fut faite ; alors les gens étaient vraiment tassés les uns sur les autres pour les regarder, car en ce temps-là Ambohijafy était vraiment passé maître en matière de chant et de danse.

Deux mois plus tard, ce fut un homme qui incendia le lapp -139
(maison de Kelimalaza) et elle fut réduite en cendres avec l'enceinte qui l'entourait. On transféra Kelimalaza chez Ranbinintsona. Quel trouble n'y eut-il pas à Ambohimananbola ce jour-là ! car la maison du Dieu Kelimalaza avait de nouveau brûlé.

Certains disaient :

- "C'est maintenant que nous allons perdre femmes et enfants !"

Et d'autres disaient :

- "Est-ce nous qui y avons mis le feu pour que nous ayons à le craindre ?

- 140- Ary nony narainan'ny Alarobia, dia niakatra Andriantsavo etc, ka nilaza ^otany ny Manjaka hoe :
- 141- ^oTarantitra aza narofy hianao tompokovavy, nifanatera ^oany ny Ambanilanitra, ho ^otahiny Kelinalaza anie hianao.
- 142- Nodoran'olona ny ^otranony Kelinalaza Andriamanitrao, nefa hatrin'izay 12 Nanjaka, dia tsy mbola nay ny tranon'ny Andriamanitrao, ka asa, na nodoran'olona na nodoran'ny Andriamanitrao hiany ka hisy zavatra mahatezitra azy.
- 143- Dia niteny ny Andriamanjaka hoe :
- "Inona no nampalahelo ny Andriamanitrao no vao roa volana izay no nolatsahan-baratro ny tranony, ka dia ho nay indray ny tranony ?".
- 144- Dia niteny Andriantsavo, nanao hoe :
- ^oTarantitra aza narofy hianao tompokovavy, nifanatera ^oany ny Ambanilanitra ; indro ny Prime Minister sy ny zanaka^osy ny havanao, izay saotra oneny anie hahasina (1) anao Andriamanjaka, ^ohitahiany Kelinalaza anao.
- 145- Niteny taniko Kelinalaza halina, ka nanao hoe : "Izaho sy Andrianbelomasina no tonpon'ny tany, ary Inboasalana nataoko hoe, Andrianampoinimerina, nahafizako ny fanjakana, ary Lehidama, niarananory taniko no nanana ; Rabodonandrianampoinimerina, tsy nanao azy ho vavy, fa nitsangana ho lahy, raha nitondra ny fanjakana ; ka izay nolazaiko tanin'ireo 12 Nanjaka ireo dia narahiny avokoa, ary izao dia nalahelo aho, hoy izy, raha ny kisoa no niakatra aty Merina, ary nalahelo koa aho, hoy izy, raha mivavaka ^oany ny Jesosy, mpanitaka, razan-bazaha izany ny vahoaka, fa fahavaloko izany.

1) Ms : hasina.

Et au matin du mercredi, Andriantsavo monta à Tananarive avec
d'autres et dit à la Reine : -140

- "Longue vie et bonne santé à vous, Madame ! vieillissez au milieu
de vos sujets ! puisse Kelimalaza vous bénir." -141

"La maison de Kelimalaza votre Dieu a été incendiée par quelqu'un.
Pourtant depuis les Douze Régnants, la maison de votre Dieu n'avait
pas encore brûlé. Aussi je ne sais si elle fut incendiée par quel-
qu'un ou incendiée par votre Dieu lui-même, nous laissant supposer
qu'il aurait des raisons de se mettre en colère. -142

La Reine prit la parole :

- "D'où vient le malheur de mon Dieu pour que voici à peine deux mois
sa maison ait été frappée par la foudre et que maintenant elle ait
de nouveau brûlé ?" -143

Andriantsavo répondit :

- "Longue vie et bonne santé à vous Madame ! vieillissez au milieu
de vos sujets ! -144

"Princesse-qui-réglez, le Premier Ministre, vos enfants et vos pa-
rents sont ici : que les remerciements qu'ils ont exprimés puissent
vous sanctifier, afin que Kelimalaza puisse à son tour vous bénir.

"Kelimalaza s'est adressé à moi cette nuit et m'a dit :

"Moi et Andriambelomasina sommes les maîtres de la terre, et pour
Inboasalana que j'ai appelé Andrianampoininerina, j'ai renoncé au pou-
voir, et si Lehidana a pu régner, c'est parce qu'il a fait l'unifica-
tion du royaume avec moi ; Rabodonandrianampoininerina ne s'est pas
considérée comme femme, mais s'est dressée en homme quand elle déte-
nait le pouvoir et tout ce que j'ai dit à ces Douze Régnants, ils l'
ont tous suivi, et voici que je suis triste, a-t-il poursuivi, de ce
que les cochons montent en Emyrne, et je suis triste aussi, a-t-il
dit, de ce que le peuple prie Jésus, le trompeur, l'ancêtre des étran-
gers, car c'est mon ennemi". -145

- 146- Ka lazao ^oany ny Manjaka, hoy izy :
- "Iza no tianao -ny tany sy ny fanjakana sy napetraky ny 12 ho anao ve, sa Jesosy, npanambakabe sy npanandri-bahoaka sy razan-bazaha (1), npanitaka, mitady hifetsy ny tanin-tsika ?".
- 147- Dia gaga ny Mpanjaka sy ny Princ Minister raha naharo izany, ka niteny hoe :
- "Inona ary no mety hataontsika anin'izany ?
- 148- Dia hoy Andriantsavo :
- "Iza no mety, tompoko : Ho samborina avokoa ny olona, izay nanao Batisa sy nivavaka ^oany ny Jesosy, ka ho vonoina izy raha tsy mety nanaiky ny Andriamanitsika (2) ary dorana ny sasany, ary baboina ny fananany, ary dorana koa ireny filazantsarany ireny.
- 149- Dia nanondrika ny Mpanjaka, ary nitan-takolaka ny Primo Minister raha nandro izany, ka tsy niteny.
- 150- Dia niteny indray Andriantsavo hoe :
- "Raha tianao ary tompoko, -Kelinalaza toy ny antsibe, ka raha tsy akapa dia tsy nanapaka.
Dia nihonchy Raininaharavo 16 Voninahitra Officier De Palais. sy Ravoninahitrinarivo 15 Voninahitra Officier De Palais.
- 151- Dia nandroso hiary ny tonin'Andriantsavo hoe :
- "Maty tokoa anie, tompoko, ny npiavaka ^oany ny Jesosy raha asaiko ho ^ovonoiny Kelinalaza izao hiary izy e !".

1) Ms : razan-bazaha

2) Ms : And^rtrtsika

Aussi dites au Souverain, a-t-il dit :

-146

- "Que préférez-vous - la terre et le royaume et ce que les Douze Régnants vous ont destiné, ou bien Jésus, un grand trompeur, qui accapare le peuple, et qui est l'ancêtre des étrangers, le fourbe, qui cherche à voler par ruse notre pays ?".

La Reine et le Premier Ministre furent stupéfaits en entendant cela, et dirent :

-147

- "Que convient-il donc que nous fassions dans ces circonstances ?

Andriantsavo dit :

-148

- "Madame, Monsieur voici ce qu'il convient de faire : que l'on arrête tous les gens qui pratiquent le Baptême et prient Jésus, et qu'on les mette à mort s'ils ne veulent se soumettre à notre Dieu, qu'on en brûle certains et que l'on confisque leurs biens et que l'on brûle aussi toutes leurs Bonnes-Nouvelles (1)".

A ces mots, la Reine baissa la tête et le Premier Ministre se tint la joue, mais ne dirent mot.

-149

Andriantsavo reprit :

-150

- "Si vous le voulez donc, Madame, car Kelimalaza est comme un grand couteau, qui ne tranche que si l'on s'en sert....". Raininaharavo 16 Honneurs Officier du Palais et Ravoninahitrinarivo 15 Honneurs Officier du Palais éclatèrent de rire.

Et Andriantsavo reprit son discours :

-151

- "Je vous le dis en vérité, Messieurs, que tous ceux qui prient Jésus, mourraient réellement si maintenant je demandais à Kelimalaza de les mettre à mort !"

1) On désigne par le mot Filazantsara le Nouveau Testament.

152- Dia niteny ny Prime Minister ka nanao hoe :

- "Marina izany lehiroa, fa ialahy tokoa no fanovan'ny fitolahy za-
fin'ny zanaky ny fitolahy. Ka andeha ataovy aloha ny tranon'ny ^oAndriamanintsika.

Dia nomeny vola ariary 150 Andriantsavo sy ny nomba any Kelinalaza,
dia nanao ^otarantitra Andriana Andriantsavo sy ny namany.

153- Ary nony nody izy dia tonga teo Ambodihady ka nosakanan-
takatra, dia nalainy ny orbin'Andriana nivolon-takatra, teny Ankatso
ka novonoiny sy natao hasina ho any Kelinalaza, sady nandihy daholo
ny zokiny aman-drainy tamin'izany, fa sady nitondra hena moa no naha-
zo vola ve, ka hafaliana nanao ahoana moa izany, fa fahadisoana no
nantenaina, satria may ny tranon'Andriamanitra, ka voninahitra sy
fankasitrahana no azo tamin'izany.

154- Ary nony tonga teny Ambohinanambola ny zokiny aman-drainy, dia
notsofina ny ^oanjobona, ary niantsoantso Imahavika sy Rakotrana hoe :
- "Miakara, miakara ry lahy e, na zaza na vehivavy, fa hihaino tenin'
Andriana !

Sady velona ny anjombona nisy ^ohatramy ny fito. Dia vory hinpona ny
vahoaka ny tokotany lehibe iny.

155- Dia niteny Andriantsavo tamin'izay, ka nanao hoe :

- "Izao no tenin'Andriana : ^oVoaloahany indrindra, hoy izy. Raha mety
ho olo-niaina, na Andriana na andevo izay lehilahy rehetra, hoy (1)
ny Manjaka, dia nanao ny ^otranony Kelinalaza Andriamanitra.

(1) Ms : ho

Alors, le Premier Ministre prit la parole et dit :

-152

- "Eh bien oui, tu as raison ; c'est bien toi qui es le remplaçant des sept hommes, le petit-fils des enfants des sept hommes. Aussi va d'abord reconstruire la maison de notre Dieu".

Et il donna 150 piastres à Andriantsavo et à ceux qui suivaient Kelimalaza. Andriantsavo et ses compagnons souhaitèrent longue vie à la Reine.

Sur le chemin du retour, ils arrivèrent à Ambodihady où une ombrette leur coupa le chemin; aussi prirent-ils les boeufs couleur d'ombrette qui appartenaient à la Reine et se trouvaient à Ankatso, et ils les tuèrent afin d'en faire offrande à Kelimalaza ; de plus les aînés et les pères dansèrent tous à cette occasion, car tout à la fois ils rapportaient de la viande et avaient obtenu beaucoup d'argent. Quelle n'était leur joie alors, car ils s'attendaient à être déclarés coupables parce que la maison de Dieu avait brûlé et ils revenaient avec des honneurs et des signes d'approbation.

-153

Et quand les aînés et pères arrivèrent à Ambohinanambola, on sonna de la conque marine et Imahavika et Rakotrana s'écrièrent :

-154

- "Montez, montez, hommes, femmes et enfants pour écouter la parole de la Reine !".

En même temps retentirent les conques marines : il y en avait jusqu'à sept. La grande place fut bientôt pleine à craquer.

Andriantsavo parla alors en ces termes :

-155

- "Voici la parole de la Reine : Tout d'abord, a-t-elle dit, tout homme vivant qu'il soit prince ou esclave, du moment que c'est un homme dit la Reine, tous doivent construire la maison de divin Kelimalaza.

- 156- Dia manotoa vatsy mason'andro anio hiany, fa ho any an'ala rahampitso.
 Ny mpiambina any Kelimalaza dia 10 lahy isan'alina, isan-pahadininy.
- 157- Ary izay manary ny fiambenany, dia maty sikajy isan-dahy.
- 158- Dia nitsangana nanome toky Imanavodatsa lefiny, ka hoy izy :
- "Matokia marimarina hianao Andriantsavo, fa Kelimalaza no ataovy tsara taiza, fa Andriananitra tsy nitoetra irery izy ; koa raha izay tranon' hatao ho azy kosa, Ambohimambola tsy ^omosarian-bahoaka, fa matokisa marimarina hianao, fa -na ny nasoandro aza no ^otiany Kelimalaza hatao jiro, dia toharan'Ambohimambola alainy ka tongany izany, na ny volana aza no ^otiany Kelimalaza hitoerana dia iantsamborako dia aza izany, ka indrindra (1) fa izay hazo no halaina hatao tranony. Matokisa marimarina tokoa fa raha ^otiany Kelimalaza ny tranoko dia ravao fa hatao vita anio hiany, indrindra fa tsy ny ahy no tsiriritiny fa ny hazo nanpaniriny no halaina, ka ny olona nataony no haka. Dia matokia marimarina fa ataony vita sy tontosa tokoa ; fa tsy izay ry Andranolazaina ?
- "Izay", hoy ny vahoaka, sady indray miredona izy no manao izany.
- 159- Ary nony maraina ny andro, dia niainga ho any anala ny vahoaka, ary nony hadimiana dia tonga avy any anala. Ary nony tonga avy tany anala ny vahoaka dia nisaotra ny vahoaka Andriantsavo noho ny fikelo-
zan'ireo aina ka nanao hoe :

1) Ms : indra

Donc dès aujourd'hui même, pilez des provisions, car demain on ira en forêt. Chaque nuit, dix hommes feront cinq tours de garde pour assurer la protection de Kelimalaza. -156

Et ceux qui manqueront leur tour de garde, seront frappés d'une amende de soixante centimes par homme." -157

Alors son second Inanavodatsa se leva pour lui donner cette assurance :

- "Ayez entière confiance, ô Andriantsavo, contentez-vous de bien prendre soin de Kelimalaza, car ce n'est pas un Dieu qui vit dans la solitude. En ce qui est de la maison qu'il faut lui construire, Ambohinambola ne manque de bras ; aussi ayez entière confiance car, - même si Kelimalaza désirait avoir le soleil pour torche, Ambohinambola mettrait une échelle pour aller le chercher et il le rapporterait, -même si Kelimalaza voulait avoir la lune pour siège, je l'attraperais en sautant et on l'aurait, -raison de plus s'il ne s'agit que d'aller chercher des arbres pour en faire sa demeure. Ayez entière confiance, car si Kelimalaza désirait avoir ma maison, je vous dirais : démontez-la et l'on ferait en sorte que ce soit fait aujourd'hui même, raison de plus puisque ce n'est pas sa maison qu'il convoite, mais que ce sont les arbres qu'il a fait pousser qu'il faut aller chercher et que ce sont les hommes qu'il a faits qui doivent aller les prendre. Ayez entière confiance, car nous accomplirons parfaitement ce travail. N'est-ce pas cela, Ô Andranolazaina ?

- "C'est cela !" dit le peuple, et il le dit d'une seule voix décidée.

Et quand ce fut le matin, le peuple partit pour la forêt ; et cinq jours plus tard, il revint de la forêt. Et quand les gens furent de retour, Andriantsavo remercia le peuple pour la peine qu'il avait prise, et lui dit : -159

- "Misaotra anareo tompokolahy, ho ^otahiny Kelimalaza anie hianareo, nifanatera ^oany ny vady aman-janaka ; ho tratr'antitra ^oany ny tany, tsy hiova fenitra ^oany ny nentin-drazana. Sitraka sy telina, tompokolahy, fa manan'olona tokoa Kelimalaza manana anareo, ary tsy mihanbo manana ny Manjaka, fa manana anareo ; fa asain'andro dia andro asain'alina dia alina.

160- Dia nitsangana kosa Imanavodatsa, (rehefa vita ny fisaoran'Andriantsavo ny vahoaka) ka hoy izy :

- "Avy manao tsarahiany an'Andriamanitra izahay ary manao tsarahiany ny Manjaka. Manao ahoana Kelimalaza Andriamanitra, fa izy no nihary tongotra aman-tanana, ananana ny vady aman-janaka sy ivelonana ^oany ny tany sy fototry ny aina ?

161- Ary manao ahoana koa ny Manjaka fa izy no itoerana ^oary ny tany; ary manao ahoana koa hianao, ^osolon-bavany Kelimalaza, mahatoky ny Manjaka, ho mpandidy sy ho mpanapaka an'Ambohimananbola. Ary manao ahoana koa ny zaza anam-behivavy sy ny fananana nilaozana teto aoriana hanaovana ny ^onaminy Kelimalaza sy ny sitrapon'ny Manjaka ? Ary dia indreo ny hazo nalainay tompokolahy, ka ataovy izay nahalavorary ny tranon'Andriamanitra fa na hatao manakatra ny lanitra aza dia toky no omenay ; fa Andriamanitra tsy ory vahoaka Kelimalaza, fa nahary ny tongotra aman-tanana sy ny vady aman-janaka. Ka izahay nianala dia tsy tafintohina, tsy naratra ny famaky, tsy naratra ny antsy, tsy voasingotra ny avaoatra, fa ^onotahiny Kelimalaza.

- "Merci à vous Messieurs, que Kelimalaza vous bénisse, vieillissez au milieu de vos femmes et de vos enfants, parvenez à un âge avancé sur la terre, que rien ne vous soit retiré des privilèges accordés à vos ancêtres. Nous vous en rendons grâce, Messieurs, car en vous Kelimalaza a réellement des hommes, et ce n'est pas à tort que la Reine peut se prétendre riche, puisqu'elle peut compter sur vous. Que l'on vous demande le jour, vous êtes là le jour, que l'on vous demande la nuit, vous êtes là la nuit".

Inanavodatsa se leva à son tour (quand furent finis les remerciements qu'Andriantsavo adressait au peuple) et il dit : -160

- "Nous venons saluer le Dieu comme un Prince et de même saluer la Reine. Comment se porte divin Kelimalaza car c'est lui qui créa les pieds et les mains, par lui que l'ont eut femmes et enfants, lui qui nous permet de vivre sur terre, et qui est la racine de la vie ?

Et comment se porte la Reine, car c'est elle qui permet que -161
l'on demeure sur la terre ? Et comment vous portez-vous, vous le héraut de Kelimalaza, vous à qui la Reine fait confiance pour décider et ordonner aux Anbohinananbola ? Et comment vont aussi les enfants et les femmes et les biens que l'on a laissés derrière nous pour faire ce qui est agréable à Kelimalaza et conforme à la volonté de la Reine ? Et voici les arbres que nous avons pris, Monsieur. Et faites en sorte que soit parfaite la demeure de Dieu car, même si on veut qu'elle atteigne le ciel, nous nous en portons garants, car Kelimalaza est un Dieu qui n'est pas pauvre en sujets, nous ayant donné des pieds et des mains, des femmes et des enfants. Et nous qui sommes allés en forêt, nous n'avons pas trébuché, ni n'avons été blessés par la hache, ni blessés par le couteau, ni ne nous sommes enpêtrés dans la liane épineuse (1), car nous avons été bénis par Kelimalaza."

1) Avaotra : liane épineuse, Smilax Kraussiana, Musn.

- 162- Izae no toetry ny dianay ka lazaina aminao, torpokolahy : Fa tsy izay ry zalahy e !
- "Izay, hoy ny vahoaka.
- "Arahaba soa arahaba tsara, hoy Manavodatsa.
- 163- Ary dia tonga indray Andriantsavo ka nitondra rano antandropotsy nisy sakamalaon'Andriamanitra, dia nafafiny ny tany^o tany ny vahoaka iny, sady miteny izy hoe :
- "Ho soa, ho tsara anie hianareo amin'ity rano an-tandropotsin' Andriamanitra afafy aminareo ity". Fa ity rano ity dia tsy rano fe rano fa^o ranony Kelimalaza Andriamanitra ka ho soa anie hianareo ho^o tahiny Kelimalaza !
- 164- Ary nony voafafy^o any ny vahoaka iny rano iny, dia nankany^o any ny Kelimalaza indray izy ka an-pitafiany lambanena Kelimalaza ka asainy nisanpina tsara toy ny fitafilanban'ny olona entiny nivoaka hiseho^o any ny vahoaka. Ary dia nitondra tsoantsoraka lava izy ary nisy clona roalahy ao alohany.
- 165- Ary ny olona atao hoe, zokiny aman-drainy (tokony ho 30 lahy) dia atao manaraka azy aoriana avokoa. Ary Andriantsavo sy Kelimalaza Andriamanitra dia miaraka ka dia izy no miambozona any Kelimalaza amin'izany.
- 166- Ary nony vao mahatazana azy ny vahoaka dia miara-nihoby ary izy 30 lahy aoriana koa dia miara-nihoby^o any ny vahoaka. Dia hoy ny fihobin'ny vehivavy :
- "E ! tsara andrianay. E ! tsara andrianay Andriamanitray Kelimalaza etc !

" C'est ainsi que s'est passé notre voyage, aussi vous le dit-on, Monsieur. N'est pas cela, ô vous autres ? -162

- "C'est cela, dit le peuple.

- "Nous vous adressons nos saluts et nos félicitations, dit Manavodatsa.

Andriantsavo revint alors, portant de l'eau dans une corne blanche où il y avait du gingembre de Dieu ; avec sa main, il en aspergea les gens présents en disant : -163

- "Soyez bénis par cette eau qui est dans la corne blanche de Dieu et dont je vous asperge, car cette eau n'est pas de l'eau commune, mais l'eau de divin Kelimalaza et puissiez-vous être bénis par Kelimalaza !".

Et quand il eut aspergé le peuple de cette eau, il se rendit à nouveau près de Kelimalaza ; il habilla Kelimalaza d'une toge pourpre et il l'arrangea de telle sorte qu'un des bouts pende agréablement sur son épaule, ainsi que les gens ont l'habitude de porter la toge ; puis il le porta au dehors pour le montrer au peuple. Et il portait un très long rotin et deux hommes le précédaient. -164

Et les gens que l'on appelle les aînés-et-les-pères (ils sont une trentaine) le suivaient tous en procession. Et Andriantsavo et divin Kelimalaza étaient ensemble et c'était lui qui, à cette occasion, portait Kelimalaza à son cou. -165

Et dès que les gens purent le voir, ils poussèrent ensemble des cris de joie et les trente hommes qui étaient derrière poussèrent aussi des cris de joie avec le peuple. Les acclamations des femmes disaient : -166

- "E! notre bon prince ! E ! notre bon prince, notre Dieu Kelimalaza etc !".

167- Dia averomberin'ny vehivavy io hira io.

168- Dia hoy kosa indray ny lehilahy rohetra : (fantaro anefa, fa -tsy mifandinby ny vehivavy sy ny lehilahy anin'ity fa niara-nihoby avokoa -sany nanao ny azy).

- "O, O, O, O, ! E, soa E soa ! Da Capo

O, O, O, O, E, soa ^oany ny Kelimalaza ! Da Capo

Dia averinberin'ny lehilahy koa io hira fihobiana io.

169- Rehefa vita izany dia nanao onby ho an'ny mpianala izy ka vo-
sitra 17 no novonoina tamin'izay.

170- Ary nony naraina ny andro, dia natsangana ny andry lehibe, dia
vita andro'iny hiary ny trano, fa vahoaka noa no nanao ka.

Ary nony vita ny ^otranony Kelimalaza dia nanganina ny hazo sisa
ambiny ka nisy 1073 no sisa, dia nolazaina ^otany ny Manjaka hoe :

- "Vita andro any hiary tompoko, ny ^otranony Kelimalaza Andrianani-
trao, ka hasianay rova hanodidina azy koa va ?

171- Dia hoy ny Manjaka :

- "Aoka izay fa aza asiana rova intsony, fa ambenonareo olona izy ka
hianareo no atao rovany, fa tsy vita foana hianareo fa Kelimalaza no
nanao anareo.

Dia nihomby Ramona raha nahare izany tenin-dRasoharina nanao hoe :
"Tsy vita foana hianareo fa Kelimalaza no nanao anareo".

172- Dia niteny indray Andriantsavo hoe :

- "Hitokanana ary ny tranon'ny ^oAndriamanintsika ka manpandre anao,
Tompokovavy.

Ary hoy ny Manjaka :

- "Rahoviana no andro tsaran'ny ^oAndriamanintsika ?

Et les femmes reprenaient ce chant.

-167

De leur côté, tous les hommes disaient (sachez cependant que les femmes et les hommes ne chantaient pas chacun à leur tour, mais clamaient leur joie ensemble, chacun tenant son propre langage).

-168

- " O, O, O, O, ! E, béni soit, béni soit (da capo)

O, O, O, O, E, béni soit-on en Kelimalaza ! (da capo) "

Et les hommes aussi reprenaient ce chant de joie.

Après cela, on tua des bœufs pour ceux qui étaient allés en forêt ; et à cette occasion, on en a tua dix-sept.

-169

Et quand ce fut le matin, on érigea le grand pilier, et la maison fut achevée le même jour, puisque c'est tout un peuple qui la fit. Et quand la maison de Kelimalaza fut finie, on rassembla les arbres en trop et il y en restait mille soixante treize. L'on dit alors à la Reine :

-170

- "La maison de Kelimalaza votre Dieu, Madame, a été achevée aujourd'hui même. Mettrons-nous aussi une enceinte tout autour d'elle ?

Et la Reine dit :

-171

- "Il suffit, ne lui mettez plus d'enceinte, mais protégez-la vous-même et c'est vous, les hommes qui serez son enceinte, car vous n'avez pas été créés de rien, mais c'est Kelimalaza qui vous a faits.

Ramona rit en entendant ces paroles de Rasoharina disant : "Vous n'avez pas été créés de rien, mais c'est Kelimalaza qui vous a faits".

Andriantsavo reprit :

-172

- "On va donc inaugurer la maison de notre Dieu, et je vous en informe, Madame".

Et la Reine dit :

- "Quand sera-ce donc le bon jour pour notre Dieu ?".

- 173 Dia hoy Andriantsavo :
- "Rahafakanpitso, tompoko, no 17 Adaoro, -tonon'andro Alakaosy izany,
ka tsara itokanana indrindra.
- 174 Dia hoy ny Manjaka :
-" Tetezo kely hoe ry Kiaky (dada) ny andro !
- 175 Dia raikitra Andriantsavo nampandry antondro tsara (fa zavatra
maha kinga azy moa io) ka nitonontonon-bintan'andro hoe :
- Adaoro roa, Adizaoza roa
Asorotany telo, Alahasaty roa
Asonbola roa, Adimizana telo
Alakarabo roa, Alakaosy roa
Izao no izy tompokovavy, ka izany no ilazako hoe 17 Adaoro rahafakan-
pitso.
- "Tsara izany ry Kaky, hoy ny Manjaka, ka dia itokany ary.
- 176 Ary dia nomen'ny Manjaka vola 70 izy hampian'ny vahoaka hito-
kanan-trano.
- 177 Laolao sy dihy indray moa tamin'izany andro izany, fatonga
daholo ireo vohitra 13 ireo, ka na ny olona tsy nanaiky any Kelima-
laza aza, dia tonga nizaha ny laolao nataon'ny vahoaka tao, dia sany
nanasina any Kelimalaza avokoa ireo vahoaka rehetra teo ireo. Ary ny
vola hasina tamin'izany dia ariary 115, ary masombola lanjan'ariary 17.
- 178 Izany no fomba nitokanana ny °tranony Kelimalaza °tamy ny naha-
vita ny tranony.

Andriantsavo dit :

-173

- "Après-demain, Madame, c'est le dix-sept du mois du Taureau, qui est sous l'influence du Sagittaire et c'est ce qu'il y a de meilleur pour inaugurer".

La Reine dit :

-174

- "Enumérez un peu les jours, ô mon père !

Et Andriantsavo s'exécuta, prit soin de faire l'énumération en pliant ses doigts les uns après les autres (car c'était chose dans laquelle il excellait) et annonça les destins des jours :

- "Deux sous l'influence du Taureau, deux sous les Gémeaux, trois sous le Cancer, deux sous le Lion, deux sous la Vierge, trois sous la Balance, deux sous le Scorpion, deux sous le Sagittaire. Voici ce qu'il en est, Madame et c'est pourquoi, je dis qu'après demain c'est le dix-sept du mois du Taureau.

- "C'est donc bien, ô non père, dit la Reine; faites donc l'inauguration".

Et la Reine lui donna 70 piastres, somme que compléterait le peuple pour inaugurer la maison.

Et à cette occasion, il y eut de nouveau des jeux et des danses car les treize collines y furent toutes : et même les gens qui ne s'étaient pas soumis à Kelimalaza, vinrent assister aux jeux faits par les gens qui étaient là. Et chacune de toutes les personnes qui étaient là, fit l'offrande à Kelimalaza. Et le montant de l'offrande en cette occasion s'éleva à 115 piastres et un poids de 17 piastres pour les anneaux d'argent.

C'est de cette façon que l'on inaugura la demeure de Kelimalaza quand elle fut achevée.

- 179 Ary nony niamboho indray Rasohermanjaka, dia Ramona (izay natao hoe Ranavalomanjaka II) indray no nanjaka nandinby azy.
- 180 Dia mbola tsaroany hiary Kelimalaza^o tany ny indray mandeha ka dia faly sy niranirana ery Ambohimananbola noho izany, fa mbola nantenainy fa tsy hiova ny nentin -drazany ka hitohy hiary ny fiadanany.
- 181 Dia ombika namelon-tsaho hoe : Hijanona izao ny Batisa fa tsy nisy havela hanao intsony, fa naka ny anaran-dreniny ny Manjaka ka ny nentin-drazana no hatao, ka vao izao no henjehina fatratra ireny marina Alahady ireny, ka mangalatra akoho Alatsinainy ka tapa-doha Talata. Eny tokoa, hoy ny sasany. Kanjo nony inona dia nasian'ny Manjaka teny Ambohimananbola, ka hoy izy :
- 182 Izaho Ranavalomanjaka Mpanjaka tia fahamarinana ary Andriana tsy nanitaka ka izao no sisa teniko (1) aminareo :
- 183 Raha misy Zazamarolahy aminareo dia modia^o any ny Zazamarolahy. Ary raha misy Andriamasinavalona dia modia^o any ny Andriamasinavalona; ny Andriantompokoindrindra, dia toy izany hiary; ny Andrianamboninilona, dia toy izany; ny Andriandranando dia toy izany; ny Zanadralambo, dia toy izany. Ary ny tsy nanan-ko tantaraina kosa fa very lafy anin'izany, ka tsy nanan-drefy^o miantsinanina na niankandrefana, dia tsy andriana, fa tsihy be laambana izany ry Ambanilanitra.

1) Ms : izao no siteniko.

Et quand Rasoherinanjaka trépassa à son tour, ce fut Ranona -179
(à qui l'on donna nom : Ranavalomanjaka II) qui lui succéda pour régner.

Elle se souvint encore une fois de Kelimalaza, et Ambohimambola en fut très heureux et radieux, car il espérait toujours que le legs ancestral ne changerait pas et que continuerait son bonheur paisible. -180

On s'empressa de faire courir le bruit que les baptêmes allaient bientôt cesser et que plus personne ne serait autorisé à en faire ; que puisque la Reine avait pris le nom de sa mère, l'on suivrait la coutume des ancêtres, et que c'est maintenant qu'on allait pourchasser sérieusement ces gens qui sont justes le dimanche, qui volent les poules le lundi et à qui on coupe la tête le mardi." -181
- "C'est chose sûre, " disaient certains. Et pourtant, peu de temps après, la Reine prit une décision concernant Ambohimambola :

" Moi, Ranavalomanjaka, Reine qui aime la justice et Princesse qui ne trompe pas, voici ce qu'il me reste à vous dire. -182

" S'il y a des Zazamarolahy parmi vous, qu'ils retournent chez les Zazamarolahy. Et s'il y a des Andriamasinavalona, qu'ils retournent chez les Andriamasinavalona ; pour les Andriantompokoin-drindra, il en est aussi de même : pour les Andrianamboniniolona, il en est de même : pour les Andriandranando, il en est de même ; pour les Zanadralambo, il en est de même. Et quant à ceux qui n'ont pas de tradition familiale établie, ayant perdu ce qui établit leur parenté avec ceux-là, et qui ne peuvent se référer à rien pour aller vers l'est ou pour aller vers l'ouest, ce ne sont pas des nobles, mais la grande natte de juncs (1), ô Ambanilanitra". -183

1) Tsihy be lambana : désigne l'ensemble des hova.

- 184 Ary tamin'izany dia sahirana sy poritra tokoa ka dia lasa sany nihevitra izay nihaviany avy izy rehetra.
- 185 Ny sasany Andriamasinavalona dia lasa izany ; ny sasany Andriantompokoindrindra dia lasa ; ny sasany Andrianamboninolona ; ny sasany Andriandranando ; ny sasany Zanadralambo.
- 186 Dia izao no kabarin'Ambohimambola nilazàny ny nihaviany avy tao anatrohan'ny Manjaka sy ny Prime Minister :
- "Izahay, hoy izy, dia tsy nba loharanon'Andriana nitsororoka avy any an-danitra, na nitrebona avy any an-tany fa -Ralambo no rain' ^o Andriantompokoindrindra sy Ravololonandriana ka ^o Andriantompokoindrindra dia tao Ambohinalaza, ary Ravololonandriana dia tao Ambohimambola ka niteraka an'Andrianantoandro. Andrianantoandro niteraka an'Andriatompoinarivo sy Andrianjakafamanto sy Andrianiandriana sy Andriamahafandriana sy Andriampanihany sy Andriamanananarana. Ireo no tera-dRavololonandriana ka anao Mpanjaka, sady loharano nisehoanao. Ka izay hatao-nao dia ^o mahatarantitra anao sy ^o hitahiany Kelimalaza anao, hifananteranao ^o any ny Ambanilanitra.
- 187 Dia hoy ny Manjaka :
- "Miakara avokoa ary hianareo zokiny aman-drainy rehetra.
- 188 Dia nanao sikidy Andriantsavó sy Imanavodatsa, ary Rakotomainty no nitàna ny voafano, ary Rafaralahinebaka no nanany -

Par suite, l'on se trouva dans le plus grand embarras et la plus grande presse, et chacun se retira pour aller réfléchir à ses propres origines. -184

Certains qui étaient Andriamasinavalona partirent alors ; d'autres qui étaient Andriantompokoindrindra, partirent ; il en fut de même pour ceux qui étaient Andrianamboninolona, Andriandranando et Zanadralambo. -185

Et voici le discours des Ambohinanambola où l'on déclara les origines de chacun en présence de la Reine et du Premier Ministre. -186
- "Nous, dirent-ils, nous ne sommes pas la source des Princes qui seraient descendus directement du ciel ou qui auraient germé et seraient sortis de la terre. En effet, c'est Ralambo qui est le père d'Andriantompokoindrindra et de Ravalolonandriana; et Andriantompokoindrindra s'était installé à Ambohimalaza et Ravalolonandriana à Ambohinanambola ; elle donna naissance à Andrianantoandro, Andrianantoandro donna naissance à Andriantomponiarivo et à Andrianjaka-fananto, et à Andrianandriana et à Andriamahafandriana, et à Andrianpanihany et à Andriamanananarana.

Ce sont eux qui sont les descendants de Ravalolonandriana ; aussi sont-ils à vous la Reine et en même temps de la source d'où vous sortez. Et quelle que soit votre décision, que cela vous donne longue vie, et que Kelimalaza vous en bénisse pour que vous vieillissiez au milieu de vos sujets".

La Reine dit : -187
- "Alors, que tous les aînés et les pères viennent à la capitale.

Alors Andriantsavo et Imanavodatsa interrogèrent les grains divinatoires, et ce fut Rakotomainty qui tint les graines de fano, -188

nanoko (1) ny sikidy ary nony nolofehina tsara ny sikidy dia nisy sikidy niditra teo nanao hoe : "Sao-bahoaka ny vohitra, ary latsaka ampanorovoroana ny Andriamanitra".

-189 Ary rehefa nahita izany sikidy izany Andriantsavo sy Imanavodatsa dia sanganehana tery izy roalahy ; hody noa hanonjy ny Andriamanitra, andrao resy ^oamy ny fahandrianana ; hijanona ny sikidy efa milaza hoe "Latsaka ampanorovoroana Andriamanitra, ary sao-bahoaka ny vohitra". Dia tsy sahy nody fa ny faditra no nalaina.

-190 Kanjo kosa nisovoka nankeny Rainandriantsilavo. Ary nony tonga teny Ambohimananbola izy ireo sy ny nanany, nitondra basy sy sabatra dia novantaniny tao ^oantranony Kelimalaza. Dia napoakany eo ambaravarana indrindra ny basy ka intelo no napoakany. Dia nandositra avokoa ny zaza aman-behivavy tamin'izay fa natahotra.

-191 Dia niditra izy, ka niakaran-dRainandriantsilavo avy eo amparafara Kelimalaza. Ka noreisiny teny anjorofirarazana (^cavaratra-antsinanana izany) ka nongoahany nontiny nidina ^otany ny vata vifotsy, ary nony tonga teo antokotanibe andrefa-trano atsimotsino kely (tokony ho faharoa) dia novakivakiny ny vata sy ny farafara ka nataony kitay ^otany ny 12 a-n.(2)

-192 Dia nalain-dRainandriantsilavo tamin'izay Kelimalaza sy Rafanonibe sy Rafandrava ka nofeheziny ^otany ny loha-benitra ; dia hoy izy :
- "Ikelimalaza dia tsy anareo Ambohimananbola fa an'ny Manjaka ka dia izao no sitra-pony.

1) Ms : nananoko

2) Il ne faut pas donner à l'abréviation "a-m" son sens strict, -ce qui serait difficile à comprendre. Il faut plutôt y voir une rencontre entre l'abréviation anglaise et l'expression malgache "anin'ny 12 antoandro, en plein midi.

et Rafaralahinebaka, son compagnon qui tira les graines. Et quand on se pencha bien sur les graines, il apparut une figure qui déclara : "la colline a été remerciée par le peuple, et le Dieu est tombé en pleine confusion".

Et quand Andriantsavo et Imanavodatsa eurent vu cette figure des graines, ils furent tous deux plongés dans le plus grand embarras : décider de rentrer pour secourir le Dieu ? ils craignaient de perdre leur noblesse : décider de rester ? les graines ont déjà dit que : "Dieu est tombé en pleine confusion, et la colline a été remercié par le peuple". Finalement ils n'osèrent pas rentrer, et décidèrent de se purifier.

Pendant ce temps, de son côté, Rainandriantsilavo s'approchait à l'improviste. Et quand il arriva à Ambohimambola avec ses compagnons portant des fusils et des épées, il alla directement à la demeure de Kelimalaza. Et c'est juste à sa porte qu'ils tirèrent des coups de fusils et ils le firent par trois fois. Tous les enfants et les femmes s'enfuirent alors, saisis par la peur.

Alors ils entrèrent et Rainandriantsilavo monta sur le lit pour prendre Kelimalaza. Il le prit dans le coin des prières (c'est-à-dire au nord-est), l'enleva, et le descendit dans la boîte en fer blanc. Et quand il arriva dans la grande cour à l'ouest de la maison, un peu au sud (à environ deux brasses), il cassa le coffre et le lit en petits morceaux ; et il en fit du bois à brûler ; il était midi.

Rainandriantsilavo prit alors Kelimalaza, Rafanonibe et Rafandrava et les accrocha au bout d'une balonnette ; puis il dit : - "Ikolimalaza n'est pas à vous Ambohimambola mais à la Reine,

Sady nahantony ^oany ny loha-benitra eo ambonin'ny afo kitay hazo vakin'ilay farafara ka nirohitra tery.

193- Dia nalahelo sy nitsetetra avokoa ny olona rehetra teo ambohinananbola ka nanao hoe :

- "Indrisy ! indrisy, ry Kelimalaza niadanan'ny vady niadanan'ny zanaka !

May tokoa va re hianao ry ilay niadananay ô !

194- Dia lasa nandositra nisaritaka be hiary ny olona rehetra tao an-tanana ka ny lambany aza ofa tsy voarainy. Nohoizany fandosirana tany ny fahatairana mafy izany dia be ny zavatra very. Ny sasany very vilia, ny very lanba, ny very vola, ary ny vary tany ^oantsopitra aza notaomin'ny sasany koa. Ary ny fanaka madinika rehetra dia nobaboin'ny sasany avokoa.

195- Fahoriana nanao ahoana noa izay nahazo an'Ambohinananbola tanin'izany andro izany.

Tsy vitan'izany hiary fa fatratra koa noa ny antsoantsen'ny olona nanodidina nijery azy, fa hoy izy :

- "Hosena, hosena sy ho levonina avokoa Ambohinananbola ; tanjo tsy nohosena tsy akory, fa nosarahina ^otany ny tiary. Mefa nony afela dia dia nisy fiononana hiary ny alahelon'Ambohinananbola ka ofa niovaova hiary ny toetrany fa nanatona ny fivavahana izy.

et voici ce qu'elle a décidé ".

En même temps il le tendit à la pointe de la baïonnette au-dessus du feu de bois fait avec les morceaux du lit ; et il fut ainsi brûlé.

Tous les gens qui étaient à Ambohinanambola, en furent attristés et soupirèrent en disant: -193

- " Hélas ! Hélas ! ô Kelimalaza qui donna à nos femmes le bonheur paisible, qui donna aux enfants le bonheur paisible ! Avez-vous donc réellement brûlé, ô vous par qui nous vint le bonheur paisible !".

Puis tous les gens qui étaient du village s'enfuirent dans le plus grand désordre, sans même prendre le temps de se saisir de leurs toges. A cause de cette fuite consécutive à une si grande émotion, beaucoup de choses furent perdues. Certains perdirent des assiettes; il y eut ceux qui perdirent leur toge, ceux qui perdirent leur argent, et même le riz qui était dans les grandes corbeilles, fut emporté par les voleurs. Et les petits meubles furent aussi tous emportés par des ravisseurs. -194

Quel ne fut le malheur qui s'abattit ce jour-là sur les Ambohinanambola. Et ce n'est pas tout, car les échanges bruyants de propos des gens d'alentour venus les regarder étaient à leur comble, car ils disaient : -195

- "On va raser, on va raser et on va réduire en cendres tout Ambohinanambola".

Néanmoins on ne les piétina pas, mais on les sépara de ce qu'ils aimaient. Longtemps après, la peine des Ambohinanambola trouva à se consoler ; d'ailleurs leur conduite avait déjà quelque peu changé car ils s'étaient rapprochés de la Religion.

- 196- Hita hiany izany fiovan-toetra izany tato aoriana. Raha vo-
katra ny vary, dia niresaka izy hoe :
- "Lasa tokoa lahy rabevoina (izany hoe lasa ny loza sy ny antarbo,
niantso any Kolinalaza) fa tonga kosa, Tompokolahy Jesosy, ka zina
ny taona.
Raha niresaka koa izy dia nifananatra hoe :
- "Atsaharo ary ny mianiana hoe : Aza mahita nila na aza mahita
variraiventy, fa nba soloy hoe : marina anin'Andriananitra ; ary
aoka izay ny mingoso sy ny mandainga, fa tano ny marina.
- 197- Dia sany dangy ny hehy indray izy rehetra ka hoy ny sasany :
- "Marina anin'Andriananitra hoe ry ilaity ?
Dia hoy indray ny sasany :
- "Tsy renareo va ny tenin'ny npanpianatra npanpianatra antsika hoe :
"Mifanoneza voninahitra, ary atsaharo ny miavonavona sy ny nifana-
labaraka".
Dia niteny indray ^oilehy nanao hoe "ilohity" ka nanao hoe :
- Ilchio dia te-homena voninahitra indrindra".
- "Eny, hoy ny anankiray, noa tsy tsara va izany fa hianao kosa an-
gaha ta-halain-baraka ?
Dia hoy ny sasany :
- "Aoka izany fa marina ny azy.
- 198- Ary nony elaela dia tonga teo Anbohinananbola ny npanpianatra,
dia nisy nanatona hatao batisa sy handray ny fanasan'ny Tompo.
- 199- Ary nony tonga tao anpiangonana izy ka hatao batisa, dia nin-
goso ka nanao hoe :

Plus tard on put bien constater ce changement d'attitude.

-196

Quand le riz était mûr, ils discutaient aussi entre eux :

- "Il est effectivement parti, Rabovoïna (c'est-à-dire il est parti ce grand malheur et cette calamité, parlant de Kelinalaza), tandis qu'est arrivé le Seigneur Jésus, et l'année est abondante".

Quand ils conversaient aussi, ils se donnaient ainsi des conseils :

- "Cessez désormais de jurer en disant : Qu'en quête je ne trouve rien; ou : que je ne trouve pas un sou; mais remplacez-le par : Devant Dieu, cela est vrai ! Et abandonnez votre habitude de jurer l'inceste et de mentir, et tenez-vous en à ce qui est vrai.

Ayant dit cela tous se pâmèrent de rire, et l'un disait :

-197

- "Toi là, jurerais-tu devant Dieu que c'est vrai ?"

Après cela, d'autres disaient :

- "N'avez-vous pas entendu ce qu'a dit l'instituteur qui nous éduqua : Honorez-vous les uns les autres et cessez de vous montrer orgueilleux et de vous déshonorer mutuellement."

Celui qui avait dit "toi là" reprit la parole pour dire :

- "Oh ! "Celui-ci", il tient vraiment à être honoré.

- Oui, dit un autre, n'est-ce pas bien ainsi. Et toi aimerais-tu par hasard que l'on te déshonore ?

Alors d'autres dirent :

- "Cela suffit, car ce qu'il dit est vrai".

Et quelques temps après, arriva à Ambohinanambola l'instituteur, et il y en eut un qui s'approcha pour recevoir le baptême et prendre part à la communion.

-198

Et quand il arriva au lieu du culte, pour qu'on le baptise, il se mit à jurer l'inceste, disant :

-199

- "Soa dia tsy nahay ningoso intsony aho ka izany no ingosoako sy ianianako, sady nanetsaketsa ningoso ny anabaviny teo izy.

Ny sasany koa nanontany azy hoe :

- "Moa manao ahoana olety ny batisa.

Dia hoy izy :

- "Tsy nisy afa lehiroa fa hoatry ny toetrako izay ela izay hiany.

200- Ary nony mandray izy dia afeniny ny nofo ary ny vavany tsy atehiny eo any ny kapoaka akory.

201- Fa nony tato aoriana kosa anefa, dia sany mandray ny Fana-san'ny Tompo tsara ny tao Anbohimananbola ka tonga nandroso tsara sy nanan-daza tany ny hiran-pivavahana, ka lavorary tokoa ny fiangonana anbarak'andro any, fa ny hoe ialahy dia tsy mbola afaka fa fanaon'ny ankamaroan'ny olona izany, indrindra fa ny ntaolalahy.

202- Raha mandalo koa izy (Anbohimananbola) dia tsy nba nifanao mbai-làlana akory, fa mizotra toy ny onby ny ankamaroany.

203- Ny tovolahy dia mba ofa nahay mitondra-tena tsara hiany, fa ny tovovavy dia tsy azo lazaina loatra, fa saiky manao fitondran-tena adala hiany fa ny ankabiazany dia tsy mahalala ny fonban-pivavahana, raha tsy ny vadin'ny Pastor sy ny zanaky ny mpitandrina sy ny vitsivitsy.

- "C'est par crainte de ne plus savoir jurer l'inceste que je le fais maintenant ".

Et il se mit aussi à jurer par sa soeur à plusieurs reprises. De même d'autres lui demandèrent :

- "Eh, toi là ! quels sont les effets du baptême ?".

Et il répondit :

- "Il n'y a rien de changé, non vieux, car je suis comme j'étais depuis toujours".

Et quand il communia, il cacha le pain et de sa bouche, il n'effleura même pas le calice. -200

Et cependant quelques temps plus tard, tous les gens d'Anbohinanambola prenaient bien correctement part à la communion; ils avaient fait beaucoup de progrès et obtenu la renommée dans l'art des cantiques; la paroisse est restée vraiment satisfaisante jusqu'à ce jour. Quant au mot ialahy, on ne s'en est pas encore débarrassé, car c'était une habitude de la majorité des gens, particulièrement des hommes très âgés. -201

De même, quand ils (Anbohinanambola) passent devant quelqu'un, ils ne disent pas non plus : "Donnez-moi le chemin", mais la plupart avance tout droit comme des bœufs. -202

Les jeunes gens savent déjà assez bien se conduire mais pour ce qui est des jeunes filles, on ne saurait trop quoi en dire ; peu s'en faut qu'elles aient une conduite de folle, car la plupart ne savent pas les exigences de la Religion, si ce n'est la femme du Pasteur, les enfants du Pasteur et quelques autres. -203

204- Raindratavy no npanpianatra tanin'izay, ka nodiasan-
dRatsilainga dia nodiasany dadabe Raindratavy, dia nodiasan-
dRainijaonary. Ary Rakotonainty (ilay mpisikidy ° tany ny
Kelinalaza) no tonga mpitandrina tao Ambohinanambola.

C'est Raindratavy qui était alors l'instituteur, et il fut remplacé par Ratsilainga. Puis grand-père Raindratavy le remplaça, avant d'être remplacé par Rainijaonary. Et c'est Rakotonainty (celui qui était le devin de Kelinalaza) qui devint pasteur à Ambohinanambola.